



COMPTE RENDU IN EXTENSO

PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2022

REUNIONE DI I

31 DI MARZU E 1MU D'APRILE DI U 2022

1^{ÈRE} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022

REUNION DES 31 MARS ET 1^{ÈR} AVRIL 2022

VISIO/PRESENTIEL

(1^{ÈRE} JOURNÉE)





**PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
REUNIONE DI I 31 DI MARZU È 1^{mu} D'APRILE DI U 2022
1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DE 2022
RÉUNION DES 31 MARS ET 1^{er} AVRIL 2022**

JOURNÉE DU JEUDI 31 MARS 2022

Appel nominal des conseillers par la Secrétaire de séance Mme Lisa FRANCISCI. 5

Le quorum est atteint.

Allocution d'ouverture de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse. 5

Allocution d'ouverture de M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse. 7

Ouverture de la séance des questions orales à 10h40

QUISTIONE URALE / QUESTIONS ORALES

Question n° 2022/O1/018 - Aides aux communes, posée par Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI au nom du groupe « Un Soffiu Novu - Un nouveau souffle pour la Corse » 9

Réponse de M. Julien PAOLINI, conseiller exécutif 11

Question n° 2022/O1/022 - Aménagement urbain de la Rocade d'Aiacciu, posée par M. Pierre POLI au nom du groupe « Avanzemu » 13

Réponse de M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse 14

Question n° 2022/O1/021 - Fà di u 21 di marzu una ghjurnata corsa di i prighjuneri pulitichi, di i dritti umani è di a libartà, posée par Mme Marie-Claude BRANCA au nom du groupe « Core in Fronte » 16

Réponse de M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse 17

Question n° 2022/O1/019 - Irrigation de la Vallée du Rizzanese, posée par Mme Chantal PEDINIELLI au nom du groupe « Un Soffiu Novu - Un nouveau souffle pour la Corse » 19

Réponse de M. Gilles GIOVANNANGELI, conseiller exécutif 21

Question n° 2022/O1/023 - Hôpital de Bastia, posée par M. Saveriu LUCIANI au nom du groupe « Avanzemu » 23

Réponse de Mme Bianca FAZI, conseillère exécutive 24

Question n° 2022/O1/020 - Politique sociale d'urgence et perspective d'accueil de réfugiés ukrainiens, posée par Mme Santa DUVAL au nom du groupe « Un Soffiu Novu - Un nouveau souffle pour la Corse » 26

Réponse de Mme Bianca FAZI, conseillère exécutive 27

Suspension de séance à 11 h 30

Reprise de la séance à 14 h 30

**SÉQUENCE POLITIQUE AVEC INTERVENTIONS DU PRÉSIDENT DU
CONSEIL EXÉCUTIF, DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE ET
DES GROUPES POLITIQUES**

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS 29

Le Président Gilles SIMEONI 33

Prises de paroles : 43

M. Paul QUASTANA

La Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

M. Jean BIANCUCCI

M. Don Joseph LUCCIONI

M. Jean-Christophe ANGELINI

M. Paul-Félix BENEDETTI

Mme Josepha GIACOMETTI PIRREDA

M. Laurent MARCANGELI

M. Romain COLONNA

M. Jean-Felix ACQUAVIVA

Le Président Gilles SIMEONI

85

La Présidente Marie Antoinette MAUPERTUIS

93

Suspension de séance à 18H30

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Les conditions de tenue de la session ont évolué, mais le masque est obligatoire. Donc s'il vous plaît, mettez vos masques, merci.

Nous allons procéder à l'appel nominal des conseillers.

Mme Lisa FRANCISCI, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des Conseillers.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Sgiò Presidente di l'esecutivu,
Signore è signori i cunsiglieri esecutivi
Signore è signori i cunsiglieri à l'Assemblea di Corsica
Care tutte, cari tutti,

Alors je voudrais, avant d'entamer tous les débats et même avant les questions orales, présenter mes condoléances à la famille COLONNA dans la terrible épreuve qu'elle traverse, je veux leur dire que nous nous tenons auprès d'eux dans la douleur et que nous ne cesserons d'exiger que toute la lumière soit faite sur les circonstances de l'acte ignoble qui a touché leur fils, leur père, leur frère, pensu dinò à tutti i so amichi, que nous voulons fermement, que la vérité soit établie et que la justice soit rendue, je vous demanderai de bien vouloir observer une minute de silence.

Une minute de silence est observée à la mémoire de M. Yvan COLONNA.

Je ne ferai pas de discours de politique générale comme à l'accoutumée, je vais vous expliquer pourquoi, depuis l'annonce de la tentative d'assassinat à l'encontre d'Yvan COLONNA le 2 mars, le temps a été suspendu, in Corsu si dice : sò ore spente.

Chacun à notre place nous avons d'abord été abasourdis à l'annonce de cette tragédie. Nous avons été bouleversés en nous remémorant la séquence des événements tristes, en pensant à ce Corse qui n'a jamais cessé de clamer son innocence, condamné à perpétuité puis assassiné dans cette prison d'Arles.

Nous avons été et nous sommes compatissants pour ses enfants, Ghjuvan Battistu et Ghjiseppu, qui, après les années de prison, après ce drame, après les obsèques connaissent aujourd'hui la surmédiation et le brouhaha qu'elle implique.

Mais le temps écoulé depuis le 2 mars s'est également contracté, condensé sous l'effet d'une incompréhension et d'une colère accumulée depuis des années, qui s'est

exprimée par des mobilisations, comme vous avez pu le constater, des mobilisations populaires, des mobilisations de la jeunesse en particulier, qui ont été massives et inédites depuis une vingtaine d'années. Et, depuis le 2 mars, si personne n'a été indifférent au décès d'Yvan COLONNA, quelle que soit la place que l'on occupe, personne n'a été indifférent aux prises de position des uns et des autres, personnes, non plus n'a été indifférent aux revendications de justice et de vérité.

Personne n'a été indifférent non plus à la venue du ministre DARMANIN annonçant la possibilité d'une autonomie pour la Corse.

Nous devons tenir un débat, souvenez-vous, relatif à la situation de la Corse, situation politique et relativement aussi à l'autonomie. Ce débat devait se tenir la semaine dernière, le 24 mars, il a été bien entendu annulé, comme vous le savez, nous en avons décidé en conférence des Présidents, pour respecter la période de deuil qui a suivi le décès d'Yvan COLONNA, le 21 mars dernier.

Alors ce débat, nous en avons besoin, je le pense très sincèrement. Ce débat est attendu par les Corses aussi et il se tiendra cet après-midi. Et compte tenu de son importance démocratique et politique, le Président de l'exécutif et moi-même avons décidé de ne pas tenir donc de discours de politique générale ce matin, comme je l'ai évoqué il y a un instant, mais plutôt de nous exprimer cet après-midi, en préambule des échanges que nous aurons.

Donc d'un point de vue organisationnel, notre matinée va se poursuivre avec les questions orales, la séquence des questions orales. Nous avons arrêté cela en conférence des Présidents et également en commission organisationnelle hier, et la journée de demain, elle sera consacrée à l'examen du budget puis à l'analyse des autres rapports qui sont à l'ordre du rôle du jour.

Donc voilà pour les éléments organisationnels.

Enfin, un dernier point, si vous le permettez. Je voudrais aussi rendre hommage à trois personnes qui sont décédées depuis la dernière session. D'abord, je voudrais rendre hommage à Norbert LAREDO, qui a été un militant de défense de la cause environnementale, nationaliste aussi, soucieux de la Corse, très précurseur d'ailleurs en matière de défense de l'environnement, qui tenait évidemment à sa terre. Norbert, évidemment, qui a été élu de cette Assemblée.

Je pense aussi à Madame Dorothee COLONNA-VELLUTINI, mairesse de Murzo, qui a été également membre de cette de cette Assemblée.

Et je pense aussi à Martin CASANOVA qui est un agent du secrétariat général, qui était au service de la reprographie, dont la famille a connu aussi de nombreux malheurs, qui ont été rendus publics à un moment donné. Et, je tenais

particulièrement à saluer son engagement auprès des services, auprès du secrétariat général et il a permis à son niveau, à lui et à la place qui était la sienne au service de la reprographie, à faire en sorte que ces sessions, pendant des années, puissent se tenir aussi.

Je pense qu'il est très important que nous rendions hommage à toutes ces personnes et que nous ayons bien évidemment une pensée pour leurs familles auxquelles aussi nous apportons notre soutien.

Voilà les éléments que je souhaitais apporter à votre connaissance. Je me tourne vers le Président de l'exécutif pour savoir s'il veut intervenir. Sinon, nous passons à la suite.

M. le Président Gilles SIMEONI

Merci Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues, chers amis, j'aurai l'occasion comme vous, Madame la Présidente et comme nous tous, de m'exprimer cet après-midi, y compris pour dire quelques mots en mémoire d'Yvan COLONNA et pour assurer sa famille de notre soutien. Et au-delà, parler de la situation politique actuelle.

Mais je voulais, comme vous l'avez fait, rendre hommage au seuil de cette session aux personnes qui sont décédées.

Effectivement, c'est un usage et les circonstances particulières et exceptionnelles que nous vivons ne doivent pas, nous nous conduire à nous détourner de cet usage.

Donc, comme vous l'avez fait, d'abord effectivement, pour les agents de la Collectivité, évoquer la mémoire de Martin CASANOVA que beaucoup d'entre nous ici ont bien connu, y compris lors des mandatures précédentes, qui était un agent de la Collectivité de Corse et surtout un omu di prima trinca. Era statu casticatu da tamenta disgrazia, a sapemu, è avia cuntinuata u so travagliu. Hè partutu à a ritirata in 2017, mà cuntinuavamu a avè leie strette in seme. Dunque simu cumossi oghje d'avè à pinsà ch'ellu ùn ci hè più.

Il y a également M. Pascal ALFONSI, au service du courrier trop tôt décédé, nous pensons beaucoup à lui, à sa famille.

Mme Jacqueline CABARELLI, agent du musée de l'Alta-Rocca et Mme PASTINI, était un agent de la Collectivité de Corse, dont la fille travaille également chez nous.

Donc, pour toutes ces personnes, pour leur famille, nous avons bien sûr aujourd'hui une pensée émue.

En ce qui concerne les personnalités politiques, vous l'avez rappelé malheureusement, Mme COLONNA VELLUTINI, maire de Murzu et de la foire du miel nous a quittés. J'ai eu l'occasion de présenter nos condoléances à sa famille et notamment à son frère.

Je voudrais évoquer également la mémoire de Monsieur PANCRAZI FRANCISCI, dont le fils travaille au sein de la collectivité de Corse. M. FRANCISCI, ancien maire de Morosaglia.

M. Charles BELLINI, Loulou, maire de Vallecalle, dont nous avons appris ce matin le décès, malheureusement.

Et enfin, comme vous l'avez fait, rappeler la mémoire de Norbert LAREDO. Norbert LAREDO qui jusqu'à quelques semaines avant son décès, avait, vous vous en rappelez, l'habitude d'être là-haut, y compris tout seul, y compris très tard le soir, pour continuer à suivre en tant que citoyen et en tant que militant, les débats de cette Assemblée de Corse dont il avait fait partie en 1992 dans le cadre de la liste Corsica Nazione, Norbert LAREDO qui, dans le cadre de cette coalition Corsica Nazione, représentait le courant écologiste dont il avait été un des plus fervent animateur en Corse. Un courant écologiste qui se complétait, se prolongeait de façon naturelle sur le terrain de la revendication nationaliste. Donc Norbert va bien sûr, lui aussi, beaucoup nous manquer.

Voilà donc ce que je voulais dire.

Et puis, dans ces moments tristes aussi, un moment heureux pour notre Collectivité de Corse, je vais me retourner vers M. Ghislain GOMART, le nouveau directeur général des services, qui participe aujourd'hui à la première session plénière de l'Assemblée de Corse. Donc, je voudrais, M. le directeur général des services, à la fois vous dire combien nous sommes fiers et heureux que vous ayez accepté cette fonction et cette lourde charge, vous souhaiter la bienvenue ici, dans cet hémicycle, dans ce cœur battant de la démocratie insulaire, dont nous fêtons vous le savez cette année et ce mois-ci, en mars, les 40 ans. Donc vous dire la bienvenue en notre nom, à toutes et tous les élus, et au nom des personnels de la Collectivité de Corse, qui sont désormais placés sous votre autorité, en votre qualité de directeur général des services.

Je suis très heureux de pouvoir travailler à vos côtés et comme vous me l'avez dit, je sais que vous êtes, vous-même heureux de pouvoir apporter votre regard, vos compétences et votre engagement au service de la Collectivité, de la Corse et comme vous l'avez écrit aux agents, du peuple Corse. Donc merci beaucoup et bienvenue. Siate

u binvinute, donc soyez le bienvenu parmi les premiers cours en direct d'apprentissage de la langue Corse.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Bien, nous l'avons fait hier en commission permanente, M. le Président, nous avons accueilli M. le DGS, mais je renouvelle bien évidemment mes vœux de bienvenue au sein de cette session plénière. Voilà.

Bien, donc nous allons passer à la séquence des questions orales.

Ouverture de la séance des questions orales à 10 h 40.

QUISTIONE URALE / QUESTIONS ORALES

* **Question n° 2022/O1/018 - Aides aux communes**, posée par Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI au nom du groupe « Un Soffiu Novu - Un nouveau souffle pour la Corse ».

Je me permets de vous rappeler les temps de parole prévus au règlement intérieur, donc 2 minutes et demi pour poser la question et 4 minutes de réponse de l'Exécutif.

Je vous en prie, Mme la Conseillère, vous avez la parole.

Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI

Merci Mme la Présidente.

M. le Président, toute crise provoque, aiguise et met à nu une pluralité de questions : l'organisation des activités économiques et humaines à toutes les échelles, les investissements et leur articulation entre territoires, entre efforts publics et initiatives privées, les péréquations nécessaires et indispensables pour renforcer notre résilience face à l'imprévu devenu certain. C'est à cette attente que nous devons répondre ...

Certes, dans le contexte difficile que nous vivons, cette question des aides aux communes peut sembler non essentielle, mais c'est aussi là que vivent nos jeunes et nos anciens, dans ces territoires qui sont le ciment des solidarités dont nous aurons terriblement besoin dans les années à venir et dans les mois à venir, et que nous nous devons de renforcer.

Alors que nous nous penchons sur l'exercice budgétaire 2022, je voudrais juste prendre comme point de départ le budget supplémentaire 2021 que nous avons examiné en novembre dernier. Et, à l'occasion de ce BS, il a été question de faire augmenter le niveau d'investissement, avec une part consacrée aux subventions d'équipements d'un montant de 407 M€

Et c'est là que nous butons sur certaines difficultés découlant du règlement d'aides aux communes adopté en novembre 2019, soit il y a plus de deux ans maintenant.

Il a certes apporté des avancées : guichet unique très souvent demandé, nouvelle strate à 350 habitants et taux majoré, augmentation de la dotation de base, la dotation aux écoles, la pérennisation du fonds de solidarité territoriale, etc.

Mais ce règlement est perfectible. Sa faiblesse principale réside dans la strate des communes entre 1000 et 3000 habitants. Beaucoup de ces communes ne peuvent pas utiliser 100 % de leur dotation quinquennale dont elles disposent.

De plus, face à la complexité particulière d'un projet ou à diverses contraintes techniques et financières auxquelles doivent faire face les mairies, beaucoup de petites communes n'arrivent pas à mobiliser les 20 % et perdent ainsi leurs dotations quinquennales.

La meilleure façon de parvenir à un mécanisme optimisé serait de permettre que sur une opération, le bénéficiaire, commune ou EPCI, puisse mobiliser jusqu'à 90 % de cette opération, afin que le besoin en autofinancement soit le plus faible possible.

C'est une demande que nous vous soumettons et qui pourrait être mise en place rapidement. Ce sujet avait été débattu en commission en 2019 mais non retenu...

Cependant, la situation de chaque collectivité et de chaque territoire est différente selon que l'on ait les moyens ou pas d'assurer cette part de l'effort.

Afin d'offrir une réponse et une aide concrète aux territoires, notre collectivité se doit d'accompagner les communes et les soutenir dans leur gestion en tenant compte des risques, des contraintes ou des situations d'urgence ou individuelles propres à chaque projet.

Au sommaire du guide, des questions sont posées : quels champs d'intervention ? Quel accompagnement concret ? Quelles modalités financières ? Le détail des aides financières ?

Vous déployez les services au sein des territoires à la rencontre des élus, et c'est déjà une avancée, mais il nous faudrait aller au-delà.

Souscrivez-vous, M. le Président, à l'idée de faire évoluer le règlement d'aides en ce sens, au bénéfice de nos collectivités locales ?

D'autant plus que ces sommes non utilisées sont prévues et forcément inscrites.

D'ailleurs, une question s'impose à l'heure où les communes peinent à mettre en place leurs documents d'urbanisme : pourriez-vous faire savoir à notre Assemblée si le bonus de 20 % pour les communes dotées de PLU a été ou non mobilisé, et si oui, quel est le nombre de communes qui en a bénéficié ?

A ringrazià vi, per u vostra auitu.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Mme la Conseillère, donc je me tourne vers l'exécutif. Donc, c'est Julien PAOLINI qui va vous répondre, je vous en prie.

M. Julien PAOLINI

Merci Mme la Présidente. Mmes les conseillères territoriales, MM. les conseillers territoriaux. Salute à tutti.

Mme la Conseillère, en préambule et avant de répondre précisément à vos multiples questionnements, je souhaite rappeler que le règlement d'aides aux communes et EPCI, adopté en novembre 2019, comme vous l'avez souligné, a permis de renforcer considérablement le soutien financier de la Collectivité de Corse au projet d'investissement du bloc communal. Notamment à travers la dotation du quinquennat ou la dotation école.

Alors, l'amélioration de ces dispositifs d'accompagnement a consisté, premièrement à déterminer des taux d'aide adaptés aux contraintes des communes, contraintes définies dans le PADDUC, les taux les plus importants bénéficiant aux communes les plus contraintes, notamment les petites communes de l'intérieur avec des taux d'intervention à hauteur de 80 %.

Cette amélioration a aussi consisté à revoir à la hausse le niveau d'intervention de notre Collectivité.

Un seul exemple, les crédits ouverts sur la dotation quinquennale s'élèvent à près de 106 M€ pour la période 2020-2024, soit 18 % d'augmentation par rapport à la période précédente.

Sur les 2 dernières années 2020-2021, c'est 40 M€ de crédits qui ont été engagés sur la dotation quinquennale.

Pour les communes, 2 000 à 3 000 habitants, qui est l'objet principal de votre question, nous ne partageons pas le constat, nous considérons qu'elles n'ont nullement été oubliées, bien au contraire. J'en veux pour preuve la dotation quinquennale de ces communes qui est comprise entre 270 000 € et 590 000€ à peu près en fonction des critères validés ensemble lors de l'adoption du règlement, auquel s'ajoute le fonds de solidarité territoriale qui permet de financer une opération structurante, hors dotation quinquennale et à hauteur de 420 000 € de subvention sur une dépense subventionnable de 700 000 €.

Donc, ces chiffres traduisent le niveau d'intervention considérable de notre Collectivité en faveur des territoires avec, mais vous l'avez souligné, une amélioration des procédures qui a été reconnue par de nombreux maires, notamment en termes d'efficacité et de rapidité de traitement des dossiers et leur suivi.

Par ailleurs, Mme la Conseillère, vous souhaitez que la participation de notre Collectivité soit portée à hauteur de 90 %. En qualité de maire, j'aimerais bien moi aussi. Toutefois, cela n'est pas possible, sauf à ignorer l'article L1111-10 du code général des collectivités territoriales, qui précise, excusez-moi de vous le rappeler, que la participation d'un maître d'ouvrage à l'auto financement de ces projets d'investissement a été fixée à un minimum de 20 % d'autofinancement par le législateur, et donc au maximum 80 % de subventions pour notre collectivité.

Des dérogations sont toutefois possibles en effet, mais pour certaines opérations uniquement, à savoir l'eau potable et l'assainissement. Et, nous l'avons mis en place, notamment dans le cadre du plan de relance, avec une enveloppe de 1 M€ pour certaines opérations d'eau et d'assainissement dans le cadre du DFCI, de la voirie communale, etc. Mais souvent, il s'agit de cofinancements avec l'État, notamment dans le cadre de la DETR.

Enfin, pour pallier au manque de trésorerie de certaines communes, un fonds spécifique a été mis en place, le fonds « Paese », qui a été doté de 3 M€, pour justement pallier à ces difficultés de trésorerie dans les petites communes. Il a connu un franc succès puisque sur les 3 M€, 2 M ont d'ores et déjà été mobilisés sur à peu près 25 projets portés par les communes.

Enfin, dernier point, le règlement des aides, vous avez raison, prévoit un bonus de 20 % de la DQ, pour les communes, se dotant d'un PLU avant le 1^{er} janvier 2023.

Donc, le bilan des communes qui remplit ces conditions, comme vous le demandez, interviendra au terme de début 2023 et on aura l'occasion d'en discuter,

notamment au moment de l'analyse du PADDUC qui a démarré et qui sera présentée prochainement.

Vous dire simplement que depuis l'adoption du PADDUC, environ une cinquantaine de documents d'urbanisme ont été adoptés, une vingtaine de PLU est une trentaine de cartes communales. Il y a des recours en cours, donc tout cela nécessite une analyse plus approfondie.

Terminer en vous disant que l'agence d'urbanisme accompagne également les communes par des prestations gratuites ou payantes pour accompagner les communes dans la réalisation de leurs documents d'urbanisme qui est une tâche, vous le savez, très complexe et la Collectivité peut financer, dans le cadre de la dotation quinquennale, ces documents d'urbanisme, même si l'État propose des aides spécifiques.

Pour conclure, je vous informe que le Conseil exécutif procédera la semaine prochaine à 10 M€ d'individualisation au profit des communes, dans le cadre de la dotation école et de la dotation quinquennale, 3 M€ sur le fonds de solidarité territoriale et si, bien sûr vous accompagnez le vote du budget primitif qui sera examiné demain par votre Assemblée. Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci M. le Conseiller exécutif.

Alors je le dis les, temps de parole ont été quand même dépassés par tout le monde.

Alors la question suivante :

* **Question n° 2022/O1/022** - **Aménagement urbain de la Rocade d'Aiacciu**, posée par M. Pierre POLI au nom du groupe « Avanzemu ».

Avete a parolla, O sgiò cunsiglieri.

M. Pierre POLI

Merci, Mme la Présidente.

M. le Président du Conseil Exécutif, Mme la Conseillère Exécutive en charge des transports, les travaux de la Rocade entrepris par la Collectivité de Corse lors de la précédente mandature visent un réaménagement urbain qui modernise les voies de circulation, facilitant ainsi l'accès au centre-ville d'Aiacciu.

Ce tronçon de voies étant en travaux depuis 5 ans, il est en perpétuelle évolution et occasionne des changements réguliers de tracé de route.

Les travaux en cours et l'aménagement obtenu obstruent l'accessibilité piétonne aux différents commerces et lieux de vie tout en amenuisant la sécurité des usagers sur ces accès.

En effet, la configuration de ce boulevard urbain, au vu de ce que devrait être l'ouvrage achevé, nous fait remarquer le manque de passages cloutés ainsi qu'une faible sécurisation de ceux existants.

Cette route se transforme donc en véritable danger pour le piéton, notamment lorsque la circulation est fluide et les véhicules lancés à certaines vitesses, en particulier au niveau du quartier de Budiccione.

La zone est particulièrement accidentogène et nécessite des réaménagements. Il y a en effet urgence à agir afin de faire de ce boulevard urbain un lieu de vie serein permettant aux riverains de se déplacer librement sans qu'ils n'aient à craindre pour leur sécurité.

La réinstallation du rondpoint de Budiccione s'impose pour sécuriser l'endroit et éviter les nombreux détours qui impactent les habitants et les commerçants de la rocade ?

Ainsi, Mme la Conseillère Exécutive, quelles mesures comptez-vous prendre pour améliorer l'accessibilité et la sécurisation des piétons aux différents sites et commerces sis sur la Rocade d'Aiacciu ?

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci M. le conseiller, je me tourne vers l'exécutif.

M. le Président Gilles SIMEONI

Je vais répondre, chers collègues, à la place de Flora MATTEI. Je fais ainsi un pont comme le pont projeté sur cet aménagement entre notre collègue et amie Vannina BORROMEI, qui est à vos côtés e Flora MATTEI.

Donc un dossier qu'il faut réinscrire quand même dans la durée, parce que même si une partie de vos interrogations et de vos suggestions sont fondées, il faudrait ne pas que ce qui reste à faire, et qui est très minime par rapport à ce qui a été fait, nous conduise à oublier, me semble-t-il, que depuis 2015, grâce à une action volontariste nous avons rééquilibré les financements du PEI qui, jusque-là avaient essentiellement été concentrés notamment sur la région Bastiaise et le grand Bastia, au détriment d'Ajaccio. Nous avons donc rééquilibré sur Aiacciu et le grand Aiacciu.

Je rappelle qu'en 2015, soit 13 ans après le démarrage du PEI, il y avait eu sur un milliard d'euros aucun projet routier sur le grand Aiacciu, donc il a fallu en 6 ans à la fois, faire sortir les projets, les mettre en état et commencer à les financer.

Et, je voudrais à cet égard rendre un hommage appuyé, notamment à la DGA en charge de ce secteur puisque sous l'autorité et le regard politique que nous avons porté, ils se sont engagés fortement, et je rappelle que ce sont 80 M€ sur 100 M€ totales restants dans le cadre de la dernière enveloppe du PEI, qui ont été affectés sur Aiacciu et le grand Aiacciu.

Alors, on peut dire que grâce à tout ce qui a été fait, je rappelle notamment la pénétrante, y compris dans la discussion avec les agriculteurs pour préserver les espaces agricoles dans le périurbain, dans le périurbain, donc pénétrante pour 47 M€, la mise à 2 fois 2 voies du fameux giratoire de la Gravona, ex-Socordis, que beaucoup connaissaient bien ici, je pense notamment, mais pas exclusivement, à Jean BIANCUCCI : 45 M€, la dénivellation du carrefour, toujours de la Gravona, pour mettre fin à la congestion de la rive sud, 15 M€. Et c'est enfin dans ce contexte qui a été également lancée, la rocade d'Aiacciu pour un montant de 12 M€.

Je vous rappelle qu'il reste à trouver un certain nombre de financements, même si la Collectivité de Corse continue à financer largement sur fonds propres ces opérations.

Donc sur la rocade. La rocade, c'est un chantier considérable. Il y a eu effectivement un certain nombre de doléances des commerçants, nous les avons entendues ; des commerçants et des riverains. Nous essayons d'être au plus près d'eux.

D'un point de vue de la sécurité, je pense que les équipements, et notamment les passages piétons, sont réalisés comme il se doit.

En ce qui concerne les autres aménagements auxquels vous avez fait référence, je tiens à votre disposition, M. le Conseiller territorial, cher collègue et ami, l'ensemble des documents techniques. Je vous rappelle qu'il était prévu que nous organisions une structure entre le Conseil exécutif et l'Assemblée de Corse, notamment pour que nous puissions parler de tous ces dossiers techniques.

Donc, je vous propose que nous nous remettions rapidement sur ce chantier qui vous permettra d'avoir accès à l'ensemble des informations.

En tout cas, soyez certains et je vous réponds, mais à travers vous, je réponds à celles et ceux, nombreux, qui sont directement concernés par les investissements routiers, notamment dans la région d'Aiacciu et le grand Aiacciu, et notamment en ce qui concerne la rocade, soyez certains que nous sommes particulièrement attentifs, désireux d'intégrer les attentes de l'ensemble des riverains et commerçants et que nous

somme totalmente mobilisés pour mener à bien ce dossier le plus rapidement possible, dans les meilleures conditions possibles.

Merci donc également aux Conseillères territoriales qui ont été en charge de ces dossiers Vannina BORROMEI lors de la présente mandature et aujourd'hui Flora MATTEI avec laquelle je travaille de façon étroite.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

A ringrazià, O sgiò Presidente. L'altra dumanda a bocca :

*** Question n° 2022/O1/021 - Fà di u 21 di marzu una ghjurnata corsa di i prighjuneru pulitichi, di i dritti umani è di a libartà**, posée par Mme Marie-Claude BRANCA au nom du groupe « Core in Fronte ».

Vi dogu a parolla, signora cunsigliera.

Mme Marie-Claude BRANCA

Dopu à quasgi 3 settimane di straziera, Yvan Colonna, vittima di un agrissioni à tradimentu si n' hè andatu à l'eternu stu 21 di marzu.

Un s'hè sbagliatu u nosciu populu tinindu contu di tutti i riazioni è muvimenti popolari chi in ogni pievi, paesi e cità si sò manifestati.

Yvan Colonna hè intrutu in a storia di u nosciu paese è in a so mimoria cumuna.

Oghji e oramai Yvan Colonna simbuliseghja l'omu libaru, nucenti, rittu e patriottu chì mai ùn ha calatu u capu.

Simbuliseghja u prighjuneru puliticu, u cumbattu contr'à a ghjustizia francesa contra tarrurista è u rispettu di i dritti umani.

Simbuliseghja u rapportu storicu trà a Francia è a Corsica, a lotta patriottica è paisana a nicissità di riparazioni storica è di una soluzioni pulitica par u Populu Corsu.

U nosciu travaddu cutidianu di riacquistu ci dumanda di fà u nosciu calindariu è micca di ripruducia quiddu francesu di l'occupanti.

Prupunimu à l'insempu di i forzi di a Cullittività Tarritoriali di a Corsica di travaddà in ssu sensu impatruninduci di i nosci tradizioni e di fà li campà in u nosciu cutidianu.

Prupunimu à a Cullettività di a Corsica di fà di a ghjurnata di u 21 di marzu ghjurnata corsa di i prighjuneri pulitichi, di i dritti umani è di a libartà.

Puddaremu tutti insemu metta prestu in ballu sti 2 pruposti ? Hè a noscia dumanda à l'Esecutivu di Corsica.

Vi ringraziu.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

A ringrazià vi. Mi ciru versu u Presidente di l'esecutive, avette a parolla, O sgiò Presidente.

Le Président Gilles SIMEONI

Cara Cunsigliera, Cara amica,

Vi ringraziu per a vostra quistione, Yvan Colonna si n'hè andatu à l'eternu u 21 di marzu. L'avemu accoltu in tarra soia, l'avemu purtatu à fianc'à i soi ind'u so paese di Carghjese.

Averemu l'uccasione di parlà intantu chè pulitichi di ciò ch'hè da ritene di ciò chì s'hè passatu dipoi quellu 2 di marzu è di ciò chì ci vole dà fà.

Di sicuru chì issu drama sarà un mumentu impurtantissimu di a nostra storia cullettiva è chì u prucessu iniziatu à traversu l'agressione ci deve purtà ve di una suluzione storica.

Issa suluzione pulitica glubale chè nò bravemu dipoi tant'anni deve avè di sicuru una dimensione simbolica è storica.

J'ai eu l'occasion de le dire, je le dis aujourd'hui devant vous, il ne peut pas y avoir, à mon avis, de processus à vocation historique, selon la formule qui a été retenue dans le document écrit de prise d'acte que j'ai cosigné avec le ministre en charge de la Corse, Gérald DARMANIN, signataire au nom de l'État de ce document, il ne peut pas y avoir de processus à vocation historique et de solution politique globale, sans intégrer une dimension symbolique, historique et mémorielle.

Cette dimension doit permettre, bien sûr, un travail de réconciliation, un travail de réconciliation qui implique, en Corse comme partout où il y a eu des logiques de conflits et des drames, la reconnaissance de l'autre dans sa douleur, dans ses deuils et dans ces épreuves.

Cette reconnaissance, en ce qui nous concerne, nous l'avons, je crois, faites notamment, et de façon très forte à travers ma présence répétée malgré les difficultés,

malgré quelquefois les vexations et le mépris, ma présence répétée au nom de la Collectivité de Corse et donc au nom de la Corse, aux commémorations en hommage à la mémoire du préfet Erignac.

Le processus de réconciliation pour être parfait et vertueux, implique que chacun fasse sa part de chemin et que chacun reconnaisse l'autre dans ses douleurs et dans ces drames.

L'État n'a pour l'instant jamais accepté de nous reconnaître nous, militants nationalistes, dans notre engagement, dans les drames successifs qui nous ont été infligés, dans les injustices que nous avons eu à subir pendant des décennies et qui ont conduit à des milliers d'années de prison ; qui ont conduit des générations de femmes et d'hommes, à sacrifier leur vie personnelle, leur vie familiale, leur vie professionnelle, quelquefois leur vie tout court au nom de l'idéal qui nous porte.

Alors oui ! Il doit y avoir nécessairement ce travail de reconnaissance réciproque, il doit y avoir à mon avis dans le cadre du processus que nous aurons à valider ensemble et à mettre en œuvre ensemble, une dimension mémorielle et historique, comme cela a été le cas dans d'autres pays, je pense, même si les situations ne sont pas comparables, par exemple au cas de l'Irlande du Nord, ou encore au cas de l'Afrique du Sud.

Mais, même dans la situation de la Corse, je crois qu'il ne serait pas sain de laisser dans l'ordre du non-dit et du non reconnu ce qui nous a conduits, pendant des décennies, à nous opposer à l'État.

Ce qui a conduit aussi l'État à avoir une action en Corse, qui a également eu sa part d'ombre, et je le rappelle avec force puisque qu'au-delà de la justice anti-terroriste, au-delà de la Cour de sûreté de l'État, au-delà de l'action policière et judiciaire, il y a également eu une action clandestine qui a été menée par l'État, y compris contre des militants autonomistes et nationalistes légaux.

Tout cela doit faire l'objet d'un inventaire et d'une reconnaissance officielle, et en tous cas, je plaiderai pour que, le moment venu, cette dimension soit intégrée dans notre processus global pour que, véritablement, ce passé douloureux soit soldé, et pour que nous puissions dans une relation de dialogue et de confiance retrouvée avec l'État et avec la République française, construire sereinement la paix, bien sûr, mais également un avenir qui soit heureux pour la Corse, le peuple corse et particulièrement la jeunesse et la génération d'aujourd'hui et celle de demain.

Alors je vais vous répondre très directement, oui ! Oui nous devons travailler là-dessus, je vous propose une fois encore, que nous mettions en place ce groupe de travail qui a vocation, à mon avis de façon naturelle, à impliquer l'ensemble des élus

nationalistes, mais je me tourne également vers l'opposition de droite ; je pense que vous avez toute votre place dans ce groupe de travail.

Nous devons réfléchir à cette journée des prisonniers politiques, nous devons réfléchir à la question de la gestion de la libération des prisonniers que nous considérons politiques même si nous savons que cela relève aussi de l'autorité judiciaire.

Nous devons réfléchir au règlement politique, et ensuite technique, de toutes les suites douloureuses du conflit, notamment pour les anciens prisonniers politiques et je pense par exemple à la question du « Fijait » ou à la question des amendes civiles ou des dommages et intérêts.

Je vous propose donc que nous mettions en place ce groupe de travail qui aura vocation également à travailler sur le projet « Pace, Ritornu à Libertà », accompagner les personnes qui sortent de prison pour leur permettre de se réinsérer pleinement y compris d'un point de vue du travail, dans la société corse.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci M. le Président. Je pense que nous aurons à reparler, à évoquer cet après-midi des éléments et de la question qui a été posée et de la réponse qui a été donnée.

Donc, j'invite maintenant question suivante :

* **Question n° 2022/O1/019 - Irrigation de la Vallée du Rizzanese**, posée par Mme Chantal PEDINIELLI au nom du groupe « Un Soffiu Novu - Un nouveau souffle pour la Corse ».

Mme Chantal PEDINIELLI

Je vous remercie Mme la Présidente.

M. le Président du Conseil exécutif, Mmes, MM. les conseillers exécutifs, mes chers collègues.

On a beaucoup parlé de l'eau dans cet hémicycle au gré des plans de bassin, SDAGE ou encore d'Acqua Nostra. On sait que c'est un enjeu crucial pour notre île qui est réputée dotée en réserves.

Pourtant, le changement climatique est une réalité, on le voit chaque jour. Les données fournies au gré des documents prospectifs sur la politique de l'eau vont dans le sens d'une prise de conscience d'une meilleure gestion de la ressource. C'est déjà beaucoup.

Nous avons tous relevé que les débits des cours d'eau ont diminué de 50 % en 60 ans, notamment l'été en raison du stress hydrique et de la forte demande.

Si l'on considère que la modélisation sur les prochaines années nous donne peu de visibilité, on en revient aux problématiques de stockage, notamment sous la forme de retenues collinaires, de rehausses de barrages.

J'ai du reste à l'occasion de ma question orale, étudié de très, très près le document d'orientation budgétaire de l'Office hydraulique et je suis un peu pessimiste.

Mon interrogation se veut assez ciblée aujourd'hui et localisée, elle porte sur l'irrigation dans la vallée du Rizzanese, mais aussi sur la vallée de Conca, Grossa, alors je ne l'ai pas, écrit dans mes propos, c'est un oubli de ma part, mais les 2 problématiques sont liées car cela correspond à une même région, Sartène, Rizzanese.

L'Office Hydraulique avait programmé des travaux concernant la station de pompage et l'alimentation en eau potable dans la vallée. Néanmoins, je m'interroge toujours sur ce qui est prévu au niveau de l'eau brute agricole.

J'avais interpellé en 2018, le précédent président du comité de bassin et de l'Office hydraulique, notre collègue Xavier LUCIANI. Il m'avait confirmé que nous disposions des droits d'eau sur le Rizzanese, à la fois pour l'eau potable mais aussi pour l'irrigation.

Ma question, aujourd'hui, c'est avons-nous avancé depuis ou allons-nous avancer dans le futur ? Je ne pense pas, enfin je l'espère.

La vallée de l'Ortolo avait bénéficié de travaux importants assurant une desserte en eau agricole optimale, des moyens avaient été mis à l'époque par le Conseil Général de Corse-du-Sud, le financement avait été assuré à 80 % par le CD 2A et le reste par l'office hydraulique.

Et lors de l'inauguration du barrage du Rizzanese en juin 2013, donc ça fait pratiquement 10 ans, Henri Proglia qui était le directeur de l'EDF, avait justement annoncé qu'en plus de la dimension hydroélectrique du barrage de Sorbollano, une partie de l'eau stockée serait consacrée à l'irrigation agricole.

Une convention avait été signée entre EDF et l'OEHC pour prévoir la mise à disposition chaque année d'1,6 million de mètres cube d'eau au profit de l'agriculture de la vallée.

Cette vallée est riche d'agriculteurs, il y a de belles plaines, la terre est belle, elle s'étend jusqu'au lycée agricole et au-delà, donc on est tous d'accord pour aller vers une agriculture de production, mais il faut de l'eau.

Qu'en est-il aujourd'hui, M. le Conseiller exécutif de l'opérationnalité de cette convention du volume consacré à l'irrigation, le branchement, est-il effectif ?

Les périodes de sécheresse sont particulièrement difficiles, les agriculteurs sont en souffrance.

C'est très difficile. Chaque été, les autorités compétentes sont sollicitées et tentent de prendre le problème à bras-le-corps avec les moyens qui s'offrent à eux. D'où cette interrogation, aujourd'hui, qui prend tout son sens, lorsque l'on dispose d'un barrage, on s'est battu pour le barrage du Rizzanese, avec de telles capacités de stockage qui peuvent satisfaire les besoins en eau de tout un territoire en même temps qu'elles assurent l'approvisionnement énergétique de la Corse.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci Mme la Conseillère. Donc, je me tourne vers le président de l'Office hydraulique qui va vous répondre.

M. Gilles GIOVANNANGELI

A ringrazià vi, Signora Présidente.

Mme la Conseillère, comme l'a présenté le Président du Conseil Exécutif lors du débat sur les orientations budgétaires, nous avons fait le choix de prioriser la gestion de l'eau comme étant un enjeu prioritaire de la mandature.

Pour cela, nous allons y consacrer au moins 200 M€ sur les 10 prochaines années.

Ces 200 M€ seront affectés prioritairement, et vous l'avez signalé, à l'augmentation de nos capacités de stockage, mais ils seront également utilisés au développement et à l'extension de nouveaux périmètres d'irrigation agricole.

Et, on se rejoint sur ce point, bien entendu, nous savons tous, et a fortiori aujourd'hui avec le réchauffement climatique, qu'il ne peut y avoir d'agriculture sans eau, et nous portons aussi collectivement, ce projet ambitieux figurant dans le plan « Acqua nostra » qui est celui de doubler la surface de nos espaces stratégiques agricoles irrigués à l'horizon 2050, c'est-à-dire de les porter d'un peu plus de 20.000 hectares à 40.000.

Pour réaliser cet objectif très ambitieux, il va nous falloir beaucoup de méthode, de planification et la capacité aussi de fixer les priorités.

Nous sommes persuadés comme vous, que la vallée du Rizzanese, et, au-delà, la plaine de Baracci, font partie de ces priorités.

Vous l'avez déjà signalé déjà en 1999, l'Assemblée de Corse avait acté, lorsqu'elle votait le principe de la mise en œuvre du barrage du Rizzanese, le fait qu'il ait une triple vocation : une vocation hydroélectrique, mais aussi une vocation, et vous l'avez dit, à destination agricole et une vocation aussi d'eau potable.

Cette délibération avait été suivie d'un protocole d'accord entre EDF et l'Office hydraulique qui prévoyait le droit d'eau et fixait les modalités de celui-ci. C'est un droit d'eau qui progressait de façon linéaire pour arriver en 2029 à 1,6 millions de m³.

Aujourd'hui, en 2022, ce droit d'eau est de 850 000 m³.

Moi, je ne vais pas juger ce qui n'a pas été fait, je vais simplement vous dire ce que nous nous voulons et comptons faire ; mais néanmoins, je dois aussi vous préciser qu'en mars 2015, lors de la mise en service du barrage, le protocole a été modifié à la demande d'EDF et négocié avec l'Office hydraulique.

Aujourd'hui, les investissements nécessaires à la réalisation des infrastructures deviennent beaucoup plus coûteux. Ce qui était prévu en 2015, c'était uniquement des investissements d'infrastructures de canalisations. Aujourd'hui, on nous oblige à réaliser une station de pompage, une prise d'eau dans le bassin de l'usine EDF, et un réservoir de compensation qui globalement, sans être trop technique, sont conduits à doubler le montant nécessaire sur la réalisation de ces infrastructures, il est passé globalement de 5 M€ à 10 M€.

Malgré cette contrainte financière, sachez que nous sommes mobilisés et que nous souhaitons ne pas remettre en cause ce projet-là.

Pour cela, nous allons travailler avec l'Office de développement agricole, avec mon collègue Dumè LIVRELLI, sur une méthode qui sera à la fois rigoureuse et qui consistera dans un premier temps, à rencontrer les acteurs du territoire y compris les élus, à estimer avec eux les potentialités de la vallée, à estimer les besoins de manière plus précise et chiffrer de manière tout aussi précise la mise en opérationnalité d'un réseau principal.

Mais pour autant, comme c'est prévu lors de la convention initiale, nous allons aussi travailler avec EDF, sur la perspective d'une nécessaire rehausse de ce barrage ; c'est prévu à la convention, nous allons le négocier avec EDF parce que nous nous projetons aussi vers l'avenir, et vous l'avez fort bien dit, compte tenu de l'évolution climatique, nous avons aussi besoin d'avoir des capacités supérieures.

Donc voilà quelle est notre réponse : une volonté d'avancer sur ce dossier, mais de le faire avec beaucoup de méthode et de pragmatisme.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci M. le Conseiller exécutif et président de l'Office hydraulique.

Nous allons passer à la question suivante.

* **Question n° 2022/O1/023 - Hôpital de Bastia**, posée par M. Saveriu LUCIANI du groupe « Avanzemu ».

M. Saveriu LUCIANI

M. le Président du Conseil Exécutif, Mme la Conseillère Exécutive en charge de la Santé et du Social, depuis de nombreuses années, la problématique de l'ancienneté et de la taille du Centre Hospitalier de Bastia (CHB) est régulièrement au centre des discussions.

En effet, la vétusté des locaux actuels a d'ailleurs entraîné plusieurs grèves de la part du personnel, notamment en amont de la crise de la COVID-19.

Pour rappel, lors d'épisodes de mauvais temps, la pluie s'infiltrait dans les services, en particulier dans celui des urgences, ce qui occasionnait des difficultés pour une prise en charge décente des patients.

Si cette question reste au cœur des préoccupations, elle n'est cependant pas le seul enjeu. A cette problématique se joignent également, depuis longtemps, celles de l'accessibilité des lieux et du stationnement. La capacité d'accueil des voitures est actuellement totalement saturée, pour le personnel qui se rend sur son lieu de travail et pour les visiteurs venus voir leurs proches hospitalisés ou venus consulter.

Il conviendrait, dès lors, d'acter une évolution structurelle pour l'hôpital de Bastia avec les différents acteurs institutionnels.

En effet, si les compétences de la Collectivité de Corse en termes de décisions stratégiques quant à la rénovation du centre hospitalier de Bastia ou à la création d'un nouvel établissement sont partagées et moindres par rapport à d'autres partenaires, elle n'en reste pas moins un acteur local décisionnel incontournable de l'opération.

À ce stade, il apparaît que la création d'un nouvel établissement soit la piste la plus pertinente. Il est donc nécessaire d'avancer rapidement sur ce dossier eu égard

aux délais de réalisation d'un tel établissement. Nous pouvons constater le temps pris par la construction du nouvel hôpital d'Aiacciu.

La question de l'emplacement d'une telle structure est primordiale, sur le territoire Bastiais, d'autant qu'elle permettra d'engager la question fondamentale de l'accès aux soins pour tous.

Et outre, la construction de ce centre hospitalier, on y voit une opportunité supplémentaire, celle d'un projet de CHU multisite qui reste depuis quelque temps notamment, dans bons nombres de territoires, une revendication que l'on peut qualifier d'historique, mais également en vue de l'élargissement de cette offre de soin territoriale permettant de développer certaines spécialités et évitant ainsi aux Corses de partir, notamment le lundi matin, pour recevoir des soins en terre amie.

Sans préjuger de votre engagement en la matière, il est important de rappeler ici que la Collectivité doit pleinement se saisir cette dimension politique de l'enjeu et mener à bien, le plus rapidement possible, ces discussions pour faire bénéficier, sur l'ensemble du territoire une offre de soins efficiente.

Eccu, o sgiò Presidente, Mma a cunsigliera in carica di u duminiu sanitariu, vi dumandemu se voi ci pudite dà u vostru parè, a vostra pusizione contra à sta primura. Vi ringraziau.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

A ringrazià vi, o sgiò cunsiglieru, mi giru versu l'esecutivu, pensu chì ghjè Bianca FAZI chì hà da risponde.

M. Bianca FAZI

A ringrazià vi, Mma a Presidente.

Caru cunsiglieru, caru Saveriu, Madame la Présidente.

En premier lieu, au travers de cette question, je saisis cette occasion pour remercier l'ensemble du personnel hospitalier pleinement engagé dans la prise en charge des patients, malgré des conditions matérielles parfois dégradées.

Je tiens à les remercier car au bout de 2 ans de crise, qui n'est pas encore terminée, ils sont pour autant toujours aussi présents et toujours aussi actifs dans la réalisation de leurs actions.

Je remercie également l'ensemble des personnels libéraux, paramédicaux, publics et privés et l'ensemble des établissements médicaux sociaux.

Nous partageons votre constat relatif aux différents besoins identifiés au sein du centre hospitalier de Bastia, son degré de vétusté et d'inadaptation de la structure à l'accueil des patients dans les meilleures conditions.

Ce constat est également et largement partagé au sein même de l'hôpital et a été accentué par la crise sanitaire. L'établissement a été soumis à de nombreuses contraintes et a dû adapter en conséquence l'ensemble de ses locaux et de ses circuits.

Ces éléments ont conduit l'établissement à solliciter la création d'un nouvel hôpital, initiative qui a été largement appuyée et soutenue auprès du ministère des solidarités et de la santé, par le Maire de Bastia, M. Pierre SAVELLI, par notre député, Michel CASTELLANI et par le Président du Conseil exécutif, ce qui a incité le ministère à missionner sur site un collège d'experts. Ce dernier, en adéquation totale avec la communauté médicale de l'établissement, et la ville de Bastia, a pour mission la mise en œuvre du projet du futur hôpital, avec soit une reconstruction sur site, soit une délocalisation.

Ce collège d'experts a débuté hier son action sur le site.

Pour notre part, il semble évident que le centre hospitalier de Bastia doit rester en ville, ce pour des questions d'accessibilité et en raison du bassin de population qu'il dessert.

La mise en œuvre de ce projet s'inscrit pleinement et naturellement dans la question du CHRU, Centre hospitalier régional et universitaire. Une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du projet d'établissement d'un futur CHRU de Corse vient d'être désignée par la Collectivité de Corse afin de réaliser un bilan quantitatif et qualitatif de l'offre hospitalière existante et de formaliser un projet d'établissement qui sera bien évidemment présenté le moment venu devant votre Assemblée.

Je regrette, cher Conseiller, que vous n'ayez pu assister aux dernières assises de la santé qui ont eu lieu le 11 mars et qui nous ont permis d'avancer, non pas seulement sur un projet d'établissement, mais sur toute l'offre de soins concernant notre territoire.

« Senza saluta, ùn ci hè libertà ».

A ringrazià vi.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

A ringrazià vi, signora cunsigliera.

Question suivante :

*** Question n° 2022/O1/020 - Politique sociale d'urgence et perspective d'accueil de réfugiés ukrainiens**, posée par Mme Santa DUVAL au nom du groupe « Un Soffiu Novu - Un nouveau souffle pour la Corse ».

Mme Santa DUVAL

Je vous remercie Mme la Présidente.

M. le Président, depuis deux ans, nous vivons dans un contexte particulier marqué par une pandémie mondiale qui a généré une crise sanitaire, économique, sociale, etc.

Si en France, nos entreprises ont pu bénéficier d'un soutien inédit, l'économie, et notamment celle insulaire, a souffert considérablement et on a vu des secteurs basculer et avec eux des artisans, des chefs d'entreprise, des salariés. Autant de catégories qui sont venues renforcer la précarité existante et le besoin d'accompagnement social.

Nous allons demain examiner le budget primitif pour 2022 et constater que les dépenses de fonctionnement dans le secteur social, à l'exception du RSA, n'ont cessé de croître.

La Collectivité s'est substituée aux 3 collectivités en 2018 et est désormais l'interlocuteur unique des associations qui sont en première ligne face à l'urgence sociale.

L'initiative associative et la solidarité publiques constituent les 2 dimensions d'une politique d'ensemble. Nous avons récemment voté, et ce à l'unanimité, pour des foyers d'accueil pour les sans-abris ou de l'hébergement d'urgence pour les femmes battues. On peine à distinguer ce qui relève de la Collectivité directement ou du monde associatif soutenu financièrement par la Collectivité ?

Serait-il possible de connaître le montant des initiatives prises par la Collectivité et celui des aides versées aux associations au titre de la politique sociale, ainsi que les capacités d'accueil dont dispose la Collectivité et celles associatives, qu'elle finance ?

On voit que des pétitions fleurissent pour alerter l'opinion et solliciter les communes en demandant un accueil de jour comme de nuit et non plus seulement dans les grands centres urbains, mais également dans les municipalités périurbaines, voire rurale et de petites tailles qui n'ont pas les moyens d'une telle politique ?

Le réseau associatif - comme les Restos du cœur, la Croix Rouge, le Secours populaire, pour ne citer qu'eux - est de plus en plus présent dans l'intérieur de la Corse, ce que l'on ne connaissait avant.

J'en finirai par le contexte international qui succède à la crise sanitaire qui est toujours d'une réalité d'ailleurs, je voudrais parler de la guerre en Ukraine.

L'exode massif à l'ouest des réfugiés et l'exigence d'accueil des pays européens conduira la Corse à prendre part à l'effort de solidarité. Ça a déjà d'ailleurs commencé au niveau associatif, mais aussi des particuliers qui ont proposé d'accueillir des familles ukrainiennes ou encore des communes qui souhaitent mettre à disposition des gymnases ou des salles polyvalentes.

Mardi, le CESEC a exprimé une position que nous partageons, et lancé un appel pour la préservation de populations civiles. Un large soutien a été légitimement apporté aux initiatives en faveur des Ukrainiens déplacés.

J'en viens à la 2^{ème} partie. La 2^{ème} partie de ma question visait donc à ce qu'il était prévu au niveau de la Collectivité. Une initiative est-elle en cours ? Avez-vous été saisi par des associations pour obtenir un soutien financier lié à l'accueil des réfugiés ukrainiens en Corse ?

Les rapports qui nous ont été adressés mardi soir, et ce après le dépôt de ma question orale, y répondent en partie, mais je pense que nous n'avons pas encore toute la mesure de cette guerre et qui ne semble pas en cours de règlement malheureusement. Les 145 réfugiés comptabilisés à ce jour risquent d'être rejoints par d'autres dans un futur proche. D'ailleurs, dans votre rapport, on voit qu'une partie de l'engagement de 50 000 € dédiés à des initiatives propres à la Collectivité de Corse fera l'objet d'une déclinaison dans un second temps, à l'occasion d'une prochaine session.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

La réponse de l'exécutif va vous être donnée par Bianca FAZI.

Mme Bianca FAZI

Merci, Madame la Présidente.

Cara Cunsigliera, Cara Santa,

Comme vous le rappelez, depuis 2018, la Collectivité de Corse est chef de fil en matière d'action sociale et intervient d'une part, dans le cadre du code de l'action sociale et des familles et d'autre part, dans le cadre extralégal par de nombreux dispositifs de soutien aux acteurs de terrain.

Nous l'aborderons demain, à l'occasion du budget 2022. Nos dépenses dans les secteurs social et sanitaire dépasseront les 210 millions d'euros, ils sont en nette augmentation.

Vous le savez, l'action et l'aide sociale et médicosociale de la Collectivité de Corse relève du règlement des interventions sociales médico-sociales de santé réactualisé en novembre 2020, permettant une action à tous les niveaux en faveur des publics en situation de précarité.

Ce règlement traduit la volonté de la Collectivité de soutenir, au-delà de ses compétences et interventions obligatoires, les partenaires publics et associatifs dans leur action quotidienne à destination des publics les plus fragiles et des sans-abris. Je rappelle que cette compétence dans l'accueil d'urgence, c'est une compétence de l'État, mais la Collectivité a fait le choix d'accompagner également ces publics

Pour l'année 2021, sur le volet n° 3 du règlement concernant les interventions en matière de lutte contre la précarité et contre l'exclusion, 588 000 € ont été consacrés au financement de structures d'hébergement d'urgence ou de dispositifs d'accès et de maintien dans le logement. Il s'agit de financements de l'abri de nuit. L'association « Fratellenza », la FALEP, « la Croix Rouge », de structures d'accueil de jour où de domiciliations administratives pour la FALEP et de l'accompagnement social lié au logement, c'est l'association à Nice.

Je vous rappelle qu'en investissement, une subvention exceptionnelle de 100 000 €, récemment, a été votée par votre Assemblée en faveur de la fraternité, du partage afin de soutenir la création d'un projet innovant « Paese di Legnu » qui propose un lieu de vie à destination des très grands.

Par ailleurs, toujours sur le volet numéro 3 du règlement des aides, un budget de 715 000 € a été consacré en 2021 en faveur des associations pour la mise en œuvre d'actions variées à destination des plus fragiles, dont 419 000 € dédié spécifiquement à l'aide alimentaire, concernant « le Secours populaire » ou « les Restos du cœur » par exemple.

Il s'agissait de la distribution de colis alimentaires, de restauration sociale, mais également d'actions d'éducation à l'environnement, à la biodiversité, à l'alimentation, à l'accompagnement des publics fragiles et au renforcement du lien social, accès au droit, lutte contre le non-recours, par exemple.

Les bénéficiaires sont en général orientés, suivis par les travailleurs sociaux de la Collectivité de Corse, mais les associations et les acteurs de terrain sont bien évidemment des partenaires indispensables dans la mise en œuvre des projets.

Je tiens bien sûr à votre disposition tous les éléments relatifs à ces dispositifs. La liste précise des associations, leur capacité d'accueil ainsi que le détail des actions financier.

Enfin, concernant plus spécifiquement l'Ukraine, vous l'avez rappelé, le 28 février dernier, la Collectivité, conjointement avec les associations des maires du Cismonte et du Pumonte, lançait l'opération « Corsica, terra d'accolta » destinée à organiser l'accueil des réfugiés, à mobiliser une aide humanitaire d'urgence et à apporter au peuple ukrainien un soutien financier. Dans ce cadre, notre collègue, Lauda GUIDICELLI, qui a charge pour le Conseil exécutif, deux coordonnées de ces dispositifs, vous présentera demain très précisément les différents projets en cours.

Sur le volet « hébergement », il est notamment prévu la mise à disposition à titre gratuit par la Collectivité de Corse au profit de « la Croix-Rouge française » de 5 logements dépendant de l'ancien collège des Padule à Aiacciu.

Je vous remercie pour votre question.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Madame la Conseillère.

C'est une un débat qui reprendra demain après-midi concernant l'Ukraine et plusieurs réponses complémentaires seront apportées.

Bien. Nous avons terminé la séance des questions orales. Je vais lever la séance de ce matin. Un déjeuner est prévu dans le hall à côté. Nous pouvons évidemment, nous regrouper pour échanger. Le déjeuner se fera à table parce qu'on ne peut pas faire de buffet.

Nous reprendrons les débats à 14 heures comme je l'ai annoncé tout à l'heure, je vous dis bien à 14 heures !

Merci beaucoup.

La séance est suspendue à 11 h 30. Elle reprend à 14 h 30.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

S'il vous plaît, je vous prie de vous asseoir, de mettre vos masques.

Bien. Si tout le monde est prêt, nous allons consacrer cet après-midi à un débat politique important du point de vue démocratique, comme je l'ai annoncé ce matin. Nous en avons décidé en conférence des présidents. Je vais donc intervenir dans un instant.

Ensuite, je passerai la parole au Président de l'exécutif, puis je passerai la parole aux groupes. Pour que tout le monde ait la même information, nous avons validé cette proposition de la conférence des présidents en CPO hier, concernant les temps de parole des groupes, pour un débat qui n'est pas un débat ordinaire, bien sûr, ce sera un doublement des temps de parole. Donc, « Core in fronte » et « Avanzemu » auront 20 minutes de temps de parole, donc 10 multiplié par 2, 20 minutes. 30 minutes pour « Un soffiu novu » et 40 minutes pour « Fà populu in seme ».

O Sgiò Presidente di l'esecutivu, Signore è signori i cunsiglieri esecutivi, Signore è signori i cunsiglieri à l'Assemblea di Corsica
Care tutte, cari tutti,

Oghje, a raprisentazione demucrativa corsa s'addunisce per a prima volta dipoi à l'agressionne è a morte d'Yvan Colonna.

Cume l'aghju detta sta mane, dipoi un mese, simu à tempu cumossi da a so morte tragica d'Yvan Colonna è impittati à una crisa pulitica maiò, marcata da una mubilisazione pupulare tremende, in particulare di a ghjuventù.

La visite du ministre DARMANIN dépêché en urgence, dans un contexte électoral très singulier, souligne combien l'État a pris la mesure de l'onde de choc provoquée par cet assassinat.

Un premier échange a eu lieu le 16 mars. Une première prise d'actes aussi avec le rapprochement programmé des prisonniers politiques. Cette première rencontre n'a pas été le moment historique espéré par certains, le moment qui permet de passer du conflit au dialogue puis à la construction d'une solution viable. Très objectivement ce ne pouvait être le cas les 16 et 17 ou 18 Mars derniers.

Par contre, tout le monde a exprimé le souhait de sortir d'un cycle de méconnaissance, de non-reconnaissance et d'incompréhension de nos attentes et de nos espoirs pour entamer un nouveau cycle de relations apaisées et constructives, visant à définir une nouvelle place et de nouvelles compétences institutionnelles pour notre île.

Deux questions se posent alors à nous Assemblée de Corse et Conseil exécutif de Corse, garants des intérêts matériels et moraux du peuple corse, peuple qui attend aussi des réponses de notre part : Comment allons-nous sortir du cycle présent ? Comment allons-nous construire le prochain ?

D'abord, comment tourner la page sans rien oublier du passé mais en « retirant à la haine son éternité » pour reprendre quelque peu la pensée de Barbara Cassin ?

Il convient de choisir le moment où il n'y a ni vainqueur, ni vaincu, un moment qui n'est pas encore celui de la paix mais un moment où la logique de la confrontation doit céder le pas à la réconciliation et à la négociation.

Et ce moment ne peut être le moment de crise parce que la crise est un point de retournement consécutif à un choc qui engendre une période de décompensation, de dépression pendant lequel s'exprime notamment par la contestation. Le contexte de crise ne permet pas de discerner dans le fracas quelles sont les solutions possibles, de reconnaître l'autre à la fois comme différent mais aussi comme partenaire, d'accepter la persistance de ces différences tout en engageant un premier langage commun de réconciliation.

À mon sens, s'il doit y avoir un préalable et un seul, il faut provoquer ce moment, cette synchronicité – choisir de participer pleinement à ce kairós comme l'appelaient les grecs – est une urgence.

Comment construire le prochain cycle ?

Donner des signes, des gestes forts. Un signe a été donné le 16 mars. Un signe d'ouverture : le rapprochement des prisonniers politiques. Un signe de transparence qui est certes encore une promesse : l'engagement de révéler toute la vérité et œuvrer pour que justice soit rendue pour Yvan Colonna.

Ce matin encore, lorsque j'écoutais Marie-Paule BRANCA avec sa question orale, demandant et proposant la sacralisation de la journée du 21 mars pour la reconnaissance du droit des prisonniers politiques, des droits humains, il y a effectivement des gestes symboliques à mettre en œuvre. La réponse positive du Président de l'exécutif va dans ce sens également.

Bien sûr, nous devons être vigilants dans le contexte électoral vis-à-vis des promesses, dans le charivari de déferlement médiatique et sur les réseaux sociaux qui irrite les esprits, parasite les réflexions, et qui rend les échanges sincères inaudibles.

Commencer aussi par reconnaître nos différences et nos divergences. On ne peut pas les passer sous le tapis, ce n'est pas possible et pas souhaitable. J'entends depuis plusieurs jours parler de fossé, de distance, de fractures, de logiques différents que nous aurions dans l'appréhension des problèmes. Il faut que nous posions nos mots, que nous les pesons car la surenchère sémantique peut être tout aussi dévastatrice que certains actes. Des différences ? Oui et c'est bien là, la richesse des sociétés humaines que d'intégrer la diversité, qu'elle soit sociale, culturelle, linguistique. Nous vivons, nous, une diversité linguistique et culturelle, je l'ai déjà évoquée lors de mon dernier discours, ce n'est pas une nouveauté, est-ce un problème d'identité ? Je ne le crois pas, mais nous aurons à débattre de cela aussi, pas que d'aspect juridique, avant de parler de l'article de la constitution, avant de parler de l'alinéa, il faudra bien que nous parlions aussi de cette

question d'identité qui n'est pas un tabou et d'autant moins que nous vivons, nous, une identité plurielle, additive et inclusive, une identité qui n'enlève rien à personne.

Nier en préalable ces évidences conduit à établir « par principe » qu'il n'y a pas de peuple corse, pas de langue corse, et cela ne permettra pas de progresser dans l'échange. Au moment où le ministre et le Président de l'exécutif, à la suite de cette rencontre, souhaitent amorcer l'ouverture d'un nouveau cycle de relations, donnons-nous collectivement la chance de pouvoir nous exprimer sur tout, sans posture, sans tabou.

Alors de notre côté, nous nationalistes mais plus largement élus de cette Assemblée devons faire notre part de chemin : il consiste à travailler encore et avant tout. Travailler à un consensus sur le contenu de l'autonomie, en définir les objectifs, les modalités et le calendrier. Cela suppose de travailler. Cela a été fait dans le cadre de la commission sur les compétences législatives et les évolutions statutaires de la Corse présidée par Romain COLONNA. Nous avons déjà bien progressé sur un certain nombre de dimensions de l'autonomie, mais il reste encore beaucoup de travail. Nous devons poser les termes de la discussion, nous accorder d'abord entre nous au travers d'une convergence programmatique pour proposer notre conception de l'autonomie. Une autonomie qui ne sera pas un artifice ou un fétiche mais un outil, un outil dynamique, qui répond concrètement à tous les besoins de la population, de la reconnaissance du peuple et de la langue jusqu'à la cherté de la vie en passant par la menace environnementale et la question foncière.

Notre argumentaire, mais aussi celui de l'État, doit être logique, méthodique, transparent. Il devra être purgé des tabous, des non-dits, des comparaisons fallacieuses, des intérêts particuliers, des dogmatismes, des lignes rouges arbitraires qui limitent inutilement les discussions.

Enfin, il faudra poser les termes des négociations, très clairement, avec nos interlocuteurs du Gouvernement et nous entendre de manière intelligible sur le sens des mots et le sens des actes. On ne peut pas envisager que là où se joue l'avenir de la Corse et celui de la jeunesse, les uns ou les autres sortent des réunions de travail sans avoir compris la même chose.

Il convient de parler une même langue, d'utiliser les mêmes mots et être en capacité d'expliquer à la population, aux Corses, aux non-Corses, à ceux qui nous écoutent aujourd'hui, d'expliquer ce que nous voulons et ce qu'est l'autonomie, faire de la pédagogie

Je pense sincèrement que de notre côté, représentants démocratiques du peuple légitimés par les Corses à travers le suffrage universel, devons dire si oui ou non nous sommes ouverts au dialogue et aux négociations. Je considère que les Corses nous ont élus pour cela, je l'ai dit lors de mon discours au moment de mon élection le 1^{er}

juillet dernier. Nous avons leur mandat pour mener cette négociation politique pour l'autonomie. Chacun devra s'exprimer clairement sur ce sujet.

Je vous rappelle que c'est avec la création de cette Assemblée, il y a 40 ans, le 2 mars, par un malheureux hasard de calendrier, qu'a commencé ce cheminement pour la reconnaissance des particularités et de la singularité de la Corse. C'est au travers de ce parlement que les Corses sont représentés et décident de leur avenir.

Nous n'avons pas le droit d'échouer, je vais vous dire mieux : nous n'avons pas le choix. Nous avons un devoir de réussite, pour nos enfants, pour ceux qui naîtront ici de parents venus d'ailleurs, pour tous ces enfants qui doivent pouvoir choisir, choisir de vivre sur cette terre, choisir d'en partir, choisir de parler le corse comme le français. Pour cela, il faut leur reconnaître des droits singuliers qui existent quand même dans d'autres territoires européens, dans d'autres endroits en France, notamment en Outre-Mer.

Avenu tutti un duvere di riescita per a storia, per u populu, per chì i sacrificii di i nostri patriotti ùn sianu vani.

À ringrazià vi.

Alors, la parole est à qui veut la prendre au regard des temps de parole que j'ai évoqués, et notamment, on va commencer bien évidemment par le Président de l'exécutif. J'en déduis que vous voulez prendre la parole, je vous en prie !

Le Président Gilles SIMEONI

Merci Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse, votre perspicacité m'étonnera toujours.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil exécutif de Corse, Mesdames et Messieurs les élus de l'Assemblée de Corse, care cunsigliere, cari cunsiglieri, cari amichi,

Bien sûr, nous sommes émus. Bien sûr, nous sommes toujours sous le coup de l'émotion. Bien sûr, nous sommes tous et tous conscients de nos responsabilités en cette session de l'Assemblée de Corse, qui est le premier moment dans cette institution où nous allons pouvoir nous exprimer avec la force et la légitimité que nous confère le suffrage universel à toutes et à tous.

Cette Assemblée de Corse qui est, vous l'avez rappelé Madame la Présidente, nous l'avons rappelé souvent les uns et les autres, le cœur battant de la vie démocratique insulaire.

Nous avons conscience que le moment est historique, a vocation en tout cas à le devenir et qu'il ne le sera que si nous sommes, les uns et les autres, à la hauteur des enjeux et des responsabilités qui sont les nôtres.

Avant de parler du présent et de ce qui nous attend dans les semaines et dans les mois à venir, qu'il me soit permis de revenir un très bref instant sur ce que nous avons vécu depuis le 2 mars dernier.

Une espèce de continuum, de jour et de nuit, que toutes et tous, chacun dans la singularité de nos parcours respectifs et de nos convictions, n'étions pas peut-être préparés à vivre ou à affronter et une séquence qui, même si le recul manque encore, sera certainement une séquence des plus marquantes de l'histoire de la Corse contemporaine.

Je me tourne d'abord vers la Présidente de l'Assemblée de Corse et vers un certain nombre de collègues pour rappeler que le 2 mars dernier, nous étions dans la salle du palais Lantivy pour la réunion inaugurale du cycle de commémoration, célébration et réflexion des 40 années du statut particulier et de l'Assemblée de Corse.

C'était un moment politique important que nous avons organisé ensemble et un moment aussi humain important parce qu'il y avait dans cette salle, non seulement les élus actuels, tous les groupes étaient représentés, notamment par des femmes, ce qui n'était pas le cas en 1982. J'ai eu l'occasion de le souligner puisque sur une Assemblée de 62 membres, il y avait une femme. Tous les groupes étaient représentés. Il y avait également les anciens présidents du Conseil exécutif, de l'Assemblée de Corse, des élus de 1982, des jeunes, l'Assemblée di a Juventù. Au-delà de de l'anniversaire, il s'agissait pour nous de réfléchir aux 40 années que nous venons de vivre ensemble et essayer d'imaginer ce que pourraient être les contours de l'avenir que nous avons vocation à commencer, à ensemer et à écrire.

Et lors de ce qui devait être mon intervention conclusive, j'ai eu en substance les mots suivants, parce que nous étions émus d'être ensemble, nous avons évoqué aussi la mémoire de celles et ceux qui n'étaient plus là. Bien sûr, on a parlé de Jean-Paul de ROCCA SERRA, il y avait Camille, on a parlé de François GIACOBBI, il y avait Paul, on a parlé de Prosper ALFONSI, le premier président de l'Assemblée de Corse.

Certains collègues m'ont fait l'honneur et l'amitié d'évoquer le nom de mon père et beaucoup d'autres, et donc nous étions émus, comme peuvent l'être les Corses, à la fois quelquefois excessifs dans nos oppositions, mais liés les uns aux autres par une multitude de files invisibles autant que puissants.

Et donc j'ai je suis intervenu pour dire que nous venions d'évoquer ensemble ces 40 années et qu'il ne fallait pas oublier que ces 40 années, elles avaient été aussi marquées par la tragédie. La Corse, elle, continuait d'être, même si nous avions tendance

à l'oublier, et c'est tant mieux parce que la vie et les forces de la vie ont toujours tendance, et c'est heureux à prendre le pas sur celle du désespoir et de la mort, mais que nous avons été pendant 40 années dans une logique de tragédie. Cette tragédie, nous ne la vivions plus au moment où nous parlions, mais qu'elle pouvait revenir à chaque instant. Que nous continuons d'être au risque de la tragédie et que notre devoir à toutes et à tous, c'était, je reprends mes mots, de rompre ce cercle du malheur et de construire un présent et un avenir qui soient ceux d'une société, apaisée, solidaire, fraternelle, en construisant la Corse dont nous rêvons, certainement avec des différences, mais à propos de laquelle je suis certain que pour l'essentiel, nous pouvons être capables de nous entendre, pour nous et pour les générations à venir.

J'ai fini de parler et 10 minutes après, j'ai reçu un SMS d'un haut responsable de service de santé qui venait d'apprendre de façon tout à fait fortuite et personne ne le savait à ce moment-là, qu'Ivan COLONNA, c'était les termes du SMS, était en arrêt cardio-respiratoire suite à une violente rixe dans l'établissement pénitentiaire d'Arles.

J'ai vu dans cette coïncidence tragique pour le coup, une sorte de métaphore de ce que nous vivons, de ce que quelquefois nous subissons, et surtout de ce que nous devons essayer de faire : construire la paix, assurer pour la Corse les chemins de l'émancipation et du progrès et chaque fois que possible, essayer de le faire ensemble, d'abord ici en Corse, et ensuite dans une relation de dialogue respectueuse entre la Corse et l'État.

Alors je ne reviendrai pas parce que chacun a sa lecture, mais il y a eu l'étincelle dramatique qui a mis le feu dans la prairie qui est l'agression d'Yvan COLONNA, qualifiée d'abord d'assassinat, devenu malheureusement depuis son décès le 21 mars, l'assassinat d'Yvan COLONNA.

Je ne reviens pas sur le parcours judiciaire depuis les faits tragiques du 6 février 1998, faits, là encore, tragique, sur les interpellations, les centaines d'interpellations entre février 98 et mai 1999, rappeler quand même parce que ça fera partie de cette histoire qu'on aura vocation à évoquer, qu'il y a eu plus de 42 innocents incarcérés pendant des mois et quelquefois pendant des années. Certains de ces innocents ont perdu leur situation professionnelle, ont perdu quelquefois la vie directement ou indirectement des suites de leur incarcération.

Il a fallu attendre 18 ans, 18 années pour qu'une décision de non-lieu vienne reconnaître qu'ils avaient été poursuivis, stigmatisés et incarcérés à tort.

Je referme cette parenthèse. Nous aurons l'occasion de reparler de tout ça.

Yvan COLONNA avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Il n'a jamais cessé de clamer son innocence. Il souhaitait continuer le combat pour la faire reconnaître. Il a été assassiné dans des conditions aussi atroces qu'inacceptables,

incompréhensibles et d'ores et déjà constitutives, sans préjudice de ce que pourraient révéler les investigations en cours. D'ores et déjà constitutives, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, d'un scandale d'État.

Si le droit au rapprochement avait été appliqué à Yvan COLONNA de façon loyale, il ne serait pas mort assassiné et parce que l'enchaînement des faits qui a conduit à l'acte atroce dont il a été victime pose des questions lourdes sur lesquelles les différents responsables auront à donner toutes les explications utiles.

C'est un drame humain, pour lui d'abord, c'est un drame humain pour sa famille, c'est un fait politique et cela a conduit la Corse au-delà des appartenances, au-delà du fait que la plupart des Corses, dès le lendemain du 6 février 1998, condamnaient de la façon la plus ferme l'assassinat du préfet ERIGNAC, cela pose un véritable problème qui a, je le crois, bouleversé l'ensemble de la société corse.

Ça a été l'étincelle qui a mis le feu dans la prairie. Mais la prairie était déjà prête à s'embraser parce qu'il y avait eu un 2^{ème} manquement au droit : le manquement sur le droit au rapprochement, non seulement à Yvan COLONNA, mais à Pierre ALESSANDRI et à Alain FERRANDI, dans des conditions d'une violence inouïe et d'un cynisme inenvisageable.

On a écarté délibérément le droit au nom d'une logique inavouée de vengeance d'État et on l'a fait en méprisant le vote unanime de cette Assemblée, en méprisant le vote unanime de centaine de communes de Corse, en méprisant les appels unanimes de l'ensemble de la société corse, en méprisant les prises de position courageuses dont on ne saluera jamais assez l'utilité et la portée de députés français de tous les groupes qui sont allés jusqu'à signer une tribune dans un grand quotidien du soir pour dire que le droit aurait dû être appliqué pendant des années, pas pendant un mois, pas pendant 2 mois, pendant des années.

Ce droit n'a pas été appliqué.

La Corse s'est embrasée mais, et c'est le 3^{ème} facteur, la Corse est embrasée aussi parce que depuis tous ces mois et depuis toutes ces années, Paris, les gouvernements successifs, les 2 présidents de la République qui se sont succédés depuis 2015, l'État de façon générale, ont refusé avec obstination, avec mépris, avec cynisme de prendre en compte le fait majoritaire.

Ils ont refusé avec obstination, avec mépris, avec cynisme, de tenir compte du suffrage universel, non pas pour accepter tout ce que les Corses demandent, mais au moins pour dire que oui, oui, en démocratie, on doit respecter le peuple, sa voix, les élus qu'il désigne. Donc, je le dis une fois encore devant cette Assemblée, ce qui s'est passé depuis le 2 mars trouve son origine et sa responsabilité première dans ce triple

manquement aux règles fondamentales de la démocratie. Un triple manquement dont l'État porte la responsabilité exclusive.

Je voudrais vous dire aussi que nous avons pour nous, et je parle en ce moment pour celles et ceux qui ont fait confiance par leur vote, non seulement à la liste « Fà populu in seme », mais également à la liste « Avanzemu », mais également à la liste « Core in fronte », nous avons pour nous la légitimité d'un combat historique qui a été portée pendant des décennies, qui n'a pas vocation à imposer aux Corses qui ne partagent pas nos idées, ce qu'ils ne souhaiteraient pas.

Moi, je le dis en me retournant notamment vers ceux et celles qui représentent aujourd'hui des idées qui ne sont pas nationalistes dans cet hémicycle, il y en a d'autres dans la société corse qui ont d'autres idées qui ne sont pas nationalistes et qui sont tout aussi respectables, y compris si aujourd'hui elles n'ont pas de représentation dans cette Assemblée.

Moi, j'ai toujours dit et j'ai toujours pensé qu'au-delà de la légitimité démocratique et des scores électoraux qu'il faut respecter et prendre en compte parce que c'est la base en démocratie, nous ne pouvons pas construire une société, donc une solution, dans laquelle et dans lesquelles il y aurait en Corse des gagnants et des perdants.

Nous ne pouvons pas, au nom de victoires électorales, fussent-elles successives, larges dans le cas qui nous occupe, 2015, 2017, 2021 de plus en plus larges, nous, nationalistes, ne pouvons pas envisager une Corse dans laquelle il y aurait 10, 20, 30, 40 % de Corses, un peu moins, un peu plus, qui ne se reconnaîtrait pas dans la Corse que nous construisons.

Ça ne veut pas dire renoncer à ce qui est essentiel pour nous. Nous ne renoncerons pas à ce qui est essentiel pour nous. Nous ne pouvons pas l'envisager. Par contre, nous devons essayer à chaque instant et c'est notre devoir et notre responsabilité, parce que le peuple Corse, et je le redis, avec force et détermination, ce ne sont pas seulement les nationalistes et la Corse que nous avons vocation à construire, ça ne sera pas seulement la Corse des nationalistes. Donc notre devoir et notre responsabilité sont et particulièrement au moment où nous sommes rattrapés par le tragique et le risque du tragique pérennisé, notre devoir et notre responsabilité sont de trouver les voies et moyens de la paix dans cette société et de la volonté partagée de la faire respirer, de la construire et de la faire vivre ensemble.

J'ai sous les yeux ce que j'avais dit en 2015. Je m'étais adressé solennellement au Gouvernement et à l'État et je disais, « le moment est venu d'ouvrir un dialogue serein et constructif, un dialogue qui nous permettra d'aborder ensemble, avec calendrier de mise en œuvre, les différents points contenus dans notre contrat de mandature, contrat validé massivement par le peuple ». Je dis à Paris, au gouvernement et à l'État « prenez

la mesure de la révolution démocratique que la Corse vient de vivre. Comprenez enfin que toutes les conditions sont réunies pour que puisse s'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de notre île. Faites-vous aussi votre part de chemin pour que les jeunes de aujourd'hui, nos enfants qui sont la prunelle de nos yeux, mais aussi les générations à venir ne connaissent rien du sous-développement chronique de l'exil, de la dépossession qui ne pourrait que rouvrir le cycle infernal de la révolte et de la violence ».

Nous étions le 17 décembre 2015. Pendant 2 ans, notre main tendue n'a rencontré que le vide et le mépris.

Il y a eu de nouvelles élections en décembre 2017. Nous avons été réélus passant de 35 % des voix à 54 %.

Lors de mon discours d'investiture, j'ai eu les phrases suivantes et je les citerai encore parce qu'on ne peut pas comprendre notre position et notre détermination d'aujourd'hui, notamment à Paris, si on analyse pas celle-ci à l'aune de ce que sont nos engagements depuis 50 ans et de ce qu'ils ont été depuis décembre 2015 devant notre peuple.

Je m'adressais dans les termes suivants, à l'État « la question Corse n'est pas seulement économique et sociale, même si le développement économique et la justice sociale sont des priorités. Elle n'est pas non plus uniquement institutionnelle, même si les institutions sont les fers de lance de l'action publique. Elle est une question fondamentalement politique qui touche à l'existence d'un peuple et à la reconnaissance juridique, politique et symbolique de cette donnée centrale.

Nous souhaitons au plan institutionnel, co-construire avec l'ensemble des forces vives et politiques insulaires et l'État, par le dialogue, un statut d'autonomie de plein droit et de plein exercice, incluant l'exercice d'un pouvoir législatif.

Emmanuel MACRON peut être aujourd'hui, s'il en a la volonté, l'homme d'État qui ouvrira la voie à une solution politique négociée permettant de tourner définitivement la page du conflit et de construire entre la Corse et la République française une relation nouvelle et apaisée. Nous y sommes pour notre part disposés ».

Nous étions au tout début de l'année 2018. Il y a eu ensuite, vous le savez, l'Alb'Oru, les fouilles des élus, les épisodes préfectoraux successifs, le refus de toute avancée.

Enfin, et je termine, le 1 juillet 2021, après la dernière élection que nous venons de vivre, je disais notamment, « je pense à celles et ceux qui ne sont plus là et à leur famille, qu'elles sachent ces familles que le sourire la voix, le visage de celles et ceux qui se sont battus, quelle que soit la manière, et qui ne sont plus là, sont entrés ici avec nous et qu'ils y resteront à jamais. Je pense aux prisonniers politiques,

Pierre ALESSANDRI, Alain FERRANDI, Yvan COLONNA qui doivent se voir appliquer la règle de droit, application qui conduira sans délai à leur rapprochement puis à leur libération.

Je pense à toutes les victimes d'un camp ou de l'autre, d'un conflit qui a duré 50 ans et aussi à leur famille pour lesquelles doit venir le temps de l'apaisement, et nous nous y consacrerons, celui de la réconciliation.

Le conflit doit cesser. Les conditions sont aujourd'hui réunies pour construire une solution politique négociée dans le cadre d'un processus global incluant l'ensemble des forces politiques et des forces vives de l'île.

Je pense que, au moment où s'ouvre peut être enfin ce cycle nouveau, il était indispensable de rappeler ce que nous avons dit et ce que nous avons fait ensemble, par-delà nos divergences et nos désaccords. Il était important que tout le monde l'entende à Paris d'abord, et peut être aussi que les Corses se rappellent et peut être enfin, plus nécessaire, que les jeunes qui se sont battus dans la rue ces dernières semaines, sachent que si nous sommes à leurs côtés dans leur révolte, c'est parce que nous aussi, avant eux, c'est le triste privilège de l'âge, et encore aujourd'hui, nous nous sommes battus pour la démocratie et pour ce pays.

C'est pour ça aussi que de dire que nous avons obtenu plus en 7 jours que vous n'en avez eu en 7 ans ou en 50 ans, c'est à la fois vrai et inexacte.

C'est vrai parce que personne ne peut contester que s'il n'y avait pas eu le 2 mars et la tentative d'assassinat contre Yvan COLONNA, s'il n'y avait pas eu les manifestations, s'il n'y avait pas eu sans doute les affrontements, s'il n'y avait pas eu la mobilisation populaire, bien au-delà des nationalistes, s'il n'y avait pas eu cette jeunesse en fer de lance de l'expression de cette révolte, disons-le clairement, il n'y aurait pas eu de statue de levée du DPS, il n'y aurait pas eu de rapprochement prochain de Pierre ALESSANDRI et d'Alain FERRANDI, il n'y aurait pas eu d'ouverture du processus dans les délais qui viennent de nous être proposés.

Et donc, le meilleur moyen de convaincre non seulement la jeunesse, mais tous les Corses, que la façon de faire prendre en compte des revendications légitimes n'est pas la rue, mais les urnes, c'est de respecter les urnes. Si Paris avait respecté les urnes, les Corses, et notamment les jeunes n'aurait pas eu besoin d'aller dans la rue. Si Paris continue de ne pas respecter les urnes, les Corses retourneront immanquablement dans la rue.

Voilà où nous sommes aujourd'hui.

Et c'est parce que nous avons les uns et les autres conscients de cette histoire que nous devons prendre la mesure de notre responsabilité.

Moi, je le redis avec force, détermination et aussi de façon raisonnée, confiance et optimisme, vous l'avez dit Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse, nous n'avons même pas le choix, nous devons réussir.

Il ne peut pas y avoir d'autre chemin pour la Corse que celui de la démocratie comme méthode et comme objectif.

Nous avons devant nous la possibilité d'un processus, je cite le document qui a été cosigné avec le ministre en charge des affaires corses, mandaté à cet effet par le Premier ministre et le président de la République mandaté à cet effet, pour engager l'État au-delà de l'élection présidentielle : « s'ouvre où s'ouvrira à compter de la semaine prochaine, un processus à vocation historique ».

Ce processus doit nous permettre de claire un cycle de 50 ans, pour la période contemporaine, un cycle marqué par des drames, par des morts, par des logiques de conflits et d'affrontements, par des milliers d'années de prison, par des centaines de femmes et d'hommes qui se sont engagés par tous les moyens, y compris des moyens illégaux, d'un côté et de l'autre, nous devons clôturer ce cycle et nous devons en ouvrir un autre.

Un autre qui pour nous a des contours institutionnels, politiques. Qui peut sérieusement imaginer que nous pourrions renoncer à inclure dans le périmètre des négociations et discussions qui vont s'ouvrir, la reconnaissance du peuple Corse qui est pour nous l'objet central de tous nos engagements.

Qui pourrait imaginer que nous pourrions renoncer au statut de résident et au-delà du statut de résident à mettre en œuvre, toutes les mesures qui seront de nature à préserver le lien inusable et qui doit rester éternel entre le peuple Corse et sa terre.

Qui pourrait penser que nous renoncerons à inclure dans le champ de la discussion le statut de la langue corse, alors même que tous les scientifiques nous disent qu'il ne peut pas y avoir pour une langue en situation de diglossie, de vie, de développement en dehors d'un statut d'officialité ?

Ces questions seront abordées.

Et il est prévu dans le document que nous avons signé qu'elles seront abordées, même si l'État a tenu à faire valoir ce qu'il considérait être, au moment où nous signons ce document, des lignes rouges.

Mais il n'y a aucune discussion dans le monde pour solder un conflit politique, il n'y a aucun processus de dialogue qui se soit ouvert sans que les parties ne fassent part de leurs lignes rouges respectives et sans que le processus ne permettent de les faire évoluer. L'objectif du processus, c'est bien évidemment de traiter tous les problèmes, y

compris la libération des prisonniers politiques, même si cela relève avant tout de l'autorité judiciaire, et y compris les questions liées aux anciens prisonniers politiques, je pense à la question du FIJAIT, je pense à la question des amendes. Je me tourne vers celles et ceux, présidents de groupe et apparentés, qui ont participé et aux discussions et à la dernière séance, avant la signature entre moi-même et Gérard DARMANIN du document de prise d'acte, vous savez que ces questions sont expressément intégrées dans le champ de la discussion.

Donc voilà ce qui nous attend aujourd'hui.

Mais il n'y a pas que le politique et l'institutionnel, et je termine.

Le calendrier est fixé. Une première réunion la semaine prochaine qui doit nous permettre de valider la méthode en impliquant tout le monde.

Cette méthode doit permettre d'impliquer l'ensemble des élus, pas que les nationalistes, tous les nationalistes bien sûr, mais pas que les nationalistes, les autres élus et notamment les autres élus de l'Assemblée de Corse.

À mon avis, y compris les forces politiques qui ne sont pas représentées à l'Assemblée de Corse et on peut penser par exemple, à une représentation sur la base du suffrage universel et des listes qui se sont présentées lors de la dernière élection territoriale.

Il y a donc tout l'aspect politique et institutionnel. Mais on nous l'a dit souvent, les institutions, l'autonomie déconnectée de l'économie du social, du fiscal, de l'environnemental, du sociétal, l'autonomie n'a pas de sens.

L'autonomie pour nous, elle n'est que la traduction institutionnelles de notre volonté de prendre à bras-le-corps et de régler les problèmes économiques, sociaux, culturels, sociétaux.

Et donc au-delà de l'ensemble des forces vives, la proposition que je porterai et que je vous proposerai que nous portions ensemble, en tout ou en partie, c'est bien sûr que toutes les forces politiques sont associées, mais également l'ensemble des forces vives selon des modalités à définir, parce qu'il faut penser à l'efficacité de la démarche.

Mais les forces économiques, comment pourrions-nous apporter une solution globale si nous ne créons pas de la richesse économique et si nous n'assurons pas le développement économique ? Les forces sociales et notamment les syndicats qui ont souvent rappelé qu'ils n'avaient pas été impliqués à l'époque dans le processus de Matignon, qui pourrait prétendre construire une solution politique qui réussisse en ne traitant pas, par exemple, les questions de précarité, les questions de disparité salariale, les questions de vie chère dans les produits de consommation courante ou dans le produit

de carburant, la question des transports et de la maîtrise des transports ou encore, de façon plus prosaïque, pour m'en être entretenu, la question de la représentativité d'un certain nombre d'organisations syndicales, par exemple le STC, qui n'ont pas de représentation nationale et qui se voient interdites par application d'une législation globale, de siéger dans un certain nombre d'instances.

Alors, l'économie avec les acteurs économiques, le social avec les acteurs du social, l'économique et le social ensemble parce qu'on ne va pas déconnecter l'économique du social, et puis tout le reste, y compris la question sociétale. Et je termine parce que beaucoup de Corses disent « oui, beaucoup de pouvoir, plus de compétences, soyons capables de les exercer ». Et cette question-là, regardons-la en face.

Les transferts de moyens qui correspondent au transfert de compétences, indispensables et surtout des compétences au service de quelle vision de la société, de quel projet, de quelle valeur ? Pour nous, c'est clair, celle de la démocratie, celle de l'éthique, celle de la solidarité è quella di a fratellanza.

Je l'ai dit hier, je le redis aujourd'hui, beaucoup de Corses disent, « nous ne voulons pas une société Corse qui soit encore plus demain une société de prédation, une société de violences au pluriel, une société de bandes ou de factions.

Nous aurons donc à parler de tout cela.

Je termine en disant que cette jeunesse qui a été le fer de lance de la mobilisation, nous devons aussi lui donner les moyens d'être totalement et pleinement impliqués dans ce processus.

Nous le lui devons, nous le devons aussi parce que le travail que nous faisons aujourd'hui, c'est pour les adultes Corses de demain et d'après-demain, et il faut donc qu'ils soient pleinement associés.

Voilà, à mon avis, ce que sont les termes de l'équation. Voilà ce à quoi nous avons à répondre aujourd'hui par-delà nos différences, qu'il ne s'agira pas de taire, mais qu'il s'agit tout simplement d'acter et puis ensuite de gérer comme on le fait dans toute société démocratique avec, essayons-le, la volonté partagée de faire que nous ayons plus de points d'accord que de différences. Ça vaut bien évidemment pour l'ensemble des forces nationalistes et notre devoir, à mon sens, est de travailler à la convergence pour que nous soyons, nous, nationalistes, à la hauteur de cet événement.

Mais ça vaut aussi, je le dis très sincèrement et en étant convaincu que cette option-là est la bonne, ça vaut aussi vers les autres forces politiques.

Chaque Corse, aujourd'hui, élu, citoyen, Corse de l'île, Corse de la diaspora est invité à participer et chaque homme et chaque femme de ce pays a une clé de la solution.

Ne manquons pas ce rendez-vous, faisons ce que nous avons à faire et si nous faisons ce que nous avons à faire, nous clôturerons définitivement ce cycle de 50 années et nous écrirons ensemble une page heureuse de l'histoire de ce pays et de ce peuple.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Monsieur le Président.

Donc je donne la parole à qui veut la prendre.

Oui, Paul QUASTANA, pour « Core in Fronte ».

M. Paul QUASTANA

Merci, Madame la Présidente. Allez, je commence.

Alors vous avez dit, dans votre propos liminaire, si j'ai bien compris : « il faut mettre fin à la méconnaissance de la situation, etc. ». Je crois que vous vous trompez lourdement. L'État connaît très bien la situation, l'État connaît très bien les revendications qui sont formulées de la plus petite, de la moins importante à la plus importante. Donc je crois que là, on n'a pas besoin de perdre du temps à leur expliquer, ils le savent déjà.

Ensuite, la situation actuelle, ça a été le drame de la famille COLONNA et les événements qui en ont découlé. Mais vous savez, c'est l'histoire qui repasse les plats.

Il y a 23 ans de cela, l'Assemblée de l'époque était en demande de discussions avec l'État. Nous avons formulé plusieurs demandes pour entamer des négociations. Le Premier ministre Lionel JOSPIN était là, à votre place, et il avait déclaré « il n'y aura pas de discussions tant qu'il y aura la violence, et c'est un préalable non négociable ». Dont acte.

Deux semaines après, il y avait un énorme attentat à l'URSSAF, il y a eu des manifestations, il y a eu tout ce qui en a suivi. Et le Premier ministre est revenu sur sa décision et a décidé de lancer les fameux accords de Matignon.

Je rappelle au passage que les gens qui ont commis ces attentats ont tous été interpellés. Ils ont fait quelques années de prison et aujourd'hui encore, 23 ans après, ils payent des amendes exorbitantes qui mettent en péril leur héritage jusqu'à la 3^{ème} et 4^{ème}

génération. Donc je pense que dans les discussions, il faudrait peut-être aussi se pencher sur ce genre de problème.

Alors à l'époque, là où les discussions ont commencé, l'Assemblée était beaucoup plus plurielle qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il y avait 3 ou 4 sensibilités de gauche, des sensibilités de droite et une seule sensibilité nationaliste, Corsica Nazione 2ème version, c'est-à-dire 2^{ème} mandature, Edmond n'était plus là, les Verts n'étaient plus là, l'ANC n'était plus là, c'était en gros la Cuncolta.

Et la méthode qui a été utilisée, c'est une méthode qui était assez rigoureuse. C'est-à-dire que dans un premier temps, tous les mouvements, enfin nous « Corsica Nazione » de l'époque et je pense, les mouvements de gauche comme de droite, on consultait tous azimuts les forces vives, les chambres de commerce, les agriculteurs, les enseignants, tout le monde. Et à partir de là, chacun est arrivé en sachant exactement de quoi il allait parler.

Ensuite, il y a eu, bien avant de commencer les négociations directement avec l'État, des réunions entre nous, mais qui n'étaient pas des réunions plénières, qui étaient des réunions de présidents de groupes, qui se sont déroulées pas forcément ici, dans des maisons, chez le pauvre Robert FELICIAGGI, au restaurant chez Monsieur PALITTA, etc., et on a réussi à sortir un tronc commun de revendications acceptables par tous.

Et les discussions ont commencé.

Il y a eu un point d'achoppement : c'était le pouvoir législatif sur lequel tout le monde était d'accord, sauf Simon RENUCCI. Et ensuite, évidemment, nos opposants traditionnels pendant les discussions, Monsieur FRANCISCI, Monsieur ZUCCARELLI et Monsieur Nicolas ALFONSI.

Je fais un bref résumé parce que ça pourrait durer beaucoup plus longtemps, mais je vais être bref.

Il y a eu 2 à 3 mois de discussions, avec des commissions. Au bout de 3 mois, ça s'est arrêté. Le Premier ministre a dit « dans une semaine, je vous remets un compte rendu de ces discussions ».

Une semaine après, on monte tous à Paris. M. Lionel JOSPIN a fait un compte rendu des réunions qui n'avait rien à voir avec tout ce qui s'était discuté. Ou ils n'avaient rien compris, ou ils avaient mal écrit, je n'en sais rien, ça n'avait rien à voir. On s'est tous levés et on est partis unanimement.

Tout ça pour dire qu'on ne peut arriver là-haut que si on a sorti d'ici un consensus qui va au-delà de la majorité absolue, c'est-à-dire avec tous les groupes, y

compris le groupe de Monsieur MARCANGELI. Il faut essayer de sortir un tronc commun qui satisfasse tout le monde.

Évidemment, c'est un problème qui ne va pas se régler en 15 jours. Il va falloir des tas de commissions, avec des tas de sujets : le politique, l'économique, le social, le culturel, etc.

Pour en revenir à l'association des forces vives, Monsieur le Président, je me rappelle qu'on avait le droit de monter avec des représentants des forces vives. Je crois que chaque élu avait droit à un représentant. La forme sous laquelle ils s'exprimaient, je ne me rappelle plus exactement, mais bon, on avait le droit.

Pour en revenir à ce que vous avez évoqué, le statut de résident, le peuple Corse, la coofficialité, etc.

On nous dit « on ne peut pas créer deux catégories de citoyens ». Moi, je voudrais qu'on m'explique, ou qu'on nous explique pourquoi ça existe en Nouvelle Calédonie, le droit préférentiel à l'emploi ? À compétences égales, c'est le local qui l'a. Si les compétences ne sont pas égales, on peut prendre un « étranger » avec entre 3 ou 10 ans de résidence. En Nouvelle Polynésie, ce système préférentiel s'applique à l'emploi et au foncier.

Et beaucoup plus près de nous, il faudra qu'on nous explique aussi pourquoi l'Alsace bénéficie d'un droit exorbitant par rapport au droit français, totalement dérogatoire ? Etc., etc.

Je voudrais qu'on nous explique tout ça et qu'on nous dise pourquoi eux ils l'ont et nous, on ne peut pas l'avoir.

Alors, alors on va nous dire qu'évidemment, l'Alsace, avec les guerres mondiales, la Calédonie, etc., ont eu des histoires tourmentées. C'est vrai que la nôtre, non, hein ? Notre histoire à nous, c'est un chemin bordé de roses modifiées génétiquement pour enlever les épines, en plus.

Non, il faut arrêter de nous prendre pour des imbéciles !

Pour en revenir à la façon dont les discussions doivent s'engager, je pense que c'est ici qu'elles doivent se dérouler. La méthode doit être définie ici. Et je pense qu'il faut prendre le temps qu'il faudra, on ne peut pas se permettre d'arriver là-haut en ordre dispersé, avec des refus de certains groupes, avec des négociations qui ne puissent pas montrer qu'on est exactement en phase.

Voilà, merci beaucoup.

Attendez, un dernier mot, s'il vous plaît ? Un dernier point.

Un truc important que j'avais oublié de dire.

Lorsque les négociations ont débuté, il y avait 2 volets.

Il y avait un premier volet qui ne nécessitait pas de modification institutionnelle et un deuxième, le pouvoir législatif et le statut de résident, etc., qui nécessitait des modifications institutionnelles pour lesquelles le Premier ministre avait refusé de s'engager en l'état du gouvernement français de l'époque. Mais il avait pris l'engagement solennel, du moins c'est ce qu'il a dit, de remettre ça en discussion, l'évolution institutionnelle, c'est-à-dire un nouveau statut inscrit dans la Constitution, s'il était élu Président de la République.

L'histoire a décidé que non.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Monsieur le Conseiller pour ces éclairages, je ne vais pas dire historiques parce que vous en prendriez ombrage, mais merci pour ces acquis de l'expérience qui nous permettent effectivement de mettre en perspective un peu plus la méthode de travail que nous devons avoir et je partage...

Brouhaha.

Bien sûr, bien sûr, on va en discuter plus, plus de manière plus approfondie et voir comment, méthodologiquement, on va mettre les choses en place.

Mais en tout cas, ce que vous avez évoqué, est particulièrement important sur la question de la méconnaissance, même si ce débat-là ne doit pas conduire à un « Chjama è risponde ».

J'ai le sentiment qu'effectivement, la période la période à laquelle vous faites référence, y compris dans des périodes où il y a eu des tensions très fortes entre la Corse et l'État, le niveau de méconnaissance de ce que nous sommes réellement n'était pas du tout le même. C'est à dire que oui, l'État est au courant de tout, mais la connaissance et la compréhension de nos représentations, de ce que nous sommes, de notre lien à la terre, etc., n'est absolument pas le même.

Je crois qu'aujourd'hui, il y a véritablement, au sein de la classe politique française, d'une grande partie de la classe politique française et d'une partie du gouvernement, véritablement, une méconnaissance de ce que nous sommes, de notre culture, de l'importance de notre langue, de la façon dont nous procédons dans le cadre

d'un deuil par exemple. Et ça, c'est quand même problématique et c'est pour ça que j'ai souhaité l'évoquer.

Voilà, mais on pourra en discuter.

Donc qui souhaite intervenir?

M. Jean BIANCUCCI

Présidente, si je suis le dernier intervenant, je suis très heureux de le faire. Je vois qu'il n'y a personne. Je me dévoue.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

A ringrazià vi. Allez-y, Monsieur le Président.

M. Jean BIANCUCCI

On est dans une situation... je ne sais pas d'ailleurs si on en mesure tous la gravité. C'est, qu'on le veuille ou non, et le président l'a dit tout à l'heure et le témoignage de Paul qui a pratiqué les négociations, je crois qu'il faut le prendre en compte. C'est un témoignage qu'il faut verser aux futures négociations en tout, aux contacts qu'on aura à Paris et qui donneront, on l'espère, l'évolution d'un processus pour l'autonomie de la Corse.

Alors je voudrais d'abord, j'ai commencé par cela, mais mes premiers mots, je voulais les destiner à la famille COLONNA, à Jean qui a été mon prof de gym, à sa femme, à Stéphane, à Christine qui a siégé à côté de nous, aux enfants d'Yvan, Ghuvan Battistu et Ghjaseppu.

En dehors de ce qu'on peut dire au plan politique, il y a une émotion que tout le monde partage. Alors je pense que s'il y a quelque chose qui ne souffre pas discussion, c'est bien ce partage.

En tout cas, je voulais leur dire, et c'est l'occasion, notre affection, notre émotion et puis nous continuerons bien entendu d'être là et nous essaierons de réfléchir ensemble.

Mais au-delà de cette douleur partagée, il y a aussi une évolution historique, le Président l'a dit, et je comptais intervenir sur ce plan-là, mais je voudrais quand même dire un certain nombre de choses.

Quand nous étions avec quelques lycéens devant le lycée Fesch en train de revendiquer une université en Corse, c'était au mois de mai 68, nous n'imaginions pas que, y compris à travers la manifestation qui avait été organisée quelques jours après et

qui réclamait l'autonomie de gestion, que le parcours serait si long, serait difficile, aussi difficile et qu'il y aurait bien entendu tant de drames.

Les drames d'ailleurs ne sont pas uniquement d'un côté, vous le savez, il y en a eu et beaucoup ont partagé ces situations dramatiques.

En 1982, on a eu un statut. J'étais de ceux, je vous le dis, qui considéraient que le compte n'y était pas et que donc, c'était a trappula.

Et puis d'autres comme Edmond SIMEONI, eux considéraient qu'il fallait quand même jouer le jeu et je crois qu'ils avaient raison.

Et puis il y a eu des évolutions, je ne vais pas parler uniquement des jours, il y a eu aussi des nuits, plutôt bleues d'ailleurs...

Et puis, il y a eu les négociations de 1990 avec JOXE, mais qui ont précédé les négociations.

Il y a eu un événement d'une portée majeure, ça a été le discours de ROCARD, qui a reconnu le fait colonial. Et là, pour la première fois, je crois que c'était en 1988, on a eu un responsable politique, quelqu'un qui avait, qu'on le veuille ou non, une ouverture d'esprit exceptionnelle et qui a reconnu devant ses pairs, le fait colonial.

Je pense que l'on aurait dû tirer beaucoup de leçons de cette intervention. Elle a été, à mon sens, historique et c'est ce qui a permis ensuite les négociations qui se sont faites et qui ont produit le statut JOXE.

Statut JOXE où on nous avait dit, en tout cas je n'étais pas de ceux qui négociaient, mais ceux qui négociaient nous avaient dit « ça y est, on a l'autonomie ». Alors vous pensez bien que tout le monde était très content. Et puis, quand le statut a été publié, il ne restait plus rien de l'autonomie. Je ne vais pas y revenir. C'était comme ça et cela a provoqué un divorce chez les nationalistes que vous connaissez, avec bien entendu un certain nombre de problèmes ensuite. Mais je ne vais pas m'attarder, même s'il y a eu là-aussi des douleurs fortes, des drames. Et il faudra qu'on intègre tout ça, parce que les choses ne se sont pas faites facilement. Il y a eu des problèmes, il y a eu des difficultés et tout au long du parcours.

Et puis Paul l'a dit, il y a eu les accords de Matignon.

Mais ce qu'on a oublié de dire, c'est qu'avant les accords de Matignon, il y a eu l'affaire ERIGNAC. Et là, avant que des solutions puissent apparaître, comme en 1982, il y a eu l'affaire de Bastelica, je vous en ai parlé, je ne vais pas y revenir, mais là-aussi on se rend compte que chaque fois, un événement dramatique est à l'origine d'un début de solution.

Quand on dit ça, chacun apprécie à sa manière, c'est la vision à la fois d'un militant et d'un élu qui a été élu en 1992, mais je n'ai pas à faire la leçon aux uns et aux autres. Il ne s'agit pas de ça.

J'essaye de « tramandà » ces événements, avec la perception, sans doute pas uniquement objective, avec le côté subjectif qu'on peut avoir de l'interprétation des événements.

Et puis, il faut le dire, il y a eu aussi, parce que sinon on oublierait une partie de notre histoire, il y a eu aussi des négociations avortées et des tentatives avortées.

Il y a eu des hommes politiques, vous le savez, qui, comme on dit, ont mouillé le maillot, mais ça n'a pas abouti.

Et je pense, notamment, au fameux conseil interministériel qui s'est tenu le 31 octobre ici et on avait eu auparavant des engagements comme quoi le Président de la République, Monsieur SARKOZY, allait avancer sur un certain nombre de problèmes. Les problèmes, vous les connaissez, on ne va pas y revenir. On allait avoir un contenu qui aurait permis au statut de pouvoir avancer d'une manière déterminante.

Il est bien entendu qu'un certain nombre de personnages politiques ont fait en sorte que cette situation puisse se produire. Ce n'est pas uniquement les nationalistes. Donc ça veut dire que là aussi, il y a une volonté partagée tout le long.

Et puis ça n'a rien donné, ça n'a rien donné et je me souviens, j'étais là, Jean-Christophe ANGELINI était à côté d'Edmond, on avait Edmond au milieu. SARKOZY est venu toucher la main à Jean Christophe, à Edmond, il s'est arrêté. Moi, s'il me touchait la main, j'aurais refusé la main, je vous le dis, hein.

Au point tel que la déception, la déception était énorme.

Jean-Christophe, on avait fait les choses ensemble, donc on se rappelle.

C'est pour vous dire, il n'y a pas eu que des satisfactions. Je le dis pourquoi ? Parce que le chemin est difficile. Il ne faut pas croire que parce qu'on a un rendez-vous à Paris, que les choses automatiquement sont réglées, mais je vais y venir d'une manière un peu plus précise.

Et puis il y a eu, Madame la Présidente de l'Assemblée, vous savez de quoi je vais parler, il s'agit d'un projet qui a été porté par l'université et dont l'intitulé, il me semble, portait sur la citoyenneté culturelle.

C'est une démarche très intéressante. Il y a eu la production d'un document, Madame DEBARRE qui m'avait auditionné, puisque j'avais été à ce moment-là au nom du groupe, était très intéressée.

Résultat des courses : 0.

Donc, là aussi, c'est une initiative qui aurait pu permettre d'avancer et ça n'a pas été le cas.

Et puis, il faut le dire parce que ça a permis quand même de donner un peu d'élasticité au débat politique, pour le moins d'ailleurs.

Il y a eu la cessation des activités du Front en 2014. Tout le monde nous disait, voilà tant qu'il y a la violence, on ne peut rien faire. Ils avaient peut-être raison, mais « dès que la violence s'arrête, on va discuter de tout, on va parler de tout, on va aborder tous les sujets le problème de la langue, mais bien sûr notre langue ; le problème des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi ; le problème du statut de résident d'ailleurs », c'était à ce moment-là, 2014, qu'on avait voté fin avril le statut de résident.

Et puis il y a eu 2015. Alors là, les nationalistes donc ont été portés aux responsabilités. Nous étions, bien entendu, très heureux, mais nous pensions que nous pouvions, à partir du moment où il n'y avait plus de phénomènes de violence, où nous avions un électorat qui nous avait donné une majorité, tous les nationalistes étaient unis, les conditions idéales y étaient. Et puis rien du tout. Mais rien du tout !

Le Président de l'Exécutif vous l'a dit tout à l'heure. Donc voilà 2015, 2018... Enfin, 2016 puisque les élections ont eu lieu il me semble à la fin de l'année 2015, nous venions de voter le PADDUC au mois d'octobre, si je me souviens bien. Donc à partir de là, à partir de là on a espéré que les choses puissent évoluer, que les négociations et que le dialogue soient ouverts et comme l'a dit le président, une fois de plus, nous avons tendu la main, mais nous avons été les seuls à tendre la main.

2018, pareil. Le reste, vous connaissez, on est en plein dans le sujet.

Que ceux de Paris soient certains, et c'est un message à la fois militant, mais aussi celui d'un élu et pas uniquement d'un élu territorial, d'un élu de base, en ce qui regarde la langue, en ce qui regarde le peuple, en ce qui regarde la terre, nous ne renoncerons jamais. Jamais !

Une fois qu'on a dit cela, on peut bien entendu envisager de dialoguer et de négocier, parce que dialoguer, c'est le premier niveau ; négocier, cela veut dire qu'on va, point par-point, essayer d'avancer et d'avoir des synthèses.

Et c'est pour cela d'ailleurs que j'avais pensé, en tout cas on n'a pas eu la même lecture du compte-rendu qui avait été fait des discussions avec le ministre de l'Intérieur, j'avais pensé qu'on avait un premier niveau qui était déjà au-dessus du dialogue et qui était déjà un début de négociation. Et je comprends et vous le savez, nous avons soutenu le Président de l'Exécutif dans la signature de ce document. Mais on peut avoir aussi des avis différents.

Ce document, je ne vais pas reprendre le contenu, mais il peut, à mon sens et chacun, bien entendu, évoluera ou pas sur ses positions, servir de base pour que les choses avancent. En tout cas, j'en ai espoir.

Alors voilà, c'était à la fois le témoignage d'un élu, d'un militant et de quelqu'un qui est toujours aussi déterminé pour arriver aux droits nationaux du peuple corse.

Je vais passer la parole, si vous le permettez, comme ça on fait une intervention en polyphonie, Madame la Présidente, vous avez eu le vieux, vous allez avoir le jeune.

Vas-y Don Jo !

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Donc je passe la parole, je suis obligée là, à Don Jo LUCCIONI, pour « Fà populu in seme », dit « le jeune ». Je vous en prie.

M. Don Joseph LUCCIONI

A ringrazià vi, O sgiò Pridenti.

Signora Pridenti, Sgiò Pridenti, Cari eletti, Cari tutti,

Prima vuriu, in si tempi di dolu, di tristezza, avè una pinsata pà Yvan COLONNA, salutà a so memoria è avè una pinsata è un sustegnu pà a so famiglia, i so cari è i so amichi.

Noi altri ghjovani nati à a fine di u 20simu Seculu, o à u principiu di u 21simu Seculu, ùn emu micca cunnusciutu parsunalamenti à Yvan COLONNA. Un emu micca militatu à fiancà à eddu, ùn l'emu micca cunnusciutu, ùn l'emu micca scontratu, mà, ci vole à dì la, noi altri ghjovani semu criscuti, semi ingrandati, semu stati nutriti da i 3 prucessi d'Yvan COLONNA, da a storia è di u cuntestu pulitucu in giru à u commandò dittu « Erignac » è u cuntestu di l'annu 2000 in corsica, incu i mossi di sustegnu, di sulidarità massicci di u populu corsu in Corsica è aldilà.

Noi altri ghjovani, è à tittulu parsunali, ghjeu ùn era micca natu quandu Yvan COLONNA hà decisu di mettà si in ritiru di maghju di u 1999. Aviu ghjustu 4 anni quandu Yvan COLONNA hè statu incarceratu in Francia, arristatu da a puliza francesa, incarceratu luntanu di a so terra, di a so ghjenti, a so famiglia, i soi è u so populu.

Eppuru, noi altri ghjovani, nati à s'epica, noi altri ghjovani chì ci semu arriti, suvitati da u populu corsu s'ultimi settimane ind'è a so diversità, ùn l'emu cunnisciutu parsunalmenti mà avemu sempre à menti issa imagina, si fiuri di l'intarvista ch'avìa datu Yvan COLONNA à ghjuralisti francesi à a televisiò, nanzu di mettà si in ritiru di maghju di u 1999.

Fori di qualchì archivi ch'anù circolatu issi pochi ghjorni, ind'è quale si po vede u pastore di Cargese giovanu, sprimà si, par esempiu, nant'à a situazioni di duminazioni culuniali di u populu corsu, di a so lotta par a ricunniscenza di i so diritti naziunali, nant'à l'affari chì a CFR avia vulsutu impediscia u cuncertu in Carghesi, fin'à oghji ùn cunnusciami chì si fiuri.

Eppò, comme vous tous j'imagine, j'ai pris connaissance ce matin de la vidéo qui a été prise à la prison d'Arles, il y a quelques mois, à la fin de de l'année dernière, une vidéo dans laquelle si pò veda à Yvan Colonna ghjungandu à scacchi è scambià incu un dittinutu nant'à a situazioni pulitica di a Corsica.

Ce que je retiens de cette vidéo, c'est bien sûr l'homme, debout, un omu arrittu, un omu determinatu, un omu fieru, notwithstanding les dizaines d'années, plus de 22 années séparant cette image de l'image que l'on a tous connue en 1999, notwithstanding les années de prison de souffrance, de douleur, de drame et je pense qu'il faut retenir à la fois, à vedi militanti, à vedi patriotica di u pastori di Carghesi, ma dinò a so speranza. L'espoir et l'optimisme, on le ressent dans ses propos, l'espoir et l'optimisme de voir ce peuple reconnu dans ses droits, de voir ce combat pour lequel se sont levées depuis plus d'un demi-siècle maintenant des générations de femmes et d'hommes, de voir ce combat aboutir et de voir ce pays s'émanciper et ce peuple reconnu et préservé, malgré les inquiétudes qui peuvent être exprimées.

Allora, ci hè un'affari dinò chì hè impurtanti, lorsqu'il évoque sa foi et sa croyance en un sursaut collectif du peuple corse ; l'ironie de l'histoire malheureusement ne croyait pas si bien dire. Qualchì mesi dopu, à partesi da u 2 di marzu, emu vistu a capacità di riazzioni, di rivolta legitima di u nosciu populu è di a noscia generazioni.

S'en est suivie une mobilisation sans précédent, à tutti i liveddi, in i paesi, in i città, in i pievi, i veghji urganisati, i manifestazioni, des dizaines de milliers de personnes, in Corti, in Bastia, in carrughju, in i stretti.

Une lame de fond avec, Monsieur le Président de l'Exécutif, vous le rappelez, la jeunesse en fer de lance, une révolte légitime qui vient parachever au moins 6 années,

puisque c'est la période depuis laquelle les nationalistes sont aux responsabilités, de mépris du fait démocratique, de non-traitement de la question corse dans sa perspective historique, sa dimension symbolique et éminemment politique.

Allora hè vera, suite à cette mobilisation notamment, l'État français semble avoir changé de braquet avec une volonté d'ouvrir un cycle de discussions et peut être probablement demain de négociations, vous l'avez dit Monsieur le Président, qualifiées à vocation historique.

Oghji ci tocca à realizà chè no semu in una stonda decisiva pè l'avvena d'issu paesi, d'issu populu, di a giuventù, di i generazioni d'oghji è di dumani.

L'ouverture de ce processus doit pouvoir, et c'est ce que l'on souhaite, entraîner la Corse sur un chemin qui soit irréversible et qui tourne définitivement, non pas par renoncement, mais par victoire, la page de 50 années de conflits, de tensions, de drames le moins souvent revenus, pour ouvrir une page d'espoir, de relations nouvelles entre la Corse et Paris, une situation politique nouvelle in Corsica.

Et on a évoqué, outre la question des prisonniers politiques, outre ghjustizia è verità pà Yvan, la question de l'évolution statutaire, notamment de l'autonomie. Je ne voudrais pas m'étaler sur la dimension technique, juridique, je crois que mon collègue et ami Romain COLONNA, en sa qualité de Président de la Commission des compétences législatives et réglementaires, dirait un mot à ce sujet.

Mà l'autunumia, ùn n'hè micca solu un cuncettu ghjuridicu, ùn hè micca solu un statutu, hè dinò una manera d'essa, a traduzioni ghjuridica di ciò chè no semi, un populu, un paesi è un strumentu à u liveddu statutariu da risponde di sicuru à i pauri è a primuri di u populu corsu, di a so ghjuventù, le recul de la langue, l'érosion de l'identité culturelle, les phénomènes de dépossession foncière et immobilière.

Répondre également aux problèmes et aux maux quotidiens : l'accès à l'emploi, l'accès au logement, l'accès à la terre et bien sûr, répondre aux aspirations légitimes et validées par le peuple Corse ; à savoir notamment la reconnaissance, la sauvegarde et la pérennité de ce peuple sur sa terre.

Aujourd'hui, outre la question de l'autonomie, il va nous falloir nous battre, comme c'est le cas depuis au moins 50 ans dans la période contemporaine, pour que l'État reconnaisse, nous reconnaisse pour ce que nous sommes. Vene à di, un populu, un peuple, certes un peuple petit par la taille, par le nombre, un peuple de Méditerranée occidentale, mais un peuple debout.

Un populu vivu, un populu fieru, un populu degnu è un populu arrittu, un populu incu a so lingua, a so cultura, a so storia, i so strazii, i so spiranzi è u so prugettu.

Un peuple historiquement épris de liberté.

Un peuple épris de démocratie.

Un peuple épris de justice.

Un peuple qui n'attend en retour que du respect, de la justice et la prise en compte du fait démocratique.

Je pense que depuis l'ouverture du débat oghji, emu avutu una parolla ch'hè vultata à spessu, c'est le mot « drames ».

Oghji, ci tocca culletivamente, noi altri naziunalisti, ind'è a diversità di i cumpunenti di u movimentu naziunali, noi altri eletti di a Corsica, aldilà di i naziunalisti, mà a Corsica è u populu corsu ind'è i so insemi, i forzi vivi, economichi, suciali è culturali.

Ci tocca à riescia puliticamenti pour définitivement espérer tourner la page, et c'est ce que nous souhaitons collectivement, du conflit, des drames, des tragédies, pour que les générations d'aujourd'hui et de demain connaissent un avenir meilleur sur cette terre ; terre sur laquelle le peuple corse pourra, nous l'espérons, maîtriser son destin.

Allora, pà compia, a sapeti, u cantu corsu porta tanti spirenze è tanti primuri di u nosciu cumbattu, qualchì versu di « Canta u Populu Corsu : A strada di l'omu » :

« Tu chì cerchi furtuna campendu à straziera, comè un paesi vivu chì si batta è chì spera ».

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

A ringrazià vi, o Sgiò Cunsiglièru.

Qualu hè chì vole piglià a parolla ? Jean-Christophe ANGELINI, per « Avanzemu », avete a parolla.

M. Jean-Christophe ANGELINI

Vi ringraziau. Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil exécutif, Chers vous toutes et vous tous, Chers collègues.

Les groupes, pour partie, se sont exprimés et il me revient donc à ce stade de délivrer modestement la parole du groupe que je préside aux côtés d'une bonne partie de mes amis en cet hémicycle.

Dire d'abord, c'est une évidence, rappelée par chacun que c'est d'abord un moment de deuil.

Moi, je voudrais le dire, sans emphase, sans pathos, ceux d'entre nous qui étaient à Cargèse ces derniers jours, notamment pour les obsèques, et les dizaines de milliers d'autres qui, sans y être physiquement, l'ont vécu avec la même douleur, ne peuvent pas, quelques jours seulement après ceux-ci, s'exprimer en cet hémicycle sans y penser fortement.

Et dès lors, le discours politique, sans verser dans le débat philosophique ou conceptuel, perd une bonne partie de son sens, confronté qu'il est à l'inextinguible douleur et au vide abyssal qu'elle provoque dans nos vies.

C'était dit par un jeune élu à l'instant même, on a tous vécu à côté d'Yvan COLONNA, qu'on était d'accord ou pas avec ses idées, avec les gens dont il était proche, avec l'acte qui a pu être commis et dont il a toujours dit qu'il en était éloigné. On a tous, tous vécu avec lui et aux côtés des siens.

Et d'ailleurs, sans pathos aussi, je crois qu'on se souviendra tous, aussi longtemps que nous vivrons me semble-t-il, du moment et du lieu où nous nous trouvions, lorsqu'un média, un proche, un appel nous a avertis qu'il avait été agressé dans la prison d'Arles. Quelques secondes après, ce qui est d'une indécence sans nom, qu'il était en état de mort cérébrale. Et quelques minutes plus tard, qu'il était tragiquement mort.

On s'en souviendra tous et ça nous hantera longtemps.

Tout simplement, parce qu'il est mort en continuant de clamer son innocence entre les mains d'un fou de Dieu, d'un djihadiste, dans des circonstances troubles et surtout, alors même que les dispositions aux termes desquels il était emprisonné à Arles et bien lui interdisait de rentrer dans son pays.

Il est mort et il n'aurait pas dû mourir.

Et nous, aujourd'hui, nous nous réunissons pour parler de la suite.

C'est normal quelque part. Il est légitime que les élus de la Corse, même si le deuil est très proche et qu'il continuera, s'expriment aujourd'hui en cet hémicycle.

Mais je voulais le dire solennellement au nom des miens, c'est d'abord ce moment de deuil.

C'est ensuite, puisque Josépha partagera ce temps de parole, un moment de soutien. Comme Jean, il l'a dit, je pense à Christine, aux côtés de laquelle j'ai eu le plaisir

de siéger en tant que benjamin de cette Assemblée, en 2004, à Stéphane, aux parents, à ses enfants, à sa compagne et à celles et ceux qui sont tout d'abord hantés et touchés de plein fouet par cette disparition.

Mais ça n'est pas comprendre ce pays, et ça a été dit abondamment ces dernières heures, que de penser pouvoir circonscrire le deuil au champ de la famille ou du village de Cargèse.

Ce deuil, je le redis, on l'a tous vécu.

Et aujourd'hui, il importe non pas de le dépasser, de le mettre en perspective, le temps n'est pas venu. Mais de voir politiquement dans quelles circonstances il est intervenu et surtout ce qu'il nous reste à faire.

Moi, je crois un certain nombre de choses que je voudrais vous concéder en toute franchise.

La première d'entre elles, ça a été dit également, c'est que beaucoup de ceux qui ont été dans la rue à nos côtés, qui l'ont prise, pour le dire un peu rapidement, n'étaient pas nés au moment où le préfet Erignac est mort.

Pas davantage pour beaucoup, lorsque Yvan COLONNA a été arrêté, puis incarcéré pour près de 20 ans.

Mais 20 ans après, le problème demeure en son principe, dans sa douleur et dans son architecture politique. Et c'est bien, je crois, de cela dont il est aujourd'hui question.

On a parlé et on va parler encore.

Moi, je voudrais m'attarder sur 2 ou 3 messages simples, une fois l'émotion et le deuil rappelés et clairement ressentis.

Un dialogue s'ouvre. Je ne sais pas s'il prospéra. Mais en toute humilité, je sais à coup sûr dans quelles conditions il pourrait échouer. Jean l'a dit en creux, ne nous voilons pas la face, la relation à l'État a toujours été pour le mouvement national une pomme de discorde. Elle a suscité des soubresauts au début des années 80, une scission au début des années 90, peut-être mêmes des affrontements fratricides. Et je veux croire, au risque d'être politiquement incorrect, que si tel ne fut pas le cas au début des années 2000, c'est tout simplement parce que « Corsica Nazione » était seule à l'Assemblée.

Si d'autres tendances avaient été représentées en cet hémicycle, et je parle de notre famille politique, il y a fort à parier malheureusement que le problème se serait reposé.

Donc, aujourd'hui, de grâce, et je le dis avec humilité et solennité, essayons autant que faire se peut d'éviter tout d'abord ce piège entre nous.

Il y a des nationalistes dans la majorité, d'autres dans l'opposition. C'est un fait politique. Ce n'est pas un drame. Il n'y a pas d'un côté la majorité incontestable et de l'autre ceux qui voudraient délégitimer le suffrage universel.

Pas les légalistes.

Pas les putschistes.

Il y a des nationalistes.

Je l'ai dit un peu plus tôt dans un discours précédent, je crois que cette règle qui va consister tout d'abord, à rebours d'un certain nombre de choses, à cultiver le respect entre nous est première et essentielle. Parce que nous savons encore une fois qu'en plus du coût humain, émotionnel, du traumatisme, ça a aussi un coût politique.

Deuxième enseignement très rapide.

Au risque de sembler contradictoire, mais ça n'est pas le pas, croyez-moi en tous les cas je pense, attention à une rupture entre ceux qui sont nationalistes, qu'ils soient dans la majorité ou pas, et tous les autres Corses. Attention !

Moi, j'ai manifesté à chaque instant, comme vous toutes et tous ou en tous les cas, la plupart d'entre vous ces derniers temps. Je continuerai de le faire, y compris dimanche dans les rues d'Aiacciu, c'est une évidence. Mais j'entends celles et ceux qui partageant parfois un certain nombre de nos idées n'en sont pas moins attentifs à l'évolution de la situation. Pas simplement pour ce qui va regarder l'état de notre jeunesse ou les risques qu'elle peut parfois courir, mais plus globalement, la situation politique qui est en train dirons-nous d'évoluer.

Nous y arriverons si le mouvement national se respecte et si le peuple corse se rassemble.

Et le peuple corse, ça a été dit, ce ne sont pas que des nationalistes, fussent-ils d'un côté ou de l'autre de cet hémicycle. Ce sont ces gens qui, de manière parfois excessive, mais néanmoins nous alertent et nous rendent attentifs à ce qui est en train de se passer dans ce pays et aux heures difficiles que nous vivons.

Je crois donc qu'il faut que nous nous respections et que nous nous écoutions et que, sortant de cet hémicycle, nous nous mettions en capacité de nous rassembler.

Alors, je ne veux pas verser dans l'œcuménisme de principe, ni dans des déclarations, ma foi, assez simples en ce jour particulier. Je mesure, comme vous, la complexité de la tâche. Je sais à quel point ensuite, les jeux politiques, les manœuvres partisans d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée ne manqueront pas d'intervenir.

Mais je veux croire, en incorrigible optimiste, qu'il existe un chemin pour la volonté, et je terminerai là-dessus.

Moi, je ne crois pas qu'il y ait deux discussions, pour faire écho à ce qui a été dit par le Président de l'Exécutif ou par d'autres.

Une, et ça n'a pas été dit en ces termes, pour nos fondamentaux.

Et une autre pour les questions qui relèveraient du sociétal.

Quand le mouvement national a débuté dans sa forme contemporaine, à la fin des années 60, on était encore dans les 30 glorieuses et on pouvait, même si la situation était dramatique à bien des égards, parler dans une autre configuration de langue, de peuple, de droits, de terre, parce qu'il y avait, non pas une conjoncture extrêmement favorable, mais une forme d'amélioration d'un certain nombre de conditions économiques ou sociales.

Dans les années 90, 2000 et aujourd'hui en 2022, les choses n'ont cessé et ne cessent encore de se dégrader. Et les Corses, nos compatriotes vivent aussi douloureusement, me semble-t-il, et au risque là-aussi de provoquer, mais tant pis, le fait de parler une langue qui n'est toujours pas reconnue et le fait de payer une fortune le litre de carburant à la pompe à essence.

Le fait d'avoir encore des gens en prison et le fait de ne plus pouvoir accéder à la terre, à la propriété et bientôt, c'est d'ailleurs déjà le cas en certains lieux, à la location. Et il n'y a pas d'antinomie ou de dichotomie entre la lutte pour ce peuple et son droit à un développement économique, social, fiscal, raisonnable et ambitieux.

Donc pour nous, dans la négociation qui s'ouvre, intégrer ces sujets-là, au même titre que ce qu'on appellerait nos fondamentaux est capital, car sinon, depuis Paris, on pourrait nous regarder comme ceux qui se perdent dans des débats éloignés de la réalité vécue, alors même, on le sait, que pour tout ou partie des problèmes que j'ai évoqués et comme pour tant d'autres encore, la révision, par exemple, de la loi fondamentale est à même de résoudre et, par exemple, la question de la coofficialité et, par exemple, celle d'une partie de la constitution du prix du carburant.

On a besoin d'une évolution institutionnelle et constitutionnelle pour parler notre langue, pour voir notre peuple reconnu, mais aussi pour régler un certain nombre de sujets qui empoisonnent littéralement la vie de nos concitoyens.

Et je terminerai en ces termes.

Lorsque Madame LEBRANCHU est venue ici, depuis un autre groupe à l'époque, je lui ai dit que si la Corse était de son point de vue « la région la plus décentralisée de France », je cite, « elle était pour nous l'île la plus centralisée de Méditerranée et d'Europe ». Et qu'ici existait un peuple qui militait, qui milite encore pour le droit à l'autodétermination.

L'autodétermination, c'est quoi ? Indépendamment des choix institutionnels qui seront formulés durant la séquence de dialogue, c'est tout simplement, à un moment donné, permettre aux gens de s'exprimer et au peuple, je cite, de se déterminer librement.

Je veux le dire au seuil du dialogue, du processus qui s'ouvre.

N'oublions pas qu'à un moment donné, celles et ceux, par voie de consultation référendaire ou tout autre processus, qui nous ont porté ici devront aussi exprimer un point de vue.

Et je finirai avec cette modeste adresse, depuis les bancs d'un groupe d'opposition à l'endroit de l'État.

Moi, je suis conscient de notre représentativité électorale, de notre poids politique, de notre légitimité démocratique, mais je veux dire aussi qu'il n'y a mon avis pas de chemin en dehors de ce que nous permettra le droit comparé.

Si on reste à isopérimètre et qu'il ne s'agit ici que de décentraliser un peu plus ou un peu mieux, de donner un point de TVA, de traduire un acte en langue corse ou d'instituer une réforme de je ne sais quel outil, office, agence Chambre des territoires, que sais-je, alors je pense, avec l'optimisme qui peut nous caractériser, qu'il vaut peut-être mieux aussi bien ne pas commencer.

Disons-nous qu'il n'y a pas de solution sans la reconnaissance du peuple corse.

Disons donc qu'il n'y a pas de solution sans autonomie législative.

Et disons-nous bien sûr, parce que le fait générateur, sans l'analyser froidement ni techniquement, mais au plan de l'émotion énorme qu'il a suscitée, c'est ce qui est arrivé à Yvan COLONNA.

Disons-nous aussi qu'il n'y a pas de solution tant que les gens resteront en prison et de la même manière qu'ils ont fait partie du « problème », en tous les cas pour l'État, ils devront nécessairement faire partie de la solution.

Nous entrons, nous entrons, nous préparant à aller à cette réunion parisienne, dans ce processus avec souci de transparence, de franchise, de loyauté. Et s'il pouvait nous aider à converger un tant soit peu autour d'un certain nombre de thématiques, alors il n'aurait pas, de ce point de vue-là, au moins vu le jour pour rien.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

A ringrazià vi. Qualu hè chì vole a parolla ?

Paul-Félix BENEDETTI, per « Core in fronte ».

M. Paul-Félix BENEDETTI

Je vais commencer avec une pensée affectueuse et patriotique pour Yvan et en soulevant un fait de société corse qu'on a dans l'inconscient.

Au travers de ces manifestations fortes post-drame, il y a l'empathie, il y a la sympathie, mais il y a aussi l'adhésion politique. Et dans cet inconscient qu'on se cache, il y a l'adhésion supposée à l'auteur putatif de la plus haute action d'agression contre l'État français et dans cet inconscient-là, on a ce dilemme qu'un docteur avertit traduirait par de la schizophrénie. Mais c'est notre problème. C'est qu'on a tellement de rage.

Tellement de haine contre la justice qui a été faite à la Corse depuis deux siècles et demi. Cet avenir qu'on nous a gâché.

Cette île qui aurait dû être un paradis méditerranéen et qui est quand même en état de léthargie. Ce peuple qui aurait dû rayonner. On aurait dû être un million sur ce territoire, si on avait suivi une trajectoire normative en termes de gouvernance à partir de la fin du 18^{ème} siècle, on aurait dû suivre à minima l'évolution de population de toutes les entités du monde.

Or, on est les seuls à régresser, à avoir régressé. On nous compense aujourd'hui par une invasion massive.

Je reviens sur l'histoire d'Yvan COLONNA, c'est l'histoire d'une fracture. C'est l'histoire de deux mondes. Et ça veut dire qu'il faut qu'on solde de manière définitive et posée tout ce qui nous oppose à la France en se servant de tout ce qui nous rapproche.

Je crois que c'est l'heure du solde, c'est l'heure de la mesure politique, avant qu'il ne soit trop tard, avant que se réveillent des volontés de rupture, comme elles se sont levées en 1975 quand on n'a pas compris Aleria. Ce n'était pas un problème viticole,

ce n'était pas un problème de la venue des Pieds noirs, c'était le problème d'un fait générateur qui est lié à l'occupation de la Corse de manière forcée, sans qu'il y ait de projets communs.

Ce que la Corse a besoin aujourd'hui, c'est d'un projet commun. Ça peut être le projet commun de la Corse et de la France ou ça peut être le projet commun des Corses entre eux, et ça peut être les 2 projets.

Donc moi je pense qu'aujourd'hui, il nous appartient d'être les lucides, de comprendre que les manifestations dans la rue, ce sont des manifestations d'adhésion à la Corse, c'est un appel du cœur pour dire : trouvez une solution.

Et, je ne pense pas qu'on peut opposer le pays légal et le pays réel.

Il n'y a qu'un seul pays, c'est la Corse.

Il n'y a qu'une seule représentation, c'est la représentation de la Corse, qu'elle soit de manière formelle, comme l'Assemblée de Corse ou de manière informelle, avec des milliers de personnes qui manifestent ou d'autres qui ne le font pas, mais qui pensent, et même pour beaucoup, qui pensent différemment de nous et entre autres pour beaucoup différemment de l'indépendantiste que je suis.

Moi, je crois qu'aujourd'hui, on n'est pas dans une logique de rapport de force.

Moi, vous savez, les rapports de force, j'ai eu à les subir et j'ai eu à les exercer. Je voudrais que personne ait la vie que j'ai menée, ait eu à prendre les décisions que j'ai eu à prendre, ait eu à assumer des choses qui ont été faites. On ne peut pas laisser ceci en héritage.

On a besoin aujourd'hui de construire un processus de paix, mais la première des paix, c'est la paix des Corses entre eux.

Aujourd'hui Paris nous tend la main ou Paris nous tend un piège. Ça va dépendre de notre manière de nous comporter. Si nous avons un esprit ancré dans un concept de sociocratie où on va au consensus, où on applique ce qu'on a décidé tous ensemble et où on respecte le sens de l'engagement collectif, on peut y arriver.

Alors, le consensus ne sera pas peut être le consensus à 100 %. Mais qu'au moins on réussisse ce que moi j'appelle la majorité politique, à avoir un socle commun et qu'on puisse discuter avec nos amis qui pour le moment ne partagent pas 100 % de notre aspiration politique. Mais qui peuvent être quand même solidaires de l'idée qu'il faut que la Corse change et que le changement passe probablement Par une normalité administrative par rapport aux autres territoires périphériques méditerranéens.

Donc, dans ces conditions, il nous appartient de ne pas créer un espace de surenchère, il faut que la Corse soit un espace de synthèse, un espace d'harmonie et que l'on trouve la méthode.

Alors la méthode, elle peut être simple si on est tous poussés par un sentiment de réussite et l'interdiction de l'échec.

Maintenant, si la méthode est d'essayer chacun d'avoir le plus possible de ses propres aspirations, on ne va peut-être pas y arriver. C'est pour ça qu'en ma qualité d'indépendantisme, moi je suis prêt à me caler sur un modèle d'autonomie, mais dans le cadre d'un modèle politique, d'un modèle formalisé où il y ait un minimum de compétences locales, avec des dévolutions exclusives, comme la Sardaigne dès la chute de Mussolini en 1944, ça de suite été ratifié par la loi organique en 1948, Sardaigne et Sicile. Comme l'ont les îles portugaises depuis 1976, la fin des dictatures. Comme l'ont les îles espagnoles depuis 1982, la fin de Franco.

Et nous, quand on a besoin de cette réparation historique et politique, est-ce que tous ensemble on peut concevoir qu'il y aurait une harmonie, un mieux vivre et un solde politique et culturel par rapport à la France ? Moi, je suis intimement persuadé que c'est possible.

Si demain il y a un refus, que c'est une fausse main tendue, que ça devient un coup de pied au cul, je crois qu'on a une capacité de résilience dont on peut mesurer ce qu'il pourrait advenir.

Ce n'est pas le nombre qui va faire la différence, ça ne va pas être un rapport de force direct, mais ça va être un pourrissement permanent de la vie sociétale en Corse et, par caisse de résonance induite, de la vie française. On a vu, est-ce qu'il y a eu 40 années paisibles depuis le premier statut de 1981 ? Non. Pourtant ça a été une petite avancée politique.

Aujourd'hui, on a besoin d'un saut qualitatif. Ce saut qualitatif, il sera simple à définir, si on a une vision politique, si on a une vision qui est technique ou s'il y a une vision sectorielle, on ne va pas y arriver, il y aura tout le temps des oppositions. La synthèse elle ne peut être faite que si on a un accord-cadre qui est un accord d'idées, sans que ce soit une idée révolutionnaire, c'est une idée normative aujourd'hui dans l'Europe. L'Allemagne, après la chute d'Hitler, s'est organisée en fédération. La ville de Brême est un État fédéral à lui tout seul.

Donc, ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'il faut qu'il y ait des pays qui aient des dirigismes extrêmes, fascistes comme l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne pour arriver à une harmonie et un équilibre territorial, avec un régionalisme de fait très fort, ou une décentralisation avec des États fédéraux.

On a un problème, c'est le comportement de la France, c'est son archaïsme. L'édit de Villers-Cotterêts est toujours constitutionnellement en place, François 1^{er}, 1539, et c'est celui-là qu'on nous oppose pour nous refuser le droit d'user du Corse, entre autres, dans les lieux publics comme celui-ci. C'est là où on mesure le poids de l'archaïsme.

Donc par rapport à de tels obstacles, à un pays qui a un tel repli sur lui-même, si nous d'ici, nous partons en ordre dispersé et qu'on n'a pas la conscience qu'après 40 années de chemin difficile, qu'à la mémoire de ceux qui ont fait des grands sacrifices, on a une obligation de réussite, l'échec est devenu impossible, je pense qu'on est à côté de la plaque.

Donc nous, au niveau de l'évolution des institutions, on pense que la Corse doit prendre sa place, ça a été écrit, mais pas n'importe quelle place. Elle doit prendre une place différenciée avec, dans la Constitution française, un placement au niveau d'un titre.

Ça permet 2 choses : d'éviter le risque de contagion aux autres régions ; c'est la hantise du pouvoir central français que ce qu'on donne à la Corse soit réclamé par les autres et que ça amène une disparition, une fissuration ou un éclatement de leur esprit national centralisateur. Et, ça permet, d'un autre côté, de mettre dans ce statut de la Corse, tout ce qu'on veut bien y mettre, que ce soit quelque chose de très haut ou quelque chose de très bas.

Donc, je pense qu'on doit réfléchir à ceci. Ce n'est pas ce qui a globalement été retenu, entre autres par les mouvements autonomistes qui c'étaient plutôt recentrés sur une déclinaison dans les mêmes articles que, entre autres les régions périphériques françaises.

Mais moi, je suis de ceux qui considèrent que mon histoire elle est en Méditerranée, elle est ni dans le Pacifique, ni dans les Caraïbes. Moi, mon histoire, c'est plus les guerres puniques que les guerres contre les Indiens.

Donc, restons pragmatiques.

Et, pour ce qui est du chantage à la violence du moment, il n'a pas de sens, il faut regarder ce qui s'est passé en 40 ans. Et, ce qui se passe actuellement, ce ne sont pas des soubresauts, c'est un réveil, c'est le fameux réveil du peuple dont parle Yvan sans sa vidéo. Est-ce qu'il était prémonitoire ? Non, il avait confiance, comme on l'a tous, on n'a jamais arrêté, on a eu des hauts, des bas, des creux, mais on a toujours cru qu'il était possible de réinscrire la Corse dans une dynamique de progrès, de réussir un rapport de force construit des fois par la violence, mais souvent par le travail, par le dialogue, par la persuasion.

Vous savez tout à l'heure un élu qui siège en face de moi et qui est un brillant mathématicien, m'a posé une colle, il m'a dit : tu viens d'écrire « Sò Corsu, ùn votu micca », è sè votu, chì socu eu ? L'aghju da risponda avà : se tu vota, sì un Corsu chì si cerca.

Pour vous dire qu'il n'y a il n'y a pas d'antagonisme aujourd'hui. Mais même dans une élection présidentielle, il ne faut pas se tromper de vote, il ne faut pas que la Corse soit un vote de dévouement.

Pour moi, il serait lamentable de voir que des forces extrêmes, proches du fascisme puissent, comme à la précédente élection, sortir avec un vote majoritaire. Ça serait l'insulte même à nous-mêmes, patriotes corses qui nous revendiquons de Pasquale PAOLI, des Lumières, d'une forte humanité et d'une forte compréhension des autres.

Et, même le mot nationaliste peut-être qu'un jour, il faudra qu'on l'abandonne pour se revendiquer du patriotisme.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

A ringrazià vi, Signore cunsigliaru. Josepha GIACOMETTI, je vous en prie.

Mme Josepha PIREDDA-GIACOMETTI

A ringrazià vi.

Allorà hè vera chì oghje simu in u tempu particolare assai, induve a pulitica ripiglia a piazza, ghje bella nurmale, mà induve semu tutti, è si risente in ognunu, sempre in un tempu di dolu è d'emuzione, è ognunu a porte è si risente in a nostra Assemblea.

Le 2 mars dernier se produisait effectivement un temps de bascule, à Arles la prison à vie allait se transformer pour l'un des nôtres, en condamnations à mort.

L'État terminait sa vengeance mécaniquement et méthodiquement.

Après des années de demandes d'application stricte du droit par l'ensemble de la famille nationaliste, mais par aussi, et j'en vois, ils sont présents dans cette hémicycle, par toutes tendances politiques confondues, aux côtés des familles, aux côtés des associations de prisonniers.

Toutes tendances politiques confondues, demandaient depuis des années l'application stricte du droit et le rapprochement des prisonniers politiques et notamment du commando Erignac. Et nous serons aux côtés, bien sûr, de la famille d'Yvan COLONNA, nous l'avons été comme nous le pouvions, chacun à notre manière, ces derniers jours, il là encore au-delà de la famille nationaliste, et nous le serons dans sa

recherche de justice et de vérité, même si pour un certain nombre d'entre nous, nous savons qu'aujourd'hui, au pays des droits de l'homme, la justice et la vérité non plus parfois que leur nom.

Alors s'en sont suivies des mobilisations de la jeunesse, jeunesse qui a incarné les aspirations de tout un peuple. Nous avons été nombreux à leurs côtés, nous le sommes encore. Il aura fallu cela, beaucoup l'ont dit, le déplorer, le remarquer, le constater, il aura fallu cela pour que s'ouvre, alors je qualifierai plus tard ce qui s'ouvre, bien sûr je ne l'ai qualifié à aucun moment d'historique, ce n'est pas historique, je ne le qualifierai pas encore de cycle, parce que ça n'en est pas un, je le qualifie d'une première amorce.

Il a fallu cela alors qu'après 50 années de lutte et un certain nombre avant moi ont rappelé, après 50 années de lutte, après une décision pour la paix, dont nous entendons beaucoup parler actuellement, en 2014, après une traduction de ces 50 années de combats dans les urnes, après une volonté des Corses exprimée, et puis de nouveau à 3 reprises, jusqu'au mois de juin dernier, de près de 68 % des Corses, le gouvernement a fait la triste démonstration que nous connaissons bien, à l'heure d'une campagne présidentielle, peut-être dans une volonté de venir un peu calmer les choses, le gouvernement a pris la décision de se rendre en Corse, de prononcer un certain nombre de mots.

Il aurait pu venir sous des cieux plus cléments, lorsque le ministre Darmanin disait qu'il ne pouvait pas céder au bruit des bombes agricoles, c'est lui-même qui a fait la démonstration que malheureusement, ça avait été le bruit des bombes agricoles qui l'avait fait venir. Malheureusement !

La démonstration, elle n'est satisfaisante pour personne, mais elle est une réalité, quand je dis cela, elle n'est la faute de personne, ça n'est la faute de personne. Mais tout à l'heure, Jean BIANCUCCI faisait référence à un discours, je partage avec lui le fait qu'il a été historique, le discours de Michel Rocard qui reconnaissait le fait colonial. Et oui ! Et en situation coloniale, nous savons que bien souvent, le suffrage universel ne suffit pas et ne peut suffire.

Il est pourtant légitime et personne ici ne le conteste. Nous en sommes le fruit de ce résultat du suffrage universel et de cet acte démocratique.

Personne ici ne le conteste, sauf à entrer lui-même dans le déni, dans le déni de démocratie que nous dénonçons et nous en avons été victimes.

Mme la Présidente, je vous ai écouté, je partage avec vous la volonté de se parler sans tabou, sans faux-semblants, et vous l'avez fait, je vais essayer de le faire en retour parce que moi, j'aimerais justement à ce stade faire cesser une petite musique, beaucoup ont parlé des manipulations qui ne manqueraient pas de se manifester d'un côté et de l'autre de la mer.

Alors, je vais commencer par notre côté de la mer et entre nous. Je voudrais faire cesser une petite musique ou d'un côté il y aurait les élus, qui seraient ceux porteurs de la volonté démocratique d'ancrer ce pays dans la paix et dans la voie de l'apaisement. Et de l'autre, il y aurait les aigris revanchards, qui se nourrissent déjà de l'échec et même un peu pire, se nourrissent d'autre chose aussi, qui manipulent, qui sont cachés derrière les combats de rue.

Alors je vais répondre très rapidement et ici je vais répondre aux miens.

Il n'y a aucune aigreur, aucune de ma part et des miens. Et ceux qui me connaissent, doivent s'en douter et même peut-être le savoir. Aucune aigreur !

Ce que nous disons pour notre part, c'est, nous l'avons dit avec constance depuis 2018, alors que nous étions de l'autre côté et dans la majorité, nous avons dit simplement et ça a été aggravé par la situation et, là aussi personne, sauf l'État français, n'en est responsable, la situation qui nous arrive ces derniers jours et les événements tragiques, personnes ici, mais nous l'avons dit avec constance, depuis 2018, il fallait, il faut engager un rapport de force, le rapport de force, ce n'est pas le maintien de la crise, ce n'est pas l'alimentation de la logique de tension, quand je parle de rapport de force, je parle strictement de politique et rien que de politique, qu'il fallait engager le rapport de force ici et avec l'ensemble des forces vives et l'ensemble des Corses qui partageaient nos aspirations et qui s'étaient exprimés dans l'acte démocratique.

Et aujourd'hui, parce que personne ne peut se satisfaire des combats de rue, mais aujourd'hui, il faut proposer une alternative et je l'ai entendue, et c'est tant mieux, à la mobilisation. Ce n'est pas l'aigreur qui nous fait nous exprimer de cette manière. Ces propos-là, appliqués à d'autres circonstances, nous les avons prononcés avec constance depuis 2018 et ils nous ont été d'ailleurs souvent reprochés et c'était un droit de nous le reprocher.

Et puis ensuite sur le côté revanchard, c'est nous voir bien petits, alors je sais que je ne suis pas bien grande pour ma part, c'est peut-être pour ça, c'est nous voir bien petits collectivement. Ça voudrait dire que les victoires auxquelles nous avons participé, sauf à penser que c'est la victoire d'un camp, moi j'estime qu'ici nous avons tous participé aux victoires, les victoires auxquelles nous avons participé, ce serait les discréditer, ce serait les délégitimer.

Et puis, c'est nous voir bien petits parce que nous l'avons dit ensemble, bien souvent, ces victoires, pour l'instant, elles étaient électorales, elles sont importantes. Je ne les amoindris pas, mais que ces victoires, elles devaient devenir politiques et que la revanche, elle ne peut pas être celle d'un camp sur un autre, la revanche, je vais faire une référence que certains reconnaîtront, elle sera dans le rire de nos enfants, la revanche nous l'aurons collectivement lorsque nous nous serons ancrés dans la reconnaissance de ce peuple, de ses droits à vivre sur sa terre. La revanche, elle sera la nôtre, elle sera celle

de notre peuple, elle ne sera pas celle seulement des nationalistes. J'espère qu'elle sera partagée avec tous ceux qui souhaitent œuvrer réellement pour l'émancipation de ce peuple.

Alors, l'esprit de revanche, il n'y en a pas parce que malheureusement, o ghjente care, per u mumentu, nimu ùn hà vintu.

Et puis, il y a aussi la question de l'échec, nous nous nourririons de l'échec, parce que je l'ai pris aussi un petit peu pour moi, pour nous, avec ma petite taille, mes petites épaules également.

A la paix, nous y croyons, nous la voulons, nous la souhaitons avec vous et à vos côtés. Il n'y a pas de manipulation, il n'y a pas de tentative de putsch, M. le Président, ni de volonté d'en faire une, aucune.

Puisque la paix, le courant auquel j'appartiens, duquel je viens, y a contribué, pas plus, pas moins, autant, pas moins.

Alors oui, lorsque nous avons exprimé nos inquiétudes, lorsque nous avons exprimé des critiques au soir de la venue du ministre Darmanin, et que nous n'avons pas eu la même lecture, moi je ne désignais pas les labels du meilleur naziunale ici, je ne donne de leçons à personne et je sais que sur tous ces bancs, il y a des nationalistes sincères et je sais que sur tous ces bancs, il y a des Corses sincères, des gens engagés en politique qui veulent sincèrement s'intégrer dans un avenir serein pour ce pays. On n'a pas eu la même lecture, nous avons porté une lecture critique.

Pour nous de ce compte-rendu, il y avait un grand écart, nous allions de l'adaptation législative au statut à la polynésienne. Et bien sûr était aussi cité le mot d'autonomie.

Le lendemain, Emmanuel Macron, candidat, fermait encore plus, fermait encore plus le prisme. Et bien entendu, nous disions qu'il fallait être vigilant parce que nous voulons que ce soit un processus historique, nous le voulons autant que tous et que chacun.

Et quand nous disions ça, nous n'étions pas dans la surenchère, et nous n'étions pas dans le fait de dire, il faut tout revendiquer pour tout obtenir, mais nous savons ensemble collectivement, quel est déjà le seuil minimal parce que certaines choses, on les a votées. Et quand je dis ensemble, pas seulement nationalistes, on les a votées ensemble sous d'autres mandatures qui ne l'étaient pas, quand nous parlons du statut de résident, et ça a été dit, et je ne doute pas un seul instant qu'aucun d'entre vous ne veuille y renoncer, quand nous parlons du statut de résident, de la coofficialité de la langue, de la question du peuple Corse, c'est déjà un seuil minimal, puisque nous les avons voté sous d'autres époques et à d'autres mandatures.

Et nous savons que beaucoup partagent cette volonté, et nous savons aussi que c'est 68 % des Corses qui l'ont exprimé. Et d'ailleurs, j'ai entendu avec satisfaction parce que beaucoup disent que la Corse, bien sûr, elle ne doit pas appartenir qu'aux nationalistes et que ce processus il ne doit pas se construire qu'entre nationalistes. Moi j'ai entendu Laurent MARCANGELI notamment, s'exprimer, s'exprimer devant le ministre, s'exprimer à l'extérieur comme il s'était déjà exprimé ici, et parler du sens de l'histoire, et parler aussi de ce qu'il était prêt à discuter, posant ses limites. Je ne vais pas faire l'exégèse de ses propos, il est bien grand pour s'exprimer tout seul, mais j'ai entendu un certain nombre de choses, et qu'il était possible, et c'est vrai, je partage aussi lorsqu'il est dit que la méthode, on devra l'établir ici, qu'il sera possible de travailler et d'arriver à des points de convergence.

Mais le sens de l'histoire fait que nous avons effectivement aujourd'hui une légitimité qui a été acquise et que pour nous, parce que nous arrivons à ce que nous voulons et il faut dire ce que nous voulons, nous le disons clairement, l'autonomie, ça ne peut être que le pouvoir législatif, parce que sinon ce n'est pas de l'autonomie, c'est une décentralisation améliorée, c'est un statut modifié et ce n'est pas de l'autonomie.

L'autonomie pour nous, c'est le pouvoir d'agir. Et là aussi, ne tombons pas dans un piège. Il ne faut pas décorrélér ce qui relèverait du quotidien des Corses et ce qui relèverait de la question institutionnelle.

Je ne dis pas qu'aujourd'hui, parce qu'il n'y a pas d'évolution institutionnelle, on ne peut pas agir sur le quotidien des Corses, oui.

Mais là aussi, de la même façon, j'ai entendu là de l'autre côté de la mer, une petite musique qui disait que cette collectivité a déjà beaucoup de compétences, qu'en a telle fait ? Elle les a mal exploitées, elle les a mal mises en œuvre. Moi, cette petite musique là, très souvent en ce moment, de l'autre côté de la mer, me fatigue beaucoup parce que, comme d'autres ici, j'ai occupé des fonctions dont certaines sont de compétence quasi exclusives, il n'y a aucune compétence exclusive, quasi exclusives du côté de la Collectivité de Corse. Je peux vous dire, peut-être que la conseillère qui a pris le relai pourrait en témoigner également, je peux vous dire qu'en droit, il y a un plein exercice, mais dans les faits et dans le pouvoir d'exercer, il n'y a pas tous les leviers.

Donc, on ne peut pas parler de statut amélioré, on ne peut pas dire que ça suffira, on ne peut pas dire qu'on n'exploite pas bien nos compétences. Nous n'avons pas tous les moyens de les exercer et, ça aussi, il faut-il faut le faire entendre aux Corses. Vous parliez de pédagogie, Mme la Présidente, je le partage parce que ça aussi, il faut le faire entendre aux Corses, parce que ça aussi, c'est une petite musique qui n'est pas saine, que nous aurions une espèce d'incapacité et que nous en demanderions plus.

Non ! On n'a pas le pouvoir d'exercer. C'est pour ça que le pouvoir législatif, pour moi, c'est le pouvoir d'agir et d'agir sur le quotidien, sur le pouvoir d'achat, sur la

fiscalité, sur le foncier, sur le droit de se loger, parce que derrière statut de résident, coofficialité, derrière accès à l'emploi, corsisation des emplois, il y a du quotidien. Derrière une véritable fiscalité et pouvoir lever nos propres ressources, il y a le quotidien.

Alors la reconnaissance, ce n'est pas seulement du gadget symbolique de nationalistes, c'est la reconnaissance du peuple Corse. D'ailleurs, elle a depuis bien longtemps dépassé le mouvement national. C'est la question d'une citoyenneté et c'est pourquoi effectivement nous ne pouvons accepter qu'il ne sera pas possible de mettre en œuvre une citoyenneté à deux vitesses, ça ferme trop, beaucoup trop de portes.

Dire que nous ne pouvons pas l'accepter, c'est de dire que nous voulons qu'elle soit portée au débat. Et ne pas déjà être en deçà de la négociation.

Voilà simplement ce que nous avons dit et ça, je crois que nous aurions pu, tous, le dire ensemble. Et, nous n'avons rien dit de plus. Nous aurions pu, tous, le dire ensemble. Je ne dis pas que certains disent moins.

Ici, nous devons le dire, oui, nous devons mobiliser l'ensemble des forces vives de ce pays. Oui, nous devons mobiliser la jeunesse parce qu'elle a été partie-prenante de ce processus et non, ce n'est en rien délégitimer le rôle de cette Assemblée et ceux qui la président, en rien !

Alors, il ne faudra pas aller vers un quatrième statut, et j'en terminerai, Mme la Présidente, et je vous remercie par avance de la tolérance que vous avez manifestée à mon égard.

Je dirais qu'il ne faut pas aller vers un quatrième statut qui serait nourrit de désillusions. Et, je ne donne de leçons à personne. Je pense que chacun en a conscience.

C'est pour cela que nous devons entrer dans cette négociation et nous serons présents vendredi prochain. Si certains, en doutaient, mais je pense qu'ici personne n'en doutait et, nous devons faire le pas et le niveau d'exigence nécessaire parce que l'État a le temps, pas nous, il y a le temps pour lui. Il joue la montre et il peut la jouer encore longtemps.

Alors, vous l'aurez compris, nous resterons lucides, inquiets, exigeants, comme chacun d'entre nous peut l'être, car nous devons tous, je dis tous, avec l'ensemble de ceux qui représentent l'ensemble des corses ici, au-delà du mouvement national, parce que certains représentent aussi une part des Corses et de leurs aspirations.

Et puis, je le dis plus spécifiquement à nous, nous devons tous bien que notre union ait volés en éclats, nous ne donnons de leçons à personne, et nous n'en recevrons pas sur la nécessité de l'unité lorsque l'heure le commande.

Alors, si c'est un processus historique, oui, nous serons là !

Oui, nous y contribuerons avec toute notre détermination !

Nous avons pour seule boussole, pour seul objectif, tous ici, tous, l'ensemble des élus, l'intérêt général et la garantie des intérêts matériels et moraux de ce peuple, ça nous le partageons.

È noi, naziunale, per me, per contu meiu, incu quelli chì sò sempre quì è chì l'anu prestatu cum'è, aghju sempre in mente u nostru ghjumentu prestatu quì, è què malgratu un'unione compia, un ghjumentu, ùn si squassa mai, diffende sempre i ogni circunstenzii l'interessu di u nostru populu, u so drittu à campà in terra soia. È per qualchì unu di noi sempre, sta vola chjucutta di un ghjorna fà nazione, serà u nostru solu scop. E ch'ella sia.

Mme la Président Marie-Antoinette MAUPERTUIS

A ringrazia vi, Signora cunsigliera. Laurent MARCANGELI, pour « Un soffiu novu », je vous en prie.

M. Laurent MARCANGELI

Merci, Mme la Présidente.

M. le Président de l'exécutif, Mmes et MM. les membres du Conseil exécutif, mes chers collègues.

Ne nous payons pas de mots, les heures que la Corse vit, que nous, nous tous, vivons, sont difficiles et elles sont sombres.

Permettez-moi dans un premier temps, comme d'autres l'ont fait auparavant, d'avoir une pensée pour la famille COLONNA.

Je fais partie de celles et de ceux qui considèrent la vie comme sacrée.

Et, les conditions dans lesquelles s'est déroulé le drame, mot souvent employé depuis ce matin, du 2 mars nous amènent, toutes et tous, à beaucoup de respect et à beaucoup de dignité.

Pour celles et ceux extérieurs à la Corse, extérieurs à cet hémicycle, extérieurs à notre condition de Corses, nationalistes ou pas, j'y reviendrai tout à l'heure, de fraîche date où d'histoires anciennes, j'y reviendrai aussi, le respect de la mort, le respect de la souffrance a du sens.

C'est la raison pour laquelle, tout à l'heure, le groupe que j'ai l'honneur de présider, s'est levé à la demande de Mme la Présidente, pour observer cette minute de silence qui correspond à l'idée que nous nous faisons de la vie.

La vie ici, chez nous en Corse, entre Corses.

Car il faut bien l'admettre, mes chers collègues, ce qui s'est passé le 2 mars a été générateur d'événements. Et, ce qui s'est passé le 2 mars, nous ne devons pas l'oublier.

Les mots justice et vérité n'appartiennent à personne et autant vous le dire, ici, du siège qui est le mien, président du premier groupe d'opposition de cette Assemblée, non nationaliste, nous exigeons, nous voulons, nous attendons la vérité et la justice, eu égard aux faits qui se sont produits le 2 mars à la maison d'arrêt d'Arles.

Des enquêtes sont en cours, elles sont au niveau parlementaire, elles sont au niveau administratif et au niveau judiciaire. Toute la vérité doit être faite parce que c'est un devoir de vérité, c'est un devoir de justice pour la victime, pour ses parents, pour sa famille, mais pour chacune et chacun d'entre nous.

Faute, il y a eu et je le dis, aujourd'hui sans attendre les conclusions et, je n'ai pas besoin de les attendre et, je pense que personne ici n'a besoin de les attendre.

Faute, il y a eu parce qu'un détenu privé de liberté, comme le mot détenu l'indique, est certes privé de certains droits, mais pas dénué de droit.

Notamment celui à d'être protégé. Encore plus quand ce dernier est assujetti à un statut particulier, particulièrement signalé, tout comme celui qui lui a ôté la vie.

D'ores et déjà, la faute est constituée et personne ne pourra en disconvenir.

Mais au-delà de la faute administrative, au-delà de ce grand problème qu'est le système carcéral français dans son ensemble, au-delà même du drame qui nous amène aujourd'hui à échanger, c'est bien d'un problème politique dont il s'agit.

Oui, Mmes et MM., je m'exprime en tant que président d'un groupe traversé par des sensibilités différentes, mais néanmoins, le 22 octobre dernier, nous avons voté une demande, à l'unanimité.

Cette demande elle est une demande faisant appel au droit et à son application.

Cette demande, qui faisait suite à d'autres demandes exprimées par cette Assemblée, exprimées par le Conseil municipal, dont j'ai également l'honneur d'assurer la direction, n'a malheureusement pas été entendue.

Comment ne pas le regretter et ne pas en souffrir ?

Sans vouloir m'appesantir davantage sur cette situation douloureuse que l'on vit, quelles que soient les opinions politiques qui sont les nôtres, Je voudrais également rappeler que 2 hommes ne sont plus concernés, et pour cause, depuis quelques jours par ce statut de DPS. Que ces 2 hommes doivent dans un premier temps, être rapprochés, que leurs peines, conformément au droit de mon pays, ces peines devront être aménagées et que conformément au droit de mon pays, ces hommes un jour devront être libérés.

Je le dis parce que je l'ai déjà dit et parce que c'est ce que nous pensons ici, dans les rangs du groupe dont j'assume la présidence.

Depuis 1998 beaucoup de choses font du mal aux Corse et à la Corse. J'y reviendrai.

Mais aujourd'hui un processus politique semble ouvert. Je ne ferai de procès d'intention à personne, telle n'est pas ma nature. Mais je dirai au nom du groupe que je préside, ce que nous entrevoyons et la place que nous souhaitons prendre.

D'abord, nous voulons participer pleinement, activement, positivement à ce processus.

Je m'explique. Nous ne voulons pas prendre la place qui n'est pas la nôtre. Mais nous prendrons toute la place qui est la nôtre, celle d'un groupe qui représente un Corse sur trois, à l'instant T.

Nous y prendrons part dans le respect de nos institutions. Oui, M. le Président, vous avez été désigné par les Corses, au mois de juin dernier, pour représenter la Corse en tant que président du Conseil exécutif.

Oui également, l'ensemble des groupes présents ici ont droit de citer dans les négociations à venir. Nous prendrons notre place.

Nous le ferons respectueusement vis-à-vis de vous et vis-à-vis de l'État. Mais nous le ferons également avec beaucoup de vigilance vis-à-vis de vous et vis-à-vis de l'État. C'est-à-dire la place que nous souhaitons occuper dans le cadre des discours, négociations, échanges qui vont venir.

Je vous dirais qu'évidemment, hélas ou peut être heureusement, nous ne serons pas toujours d'accord sur tout, que ce soit avec vous, M. le Président de l'Exécutif ou que ce soit avec les autres groupes qui sont ici.

Mais ce que je voulais vous dire aujourd'hui, c'est qu'au-delà d'un certain nombre de lignes qui ne sont pas les nôtres et auxquelles, je tiens à le rappeler ici avec

solennité, respect mais force, nous n'adhérerons jamais, nous prendrons notre part, notre juste part, aux travaux que nous mènerons en ce sens.

Le rôle de l'État est également important dans le processus qui s'ouvre. Je ne suis pas ici au service de qui que ce soit, si ce n'est au service de l'intérêt de la Corse. Et, je pense pouvoir parler au nom de celles et de ceux qui m'accompagnent, de mes 16 collègues, ni plus, ni moins que chacune et chacun d'entre vous, ce qui nous anime avec nos différences, c'est le service de la Corse et de ses enfants.

Et c'est ainsi que nous mènerons ces discussions et ces négociations avec nos convictions, nos opinions, nos croyances, notre philosophie.

Ce rôle de l'État, selon moi, il ne doit pas se borner à seulement évoquer le mot magique d'autonomie qui, comme je l'ai dit par le passé, ne me fait aucunement peur et ne fait peur à aucune et à aucun d'entre nous, que les choses soient dites.

C'est bien de la Corse de 2050 dont il faudra parler, de la Corse qui souffre, et Dieu sait si nombre de nos concitoyens aujourd'hui souffrent de la pauvreté, de l'effacement social, du mal logement, de la malnutrition, et j'en passe. C'est de nos structures et infrastructures qu'il faudra parler. C'est d'un plan historique d'aménagement de notre territoire dont il faudra encore parler tant les retards sont nombreux, nonobstant les efforts réalisés dans le cadre de programmes exceptionnels que je qualifierai par respect pour les uns et pour les autres, d'imparfaits, comme seront certainement d'ailleurs imparfaites les solutions que nous retiendrons.

C'est bien de cette Corse dans son ensemble et pas à l'aune seulement de nos institutions, qu'il faudra discuter. Parce que c'est, selon moi, pour cela, mes chers collègues, Mmes et Messieurs, quels que soient les bords que nous occupons dans cet hémicycle, que nous sommes ici, parler de l'avenir, parler d'une Corse que nous souhaitons, parler du rire de nos enfants, éventuellement aussi, sortir d'un cycle, Mme la Présidente, vous l'avez évoqué, j'y reviendrai plus tard, sortir des nuits, M. le Président, plus que des jours parce que force est de constater, malheureusement, que d'aussi lointains qu'il m'en souviennent, c'est plus de nuits que de jours dont je peux parler lorsque j'évoque la vie politique et la vie collective de notre île et de nous autres.

Ce processus, nous y prendrons notre part et aujourd'hui, je vous le dis aussi avec conviction, il devra naturellement, et cela a déjà été évoqué, aller au-delà de cet hémicycle. Cet hémicycle, il est l'expression démocratique de la Corse de juin 2021, représente-t-il totalement la Corse ? Je n'en suis pas sûr et je pense que nous en sommes particulièrement, tous, convaincus.

Mais au-delà de cet hémicycle, il y a des forces vives non présélectionnées, mais connaissant les réalités concrètes de chacun des pans de la vie de nos concitoyens, qui doivent être associées.

Et au-delà, je le dis aujourd'hui, c'est de tout le peuple qu'il faudra attendre la réponse. Et, je l'ai dit au sortir de la réunion que nous avons eue avec le ministre de l'Intérieur, il y a de cela quelques jours. Si vous souhaitez, si nous souhaitons que les Corses et que la Corse se prononce de manière claire et distincte pour une évolution future, il faudra convoquer le peuple Corse par référendum.

Il ne faut pas en avoir peur, il ne faut pas le redouter, il faudra juste avoir cet examen de conscience, mais cet examen politique et démocratique indispensable afin de nous orienter vers une voie, parce que ce ne sont pas les élections territoriales de juin dernier qui ont données un quelconque mandat à qui que ce soit pour mener des réformes de ce type.

C'est notre conviction et nous la défendrons becs et ongles jusqu'à la fin du processus.

Mes chers collègues, je conclurai sur une troisième partie après le nécessaire rappel de ce qui nous amène à aujourd'hui échanger et après la prospective politique ouverte au détour d'une visite ministérielle il y a quelques jours, par un concept beaucoup plus profond, beaucoup plus important, selon moi, qui est celui de la démocratie et qui est celui de ce que, à titre personnel et je demanderai à celles et ceux qui sont à mes côtés dans ce groupe de m'excuser d'y apporter une part beaucoup plus personnelle de ce que j'ai pu faire jusqu'alors.

La démocratie Corse m'inquiète, mes chers collègues, je le dis avec gravité et sans emphase.

Elle m'inquiète parce qu'elle montre des signes de faiblesse.

Elle s'inquiète parce que parfois, elle n'est pas suffisamment prise en compte par l'État et de l'autre côté de la Méditerranée.

Elle m'inquiète parce qu'aujourd'hui je serai tenté de dire que les débats que nous avons nous concernent, concernent un certain nombre de femmes et d'hommes, mais ne concernent pas tout le monde.

C'est une première source d'inquiétude. Beaucoup, beaucoup de nos concitoyens dans nos communes, dans nos villages, dans nos villes, sont très loin, excessivement loin même de ce que nous pouvons dire ici.

Les résultats de participation électorale, même si nous avons été la région où le vote a été le plus fort, 40 % de nos concitoyens n'ont pas voté, 40 %. Fut un temps où on se battait pour aller voter.

Un autre signe, et je vous demande véritablement d'y prêter attention. J'ai entendu de par celles et ceux qui se sont réveillés, dire il y a le mouvement national et puis il y a les autres, nous sommes les autres. Moi, j'ai le sentiment d'être avant tout un Corse, né ici, comme mon père et ma mère avant moi, ayant étudié ici, comme certains d'entre vous, pas tous, ayant décidé de faire ma vie ici et d'y fonder ma famille. Et, je ne suis pas nationaliste. Ai-je le droit ?

Et à travers ma modeste personne, ce sont des milliers de femmes et d'hommes qui se posent la question aujourd'hui. Et, c'est un problème de démocratie fort, vigoureux. C'est un problème de démocratie qu'on peut voir aux portes d'un collège ou d'un lycée quand ceux qui veulent rentrer étudier, ne peuvent pas le faire. Et, c'est une réalité que nous ne devons pas aujourd'hui nier.

C'est un problème lorsque certains n'osent pas dire ce qu'ils pensent lorsqu'ils ne sont pas d'accord. Et nous ne devons pas le nier ici, dans cet hémicycle. Parce qu'il n'y a pas d'un côté le parti du bien et de l'autre, le parti du mal.

Je le dis aujourd'hui en tant que Corse, en tant que père d'enfants de 5 ans et de 7 ans, mais surtout en tant que fils d'un homme qui m'a enseigné beaucoup de choses.

Je ne suis pas allé présenter mes condoléances à la famille COLONNA alors que je les connais et que je les respecte, parce que je suis ce que je suis et parce que des gens qui ne les connaissaient pas, je ne parle de personne dans cet hémicycle, étaient susceptibles peut-être, peut-être, dans la situation de tension dans laquelle nous nous trouvons, de créer polémique ou problème. Est-ce normal ?

Je vous parle de moi. Je vous parle de ma vie au-delà de l'élu et du maire d'Ajaccio, est-ce normal ?

Ce n'est pas normal, mes chers collègues, ça ne devrait pas exister quelles que soient les idées qui sont les nôtres.

Alors méditons ensemble sur cet exercice de démocratie qui commence par le respect envers nous autres.

Méditons sur cela à l'aube de nouvelles manifestations, je le dis encore une fois. J'avais l'âge de beaucoup de ceux qui sont dans la rue aujourd'hui, au moment où le préfet Erignac a été assassiné. Et, je ne peux pas accepter subir le fait qu'un jeune homme ou qu'une jeune femme de 16 ans ou de 17 ans considère que la violence est la seule solution pour faire avancer une cause.

L'État doit l'écouter et doit l'entendre. Mais nous devons, nous aussi, au-delà de nos différences, en prendre toute la mesure et la responsabilité. Nous sommes, mes chers collègues, dépositaires de bien plus de devoirs que de droits. Un devoir

d'exemplarité vis-à-vis des générations futures, quelles que soit encore une fois, quelles que soient les convictions qui nous animent. Nous vivons dans une diversité. C'est une richesse. Nous devons défendre un certain nombre de principes et de valeurs. Nous y sommes prêts, j'y suis prêt.

Je suis peut être un Corse qui se cherche, M. le Président BENEDETTI, je suis surtout un Corse qui veut une vie meilleure pour ses enfants, que la sienne.

Et je vous dirai, Mmes et M., mes chers collègues, que cette réconciliation, nous souhaitons y prendre toute notre part, toute notre part, rien que notre part, pour la jeunesse, pas une jeunesse dans son ensemble parce que le monde nous leur empruntons et parce que la Corse est la raison pour laquelle nous sommes ici. Je vous remercie.

Mme la Président Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, M. MARCANGELI. Romain COLONNA a demandé la parole, je vous en prie.

M. Romain COLONNA

Merci, Mme la Présidente.

Vulia di duie parolle, prima pà a famiglia d'Yvan COLONNA, è testimunià li à titulu persunale, ancu puru s'ella hè stata fatt à a nomu di u gruppu è di st'Assemblea, a titulu persunale, tuttu u me sustegnu fraternu.

C'hè parechji mumenti quì, oghje, è in ciò chè no dicemu, ci hè a parte drammatica, ci hè a parte liata à ciò chì si hà da passà dumane, à l'evoluzione statutaria forse, è ci è a parte chì ghjè in ballu sempre di tutte e cuntestazione. È ognunu hà parlatu in modu à quandu generale, à quandu appena più particolare nantà un puntu, o nant'à l'altu.

Eiu vuria, è mi scusarete, insiste duie siconde nant'à qualcosa chì ci pò forse, un sò micca, vidaremu dumane è dopu dumane, unisce in tantu cà nazuinalisti, in tantu cà Corsi.

Aghju intese ciò ch'ellu hà dettu Laurent MARCANGELI avà, in giru à l'autonomia, ùn sò micca se no ùn semi micca stati eletti pà parlà d'autonomia o se no semi micca legittimi per parlane, in tutti casi dipoi u 2015, sò trè volte chì a demucrazia hà purtatu liste (à u plurale), in gira à un votu : quellu di l'autonomia de plein droit et de plein exercice.

Je ne vais pas m'appesantir très longtemps. Moi, je m'adresserai à vous, en ma qualité, modeste qualité, de président de la commission des compétences législatives et réglementaires et pour l'évolution statutaire de de la Corse.

On a entendu, ici où là, à de nombreuses reprises que souvent l'autonomie était un slogan et qu'il fallait y mettre un contenu.

Dans le cadre de cette commission, et je parle sous votre contrôle, Mme la Présidente, vous avez assisté à tous nos travaux, nous avons commencé à le faire avant la tragédie qui nous a frappé, tous collectivement.

Et j'ai voulu, en ma qualité de président interroger trois échelles géographiques différentes. La première, la Corse, et nous avons auditionné, invité et auditionné, Mme Wanda MASTOR, que je salue et que je remercie pour la qualité et la clarté de de son propos.

Nous avons ensuite auditionné pour une échelle que je voulais comparatiste, M. André FAZI, bien connu ici en Corse, professeur à l'université de Corse, que je salue. Il nous a porté un éclairage sur l'aspect méditerranéen, insulaire et au-delà, également atlantique, précieux, je dis bien précieux.

Et enfin, j'avais sollicité dans cette organisation-là de la réflexion, un éclairage ultramarin, et pour cela, nous avons fait appel à l'une des spécialistes françaises des Outre-mer et des statuts des territoires périphériques, en la personne de Véronique BERTILE spécialiste des statuts d'autonomie qui nous a porté un éclairage précieux. Et je pèse mes mots lorsque je dis précieux.

Alors, sans déflorer un éventuel futur rapport d'informations qui sera remis au Président de l'exécutif et à son exécutif, mais cette Assemblée a mandaté cette commission pour porter publiquement la réflexion, je voudrais simplement vous livrer quelques éléments qui pourront, je l'espère, jalonner, structurer notre réflexion à tous, collectivement, pour les heures et les jours qui viennent.

On parle d'autonomie, beaucoup d'autonomie, concernant la Corse, comme si c'était quelque chose de purement révolutionnaire, transgressif. Or, le mot « autonomie » existe déjà et à plusieurs reprises dans la Constitution française, et ce, depuis fort longtemps déjà.

Alors certes, le mot autonomie tel qu'il est inscrit dans la Constitution française ne s'est pas traduit par quelque chose qui nous conviendrait, à nous, Corses, par rapport à notre projet politique. Mais en tout cas, le mot « autonomie » existe déjà dans la Constitution française.

On a appris aussi à la suite de ces auditions, parce que nous ne sommes pas des constitutionnalistes, on n'est pas là pour se substituer au travail des constitutionnalistes. En revanche, on est là après leur expertise de leur information pour prendre des décisions politiques, on a appris aussi que dans la Constitution française, il y avait une grande hétérogénéité entre les articles, notamment 73 et 74.

On a appris aussi, je vais au bout du raisonnement, qu'au sein même de certains articles, 73 et 74 toujours, qui concernent les territoires d'Outre-Mer notamment, qu'il y avait une grande hétérogénéité, c'est-à-dire qu'on nous oppose depuis des années une forme d'unicité administrative du territoire pour nous opposer l'évolution, enfin, ce que nous demandons, s'opposer à ce que nous demandons une possible évolution statutaire. Or, une lecture éclairée de la Constitution française nous montre qu'elle est traversée par l'hétérogénéité de part et d'autre.

Est-ce que l'autonomie législative existe en France, celle à laquelle, Madame la Conseillère, vous faisiez référence ?

Eh oui, elle existe, notamment par le biais de la Nouvelle Calédonie. Alors juste un instant sur la Nouvelle Calédonie, l'autonomie législative, c'est la seule, en France, qui existe pour la Nouvelle Calédonie. Elle a été conçue dans le cadre d'un processus d'autodétermination qui visait à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

Sauf que ce processus-là est arrivé, malheureusement, je le dis d'autant plus volontiers que nous l'avons dénoncé au sein de cet hémicycle, à l'issue d'un 3^{ème} référendum, d'une parodie de référendum que nous contestons, mais qui a pour conséquence malheureuse, d'inscrire de fait l'autonomie législative dans le cadre constitutionnel français, c'est à dire que la France ne reviendra pas sur cette autonomie-là. Donc, est ce que l'autonomie législative existe en France ? Oui, elle existe.

Les auditions nous ont permis aussi de mettre en avant et ça a été rappelé par d'autres interlocuteurs avant moi, que partout en Méditerranée, en Europe et au-delà de la Méditerranée du côté atlantique pour Madère et les Açores notamment, l'autonomie était la règle. Alors certes, on peut mettre des choses différentes et l'interpréter avec plus ou moins d'intensité, mais pourquoi vous dis-je cela ? C'est que depuis le début de cette histoire, et Jean BIANCUCCI faisait référence à l'histoire longue de la Corse et de la France, on nous oppose quelque chose qui serait l'exception, on nous oppose quelque chose qui relèverait de l'impossible.

Or, en quelques auditions, on a pu se rendre compte, mais avec une rapidité déconcertante, que l'autonomie était possible dans le cadre français, qu'elle était possible en Méditerranée, qu'elle était possible en Europe.

Il y a un dernier fait qui me semble important et c'est peut-être là une éventuelle divergence à laquelle Josepha GIACOMETTI faisait référence, c'est tout ce

que je viens d'égrener, la référence à la Nouvelle Calédonie, la référence à la Méditerranée, la référence à l'Atlantique, la référence l'autonomie, a été évoqué par le ministre de l'intérieur qui parlait au nom du Gouvernement et de l'État.

Alors moi, je ne suis pas devin, je ne sais pas en début de processus, ce qu'il en ressortira, mais ce que j'essaye de dire très modestement, très modestement mais avec beaucoup de conviction, c'est que il y a aujourd'hui, je vais pas dire un alignement des planètes, l'expression ne me plaît guère, mais il y a des possibilités si on les prend de manière un petit peu froide, distancée, on a des possibilités qui s'offrent à nous et ces possibilités-là ne sont pas balayées d'un revers de manche par le chef de l'État ou par son représentant ici, Gérard DARMANIN.

Il y a un travail énorme qui nous attend, notamment dans le choix des domaines sur lesquels nous voulons intervenir. La justification de ce choix, la déclinaison, bloc de compétences par bloc de compétences, le transfert des moyens humains, le transfert des moyens financiers, il y a un travail énorme qui nous attend.

Il y a quelque chose qui est sure et je crois que là, à l'issue de nos débats, on arrive bientôt à la fin, je crois, il y a quelque chose qui est sure, c'est que nous avons parlé d'un processus, enfin l'État surtout, a parlé d'un processus à dimension historique. Je crois que de ce côté-ci de la Méditerranée dans cet hémicycle, nous ne sommes pas là pour qualifier ce qui relève de l'historique de la part de l'État. C'est à lui de faire sa part du chemin. La fera-t-il ? On verra ça à l'issue du processus.

En revanche, ce dont je suis certain, ce que j'ai entendu aujourd'hui de part et d'autre des bancs de cet hémicycle, c'est que l'histoire conflictuelle s'écrit à deux et nous sommes partie prenante de ce conflit et donc, c'est à nous, ici, nationalistes sans doute, mais assurément Corses tous autant que nous sommes, sans hiérarchie, à écrire cette histoire et à rendre le moment que nous vivons profondément historique. Ce n'est pas à l'État de l'écrire pour nous.

Ça exige de notre part de la prise de hauteur, de laisser de côté un certain nombre de ressentis et d'essayer de converger aujourd'hui dans le sens d'une autonomie politique, l'autonomie politique qui nous permette, parce que c'est son seul intérêt, non pas de gérer tel ou tel domaine pour dire que nous gérons tel ou tel domaine, simplement pour que le peuple Corse d'ici 10 ans, 20 ans, 30 ans, 40 ans, nos enfants, il a été beaucoup fait référence à nos enfants, j'ai la chance d'avoir une petite fille en bas âge, pour que nos enfants, dans quelques années, puissent se déterminer comme Corses avec tous l'esprit créatif que cela suppose, mais qu'on leur laisse le choix de se déterminer comme Corses.

Je crois que c'est le seul objet de l'autonomie politiques que nous voulons, mais il y a un chemin et j'ai tenté très modestement de vous en faire la démonstration, il faut qu'on le prenne tous ensemble à partir d'aujourd'hui.

Merci.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi.

Avà, aghju da passà a parolla à Jean-Félix ACQUAVIVA.

M. Jean-Félix ACQUAVIVA

Vi ringraziau, cara Presidente.

Caru Presidente di l'esecutivu, Cunsiglieri esecutivi, Cunsiglieri di l'Assemblea di Corsica,

Prima vogliu ancu eiu avè una pinsata per a famiglia COLONNA, per Christine chè no cuniscimu di sicuru, per Stéphane, pè i so figlioli Ghjunvan Battistu è Ghjaseppu, per a so moglia Stephanie, l'anziana moglia Pierrette è i so parenti et Jean-Hugues chè cunoscu particularamente, di pettu à stu dolu, à stu drama.

Je ne serai pas très long, mais je voudrais partager dans ce moment où on se dit beaucoup de choses positives avec un état d'esprit qui me paraît à la hauteur de la situation, l'impression que j'ai liée à ce drame.

Je crois qu'on peut assimiler, pour ceux qui croient en Dieu, mais aussi pour ceux qui n'y croient pas, la trajectoire d'Yvan COLONNA à un chemin de croix, un chemin de croix parce que il est une évidence qu'il a été martyrisé et que le déroulé de de son assassinat n'est pas un déroulé commun, commun dans le temps, commun dans la souffrance, commun évidemment, dans tout ce que cela ouvre de questions.

Le chemin de croix d'Yvan COLONNA aussi parce que ce qui l'a amené à ça, c'est le manque de respect dû à sa personne, à ses droits, cela a été dit par beaucoup d'intervenants, et qu'il est évident aujourd'hui que, ce qui l'a conduit à cela, c'est au minimum, au minimum, une volonté politique de ne pas lever le statut de DPS et de lui faire subir une peine de mort qui ne disait pas son nom, à lui, mais aussi aux 2 autres que sont Pierre ALESSANDRI et Alain FERRANDI.

Un chemin de croix aussi qui a commencé avec la cavale. Et puis, ce chemin de croix, je pense que d'Yvan Colonna traverse ce chemin de croix, c'est un petit peu le chemin de croix du nationalisme corse. Je rappelle quand même qu'Yvan COLONNA, c'est un militant jeune qui a connu les luttes, y compris d'être là pour que les Muvrini chantent à Cargèse, les affaires Guy ORSONI, l'amitié avec Ghjuvanu Battistu ACQUAVIVA, l'affaire du Querciolu. Et c'est aussi à travers sa trajectoire, le refus qui était le sien, quand on le connaît un peu individuellement, des bandes et des factions, y

compris dans ce que ça a pu amener de drames dans le nationalisme corse. Donc, c'est aussi quelque part en miroir, le chemin de croix du nationalisme corse.

Et puis, c'est aussi le chemin de croix de la Corse puisqu'on sait tous que depuis l'assassinat du préfet ERIGNAC, une charge morale et symbolique très forte a été mise sur la Corse et sur le peuple Corse qui, dans beaucoup de sphères, et j'y reviendrai un petit à la fin de mon propos, a considéré les Corses ou la Corse comme un peuple préféticide, comme le peuple juif victime de la mort du Christ et que toutes les relations politiques, négociations, les demandes faites démocratiquement ont été vues, on le sait tous, par ce prisme-là.

Donc, c'est le sentiment que j'ai, mais je crois que c'est un sentiment qui est partagé, même si j'ai pris cette image, eu égard aux propos que j'entends dans cette Assemblée, dans la diversité des opinions des uns et des autres.

Ce que j'ai entendu aussi et que l'on veut partager in fine, c'est que nous sommes tous d'accords que le peuple Corse, communauté de culture et de destin, ce ne sont pas que les nationalistes corses. Le peuple Corse s'est exprimé en janvier, 2021, dans la diversité de ses opinions ici. Il vit chaque jour, sur le plan économique, social, culturel, il vit dans les manifestations, il vit dans les associations, il vit à l'université, il vit partout de Luri à Bunifaziu, de Galeria à Purtivechju, da Bastia à Aiacciu. Je crois que cela, on doit le dire, pas chacun de notre côté, mais on doit le dire ensemble et je crois qu'aujourd'hui on le dit ensemble. C'est bien l'ensemble des forces politiques mais aussi vives de ce peuple Corse qui devra se mettre d'accord autour du projet à négocier avec l'État.

Je voudrais juste dire juste quelques mots d'analyse politique de ce que j'ai entendu par rapport à ce qui peut s'amorcer.

Premièrement, je crois que l'amorce du dialogue qui commence, caractérisé notamment par le compte rendu d'engagement, si on prend la plus haute période du point de vue d'un engagement politique qu'on a connu, qui est le processus Matignon de 2002, il me semble qu'on peut dire factuellement que l'amorce, puisque la négociation va venir, elle n'est pas faite, on ne peut pas conclure une négociation avant de l'avoir engagée, est plus haute, beaucoup plus haute et forte heureusement d'ailleurs, à cause du drame qu'on a vécu, la trajectoire que nous a vécue, en entrée aujourd'hui de processus qu'elle ne l'était en 2002.

On va parler du statut d'autonomie et du curseur qu'on va y mettre. On parle des exemples dans la Constitution, c'est Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Nouvelle Calédonie et la Polynésie. On parle des îles de la Méditerranée, on parle de l'Arc Atlantique et y compris d'un statut sui generis, autrement dit, ce sujet-là institutionnel dans le champ de discussions et notamment sur la question de l'autonomie législatives et réglementaire et pourquoi en faire, on est tous sont tous d'accord, pour mordre sur les

réalités économiques, sociales et culturelles de ce pays, pour l'utilité sociale de l'intérêt général public, de ce pays, ce sujet-là est posé en début et il faudra trouver le process et les curseurs et l'évolution, état piste, sachant que si nous franchissons ce que cran constitutionnel, parce que il est indiqué qu'il y aura bien une réforme constitutionnelle, s on y arrive, il y aura une loi organique et il faudra souhaiter qu'il y ait une première loi organique et que la vie continuera avec une 2^{ème} loi organique, parce que ça a été aussi le chemin d'autres pays qu'on peut prendre en référence. On changera de division, on changera d'époque et les choses se normaliseront à travers des débats techniques et politiques, économiques, fiscaux, normaux, normalisés, qui ne seront plus pris sous le prisme de cette charge symbolique du rapport de force et de l'idéologie mortifère que nous avons vécus.

Je voudrais dire aussi qu'à la différence de 2002, nous ne sommes pas dans la même situation en termes de forces politiques françaises. En 2002, toutes les forces politiques françaises, quasiment sans exception, étaient contre un processus politique pour la Corse. Je rappellerai quand même que si Lionel JOSPIN a perdu les élections présidentielles, c'est parce que Jean-Pierre CHEVÈNEMENT a quitté le Gouvernement, s'est présenté notamment pour le motif central de la Corse et donc, Lionel JOSPIN n'ayant pas été au second tour, c'est le perspective de l'élection de Lionel JOSPIN pour la réforme constitutionnelle qui devait arriver de 2003 n'est pas arrivée.

C'était identique en Corse, ça a été rappelé par Paul QUASTANA, les 26 contre les 22. Les 26 pour le pouvoir réglementaire, les 22 pour le pouvoir législatif. Nous étions dans une division interne qui me semble être du passé lorsque j'entends les propos de ce jour. Donc, nous avons quand même aujourd'hui des forces, des acquis en termes d'état d'esprit qu'il faut cultiver, qu'il faut construire, qu'il faut bien sûr peaufiner entre nous par le dialogue entre nous pour éviter ce qui était des manquements ou des défauts pour le processus.

Et puis, lorsque j'entends la question des lignes rouges, je constate que personne ici ne remet en cause et certainement pas le Président du Conseil exécutif, le fait que le peuple Corse, fort heureusement, la langue Corse, le statut de résident seront discutés dans le processus sans tabou, même si évidemment, on ne peut pas en début de processus, empêcher un ministre de la République de dire qu'il a ses lignes rouges, mais qu'il accepte de discuter du sujet. Nous sommes en début de négociation, nous ne sommes pas en milieu de négociation, nous ne sommes pas en fin de négociation. Les sujets seront donc sur la table.

Moi, je voudrais simplement conclure sur ce qui me paraît être deux pièges. Le premier piège, je m'adresserai à nous et à la société Corse, le seul piège que je vois dans la société Corse, et ça a été indiqué avec beaucoup de clarté et de force par le Président du Conseil exécutif notamment, et je ne doute pas que ce propos soit partagé,

c'est la logique des bandes des factions sous toutes ses formes. Tout ce qui est lobbyiste, bande des factions.

Je crois qu'il faut dire avec force qu'ici, tous et toutes, nous ne voulons pas un projet d'autonomie qui amènerait à l'enfer, mais nous voulons un projet d'autonomie qui permet d'aller au bonheur du peuple Corse. Donc cet aspect-là, est un aspect qu'il faudra avoir en tête en permanence. Nous sommes pour l'émancipation démocratique, sociale, culturelle, morale de notre pays. Nous sommes pour travailler pour la génération présente et future, nous sommes pour que la démocratie soit le moyen objectif et soit révolutionnaire dans ce pays et qu'il ait est pour seul point central, l'intérêt général et public du peuple Corse.

Et donc cette logique-là, ce piège-là, il peut effectivement nous faire fourcher dans le processus. Il peut être un problème en fin de processus. Mais je ne doute pas, eu égard aux propos des uns et des autres, que nous sommes vigilants là-dessus.

Le 2^{ème} piège, c'est de minorer ou de pas prendre la mesure du poids néfaste, et je lui froidement, des faucons dans l'appareil d'État. Je crois qu'il faut faire quand même un bilan froid, tranquille, serein, sans surenchère de ce qui s'est passé depuis 7 ans, 5 ans, 4 ans.

Le comportement idéologique qui pour certains a confiné à la haine dans les propos et dans les actes, de ceux qui sacralisent une idée républicaine et qui en vient à prendre une couleur brune, a été encore plus forte face à un élan démocratique par le pouvoir des urnes et par la position démocratique que lorsqu'il y avait de la clandestinité politique dans les années 90. À croire que la peur de perte de maîtrise de la situation par la démocratie faisait s'affoler le système.

D'ailleurs et malheureusement, le dossier qui le caractérise le plus parce que maintenant c'est une évidence, c'est évidemment le refus de la levée de statut de DPS dans sa genèse, dans son histoire, dans le fait de poursuivre dans l'erreur, dans les arguties, jusqu'au drame absolu, jusqu'au drame absolu. Mais pas simplement.

Les faucons existeront toujours, ça fait partie du paysage. Il ne faut pas surjouer cela, mais il faut en avoir conscience. Je serai tenté de dire qu'il va bien falloir que les hommes et femmes de bonne volonté en Corse, entre Corses mais aussi ailleurs, à un moment donné construisent la confiance nécessaire par les discours et actes nécessaires qui fassent éviter ce piège-là qui est bien sûr un piège qui va se retourner contre nous, même si à mon avis, cette question des faucons de la République, conception républicaine dépasse la Corse sur la conception républicaine du pays de ce grand pays qui est la France.

Je voudrais prendre pour image, parce que c'est l'image la plus récente de cette photographie liée aux faucons, ce qui s'est passé hier en commission des lois.

Vous aviez donc 2 directeurs de la centrale d'Arles en face de nous : vous avez l'actuel directeur qui a pris ses fonctions le 1^{er} mars et vous aviez l'ancienne directrice. Vous aviez la part ombre et la part lumière.

La part lumière, c'est ce directeur qui explose en pleurs sincèrement, secoué parce qu'il vit comme fonctionnaire dédié au service public comme quelque chose d'intolérable qui le touche au plus profond de son cœur et de son âme. J'étais là, je peux vous dire qu'il n'a pas sur-joué.

Et puis vous aviez la part ombre. Je ne juge pas la personne, je fais part de mécanique, la personne qui vous dit qu'il était normal que Franck ELONG ABE, parce qu'il a été gentil, parce qu'il était poli, puisse avoir un contrat de travail rémunéré, qu'il était normal qu'elle ait pu donner, elle, des avis favorables pour qu'il ait des réductions de peine de 4 ans, qui niait le fait qu'il n'y avait pas d'informations concernant son statut en Afghanistan alors que tout un chacun savait que c'était une personne qui mettait une balle dans la tête de ses victimes et qui a tué des dizaines de personnes et que les renseignements français ne pouvaient pas ne pas savoir cela. Et qui vous justifie dans le même propos, qu'on refuse la levée de statut de DPS à Yvan COLONNA parce qu'il avait un baladeur MP 3, une montre connectée ou un couteau Laguiole ? Ce sont les incidents relevés en commission hier pour justifier la non-levée du statut de DPS d'Yvan COLONNA.

La part ombre et la part lumière, on l'a vu hier, je prends cet exemple-là parce que c'était le plus saillant, face au drame absolu, y compris dans la mécanique qui s'autoalimente, ne pas voir la réalité de ce qui se passe, avec des députés qui étaient évidemment médusés de tous bords, fort heureusement, de tous bords, sur ce qui était en train d'être dit en face d'eux, entre le 2 poids et 2 mesures ; détenu Corse avec excès de zèle, avec l'irrespect total jusqu'au manquement du droit portant jusqu'à la mort et évidemment, un régime de faveur dont il faudra un jour savoir pourquoi il a existé.

Je conclurai simplement pour faire écho à ce que quelqu'un a dit en vidéo, mais ce matin, je pense que tout le monde pense. J'ai confiance et je pense que nous pouvons avoir confiance parce que ce qui est dit et ce qui est en train de se jouer, je crois que tout le monde l'a en tête avec beaucoup de responsabilités.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi.

Ci hè qualchisia d'altru chì vole parlà ? Nò. Allora mi girgu versu u Cunsigliu esecutivu, Presidente, pudete dì duie parolle forse.

Le Président Giles SIMEONI

Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil exécutif, Mesdames et Messieurs, Conseillères et Conseillers territoriaux, chers collègues, chers amis,

Je pense que nous savons que la session d'aujourd'hui serait un rendez-vous important, indispensable même si humainement douloureux.

Je voudrais simplement tenter avec vous une forme de synthèse, après ces interventions nombreuses, denses, me semble-t-il d'une qualité exceptionnelle, je m'adresse aux différents intervenants et intervenantes, d'une dignité qui, je crois, fait honneur à notre institution et à la Corse, je voudrais donc tenter une forme de synthèse avec vous.

D'abord, vous remercier bien sûr, bien au-delà de la révérence protocolaire et dire ce que nous pouvons retenir comme acquis d'aujourd'hui parce que c'est finalement l'essentiel.

Nous savons que nous avons devant nous un processus possiblement à vocation historique, qui intervient dans un contexte qui a été évoqué, dramatique et avec un arrière-plan politique, économique, social, culturel, linguistique, sociétal, de crise majeure.

Ce que nous pouvons acter ensemble, les uns et les autres me semble-t-il, c'est que nous avons conscience et de cette situation, et de la responsabilité que nous avons pour la transformer, donc réussir le processus.

Alors bien sûr, nous savons que le chemin sera long, qu'il est parsemé d'embûches, d'incertitudes. Nous avons des expériences malheureuses, nous avons la chance d'avoir dans cet hémicycle à la fois des militants historiques qui étaient présents, y compris au tout premier moment de la lutte ou de l'institution et qui ont vécu, à différentes périodes, des processus de négociation ou des perspectives de processus et qui ont rappelé, les uns et les autres, les erreurs qui ont pu être commises d'un côté ou de l'autre, et quelquefois des deux. C'est important de l'avoir en tête.

Nous avons aussi dans, cette Assemblée, la chance d'avoir des très jeunes gens qui, comme Don Ghjaseppu l'a rappelé, n'étaient pas nés ou n'étaient pas en âge de comprendre lorsque le cycle que nous vivons a commencé où s'est accéléré avec l'assassinat du préfet Claude ERIGNAC le 6 février 1998, assassinat et ses suites multiples et encore une fois, là aussi extrêmement douloureuses.

Donc nous savons que, pour reprendre une métaphore que nous avons souvent filer ensemble, le chemin va être long, mais les chemins les plus longs commencent toujours par un pas.

La première question qui se posait avant la session d'aujourd'hui, c'est de savoir si nous avons la volonté de faire ce premier pas ensemble, sans préjuger de ceux qui sont appelés à venir ensuite, indépendamment des incertitudes, indépendamment des désaccords, indépendamment des points sur lesquels nous resterons sans doute irréductiblement opposés parce que c'est la démocratie et sans parler même de Paris qui est quand même une équation importante, un élément important dans l'équation et qui fait défaut. D'abord, parce qu'il va y avoir une élection présidentielle et ça serait faire injure, là encore, à la démocratie, que de préjuger de son résultat. Les sondages ne sont pas l'élection.

Et donc il va y avoir un moment politique qui est le plus important de la vie politique française et qui va décider de qui sera le président où la présidente de la République pour les 5 années à venir.

Et de la même façon, il y aura, après l'élection présidentielle des élections législatives, avec une nouvelle ou pas majorité en tout cas, une nouvelle composition de l'Assemblée nationale. Nous savons que cet élément-là aussi influera nécessairement par exemple, sur la faisabilité ou pas d'une révision constitutionnelle qui requiert 3/5 de votants pour le Congrès réuni.

Donc, ces éléments structurants de l'attitude à venir de l'État à partir de la fin du mois d'avril nous échappent pour l'instant et nous ne pouvons pas faire comme s'ils étaient acquis.

Deuxième remarque, ça a été souligné notamment par notre collègue Jean-Félix ACQUAVIVA, nous savons aussi que la situation n'est jamais monolithique, binaire où manichéenne. Il y a au sein de l'État, quelquefois au sein des gouvernements successifs, en périphérie de l'État, dans la vie politique française, dans celles et ceux qui contribuent à façonner l'opinion publique française, des femmes et des hommes qui sont, et c'est leur droit, profondément opposés à toute perspective de discussion avec la Corse et à toute perspective de solution politique et à toute perspective d'autonomie. Ça existe.

Mais nous savons aussi qu'il y a au sein des forces politiques françaises, au sein des gouvernements successifs, au sein de la représentation nationale, des femmes et des hommes qui ont envie d'avancer sur le chemin partagé d'une solution politique, qui ont fait l'effort d'essayer de mieux comprendre, qui ont fait l'effort d'essayer de nous écouter. Ils nous en ont donné la preuve à de multiples occasions, par exemple dans le cadre de positionnements pris, y compris pour la campagne présidentielle, par exemple, à l'occasion de la prise de position des députés sous l'influence du travail politique

pendant plusieurs années, des députés de la Corse et notamment et pas seulement, des 3 députés nationalistes.

J'associe à cette démarche bien sûr, bien volontiers Jean-Jacques FERRARA comme j'associe aussi les 2 sénateurs dans la diversité de leurs appartenances politiques.

Donc tout cela existe et c'est pour ça que je disais tout à l'heure, je ne suis pas allé au bout et je voudrais le dire en une seconde, lorsque les jeunes et au-delà des jeunes, certains observateurs politiques. On en a eu plus en 7 jours, quand 7 ans, j'ai dit tout à l'heure, c'est en partie vrai, mais c'est également inexact. C'est en partie vrai parce qu'il y a eu ce phénomène d'accélération. Mais s'il n'y avait pas eu tout le reste, s'il n'y avait pas eu 50 années de combat, s'il n'y avait pas eu tout ce qui a été accompli dans tous les domaines, et puis, s'il n'y avait pas eu 3 victoires électorales successives, avec la légitimité conférée par le suffrage universel, avec le travail politique de fond qui a été mené, même s'il aurait pu être meilleur dans certains domaines, eh bien la révolte n'aurait pas pu déboucher sur une perspective de solution politique.

Si aujourd'hui il y a une perspective de solution politique, c'est aussi parce que par le travail politique de fond pendant des décennies et pendant des années, notamment depuis 2015, nous nous sommes collectivement donner les moyens d'être présents à ce rendez-vous.

Donc, beaucoup d'incertitudes à Paris, mais il y avait et je viens à l'essentiel de mon propos, une première incertitude ici en Corse, avant cette session.

Même si les prises de position des uns et des autres et de toutes et tous ceux qui sont représentés ici et au-delà, laissent mesurer que nous avons la conscience partagée de l'importance du rendez-vous, nous ne pouvions pas savoir avant cette session.

Et moi, je crois que ce qui a été dit aujourd'hui sur la forme, mais bien plus encore sur le fond, envoie un formidable message de responsabilité, de dignité et in fine, d'espoir, y compris à ceux qui ont la tentation de le perdre, de se détourner de l'espoir pour le laisser, y compris se transformer en révolte. Et je pense notamment aux jeunes, mais pas qu'aux jeunes, parce qu'il ne faut pas croire que la révolte ne guette que les jeunes.

Donc, aujourd'hui, nous avons envoyé ce message et je dirai, nous l'avons envoyé toutes et tous ensemble. Vous me permettrez pour terminer de lister ensemble ce que me semblaient être les acquis d'aujourd'hui, avant de tracer les perspectives du travail des jours à venir pour préparer notamment le rendez-vous de la semaine prochaine sur la méthode.

Vous me permettrez de ne pas reprendre l'ordre des interventions, mais de m'adresser d'abord à celles et ceux qui politiquement sont les plus éloignés et de la majorité territoriale, et de l'ensemble des nationalistes. Donc, je vais me tourner vers le groupe de Laurent MARCANGELI, dans sa diversité.

Vous avez dit, Monsieur le Président de groupe, avec des mots me semble-t-il justes et forts, que vous parliez non seulement en votre nom propre et avec tout le poids et la solennité de votre engagement personnel, mais également au nom de votre groupe tout entier. Et donc, je crois qu'il est indispensable de redire après que vous l'avez exposé, combien les points essentiels qui conditionnent la réussite de la démarche me semblent aujourd'hui acquis dans tous les groupes de cette Assemblée. Je ne dis pas que la démarche est acquise dans sa réussite. Je dis que la condition nécessaire, indispensable même sinon suffisante, la première condition, c'est à dire celle de la volonté de réussir ensemble et de s'entendre sur l'importance historique du moment, de se donner les moyens de l'aborder dans de bonnes conditions, cette condition-là me semble aujourd'hui, au terme de nos débats d'aujourd'hui, incontestablement acquise.

Et pour s'en convaincre, il faut d'abord se tourner vers ceux qui sont les plus éloignés de nous politiquement. D'abord dire, et nous l'avons toutes et tous dit, et je l'ai peut-être un peu moins dit que vous, précisément parce que je suis peut-être moins distancié que vous au plan humain, du fait générateur de cette affaire, l'agression puis la mort d'Yvan COLONNA qui nous conduit à être ici, j'ai considéré que je me suis en partie exprimé et que ma proximité par le fait que j'ai été son avocat avec d'autres pendant près de 13 ans, devait me conduire à ne pas aborder l'aspect personnel et humain, sauf à risquer de prendre le risque d'un soupçon de subjectivité trop importante.

Mais j'ai été heureux que toutes et tous, chez les nationalistes et chez ceux qui ne le sont pas et auxquels nous reconnaissons bien volontiers et de façon définitive, le droit absolu de ne pas l'être sans que cela infère quelques différences entre nous d'un point de vue de l'attachement à la Corse, je suis heureux que vous ayez dit les mots que je m'étais interdit de prononcer pour Yvan COLONNA, patriote, militant, un homme, un citoyen, un père, un fils, un frère. Ces mots là, vous les avez eus toutes et tous et il était important qu'ils soient entendus, parce que ils permettent aussi, à travers la diversité de ses expressions, de prendre la mesure exacte, sans surenchère ou sans mauvaise interprétation de la façon dont nous avons exprimé notre douleur et notre chagrin, ou partager la douleur et le chagrin de celles et ceux qui l'ont pleuré.

Donc d'abord à vous, Laurent et à tous les autres, merci pour cela.

Ensuite, vous avez dit quelque chose qui pour nous, me semble-t-il, tout, c'est essentiel. Vous avez dit que l'exigence de justice et de vérité dans cette affaire, elle transcendait les appartenances politiques. C'est important que nous le disions parce que je ne veux pas faire de procès d'intention, mais vous êtes avocat, vous savez que dans

des affaires complexes comme celle-là l'est incontestablement, il n'est jamais acquis que la vérité surgisse et que la justice triomphe.

Le fait qu'aujourd'hui, avec tous les Corses, la représentation élue de la Corse de façon unanime dise que, sans surenchère mais avec fermeté et détermination, elle veillera à ce que la vérité et la justice soit faite est un élément important et déterminant pour que cette vérité et cette justice surgissent. Je crois que c'est aussi un élément que nous devons à la mémoire de l'homme qui est mort et qui est de nature à reconforter, au moins en partie, sa famille et ses proches.

Vous avez rappelé ensuite le droit au rapprochement qui a commencé à se concrétiser pour Pierre ALESSANDRI et Alain FERRANDI, qui ne l'est pas encore, qui a vocation à l'être dans les tous prochains jours.

Vous avez rappelé le droit à la libération conditionnelle. Il ne s'agit pas pour nous de tenir la manche des juges. Il s'agit simplement de rappeler que dans des affaires identiques, y compris d'un point de vue de la charge humaine, symbolique de l'assassinat du préfet ERIGNAC, charge que personne ne songe à méconnaître où à minorer, dans des cas tout aussi douloureux, et pour les familles et pour la République, eh bien le quantum des peines qui a d'ores et déjà été effectué a conduit par application loyale des règles à la libération conditionnelle. Cette libération conditionnelle est aussi un élément, bien évidemment d'une confiance retrouvée dans l'application du droit et dans la perspective de paix que nous voulons tracer ensemble.

Au-delà de ces aspects et très rapidement sur le fond politique, moi, je ne recherche pas le consensus avec vous aujourd'hui. Mais dès lors que nous sommes d'accord, je ne vois pas pourquoi je me priverai de vous le dire. Lorsque vous nous dites, nous représentons aujourd'hui, 1 Corse sur 3. Je vous dis oui, c'est vrai, et vous avez cette légitimité-là. Lorsque vous nous dites, « nous voulons prendre toute notre place », je vous dis, votre place est acquise et vous pouvez compter sur nous toutes et sur nous tous pour le dire. Lorsque vous nous dites, « il faudra parler, je serai vigilant vis-à-vis de l'État », je n'en doute pas et « vis-à-vis de l'exécutif ou vis-à-vis des autres groupes », c'est non seulement votre droit le plus absolu, mais je pense que c'est votre devoir et c'est en tout cas légitime.

Nous ne serons pas toujours d'accord sur tout, bien sûr, je l'ai dit, c'est la démocratie. Vous avez dit également que le concept d'autonomie, y compris dans ces déclinaison opérationnelle telles qu'elles peuvent exister en droit constitutionnel positif français, par exemple en Polynésie française ou par certains éléments en Nouvelle-Calédonie, telles qu'elles peuvent exister dans les îles méditerranéennes, telles qu'elles peuvent exister aux Açores, autant d'exemples qui ont été explicitement visés dans la déclaration de prise d'acte, vous nous avez dit, cher collègue, que ni le mot, ni le concept, ni sa mise en œuvre ne vous faisait peur.

Vous avez invité à réfléchir à la Corse de 2050. C'est pour celle-là que nous travaillons aussi, celle de 2022, celle de 2030, de 2050, et ensuite.

Vous nous avez parlé des infrastructures. Oui, on ne déconnectera pas dans ce processus le débat institutionnel, politique, symbolique, historique du débat et du dialogue sur les infrastructures, sur l'économique, sur le social, sur tout ce que nous avons évoqué., et c'est important ce que nous rappelait Paul QUASTANA en termes de méthode, de dire qu'au moment du processus de Matignon, pour en retenir ce qui a semblé fonctionner, on avait notamment sérieusement les travaux, en les organisant entre d'un côté ceux qui pouvait se faire à droit constant et de l'autre, ce qui impliquait une révision et par exemple une révision constitutionnelle. Nous pourrions travailler aussi là-dessus, à condition bien évidemment que le calendrier soit respecté et que le statut d'autonomie sur lequel nous avons à mon avis et à notre avis, vocation à nous accorder puisse être présenté, validé et débattu comme c'est prévu dans le document que j'ai signé avant la fin de l'année 2022.

Sur la représentativité vous l'avez dit, personne ne songe à contester la légitimité de l'ensemble de notre institution, pas seulement du Conseil exécutif ou de la majorité territoriale, la légitimité des urnes. Mais la vérité aussi, c'est que notre hémicycle ne représente pas aujourd'hui toutes les forces politiques. Donc l'intérêt de la Corse, à mon avis, l'intérêt de l'efficacité de notre démarche, de sa crédibilité, c'est aussi de réfléchir à des modalités d'implication de celles et ceux, forces politiques notamment, s'étant présentés au suffrage universel qui ne sont pas représentées dans cet hémicycle.

Enfin, un mot important, moi, je crois qu'on ne peut pas le trancher aujourd'hui, ça a été évoqué par Jean-Christophe ANGELINI, vous l'avez repris vous-même, je crois effectivement que dès lors que nous réussirons à être dans un processus à vocation historique qui, possiblement, c'est en tout cas le vœux que je forme, débouchera notamment sur la proposition d'un statut d'autonomie de plein droit et de plein exercice dont nous aurons défini les contours, il me semble naturel et logique que le peuple soit amené à se prononcer sur cette proposition ou sur d'autres éventuellement.

Je ne dis pas que le débat est définitivement tranché à ce stade. Par définition, il doit faire partie de la discussion, mais je vous dis qu'en ce qui me concerne, je suis tout à fait favorable à cette vision des choses.

Sur la notion de démocratie, je dirais que la réflexion sur les difficultés de notre démocratie et sur ce qu'il faut faire pour qu'elle s'améliore chaque jour un peu plus, doit être, à mon avis, consubstantielle de l'ensemble de nos travaux et de l'ensemble de nos comportements.

Et enfin, vous avez parlé de réconciliation. La réconciliation bien sûr. La réconciliation entre nous, je crois qu'elle est acquise. Vous avez évoqué une crainte, peut être que vous avez ressentie. Je pense que globalement, la société Corse par rapport à ce

qu'elle était il y a 10 ans, 20 ans, 30 ans, y compris dans les logiques de conflictualité, grâce à nous toutes et à nous tous, elle a beaucoup progressé. Il reste des choses à améliorer. Faisons-le ensemble et je crois que nous avons la volonté d'avancer de ce côté-là.

Donc, d'accord avec vous qui êtes les plus éloignés.

J'aurai un mot bien sûr, pour l'ensemble des nationalistes, mais cette présentation, pour vous répondre là aussi et pour le la clarté de l'exercice, je ne pense pas qu'il faille aujourd'hui cliver la Corse entre les nationalistes et ceux qui ne le sont pas. Je l'ai dit à plusieurs reprises, y compris pendant la campagne électorale, je crois avoir essayé de le démontrer à travers ma façon de de vous proposer d'avancer. Donc, il s'agit pas pour nous de dire, « il y a les nationalistes, d'un côté, il y a ceux qui ne sont pas nationalistes, de l'autre ». Ce n'est pas notre vision du peuple Corse et de la façon de construire ce pays, cette société et pour nous cette nation.

Mais nous sommes aussi une famille politique, donc je terminerai en m'adressant à ma famille politique. Et cette fois-ci, à dessein, je ne distinguerai pas entre la majorité territoriale, je salue bien sûr les différents intervenants, je ne distinguerai pas entre la majorité territoriale et ceux qui sont aujourd'hui dans l'opposition et qui sont nationalistes.

J'ai entendu ce qui a été dit et je l'acte bien volontiers. S'il reste des incompréhensions à purger, des désaccords à traiter, des problèmes à discuter, nous avons vocation à le faire, et nous avons vocation à le faire encore plus vite, dès lors que nous avons devant nous la perspective d'une occasion historique.

Moi, ce que je retiens de ce qui a été dit à la fois par Jean-Christophe ANGELINI, par Josepha GIACOMETTI, par Paul QUASTANA et par Paul-Félix BENEDETTI, c'est quand même, et je me retourne à nouveau vers l'opposition de droite, y compris lorsqu'on est indépendantiste, y compris lorsque on est pour l'autodétermination, et j'ai envie de dire qui pourrait ne pas être pour l'autodétermination, c'est-à-dire, qui pourrait être opposé au fait que les Corses, le peuple Corse, choisissent, y compris par le vote, le statut qui sera le leur ?

La proposition de référendum éventuelle qui a été faite par Laurent MARCANGELI, c'est l'exercice de l'autodétermination par le peuple Corse pour les nationalistes à l'occasion d'un futur statut d'autonomie. Après, il y aura la notion de peuple Corse. Vous ne serez peut être pas d'accord. Mais moi j'ai confiance dans la validité de nos arguments et je rebondis sur ce qu'a dit Paul QUASTANA. La ligne rouge énoncée notamment dans le contexte électoral par le Ministre, Monsieur DARMANIN, et reprise sous une forme différente par le Président de la République, également candidat, la ligne rouge, elle me gêne pas au début du processus. Pourquoi ? Il a dit « la Corse dans la France ». Le processus que nous allons discuter n'a pas vocation à

organiser la sécession ou l'indépendance. Il y a des indépendantistes. Ils ont aujourd'hui une position politique qui est une position me semble-t-il, d'une responsabilité, d'un état d'esprit de responsabilité majeure.

Que disent aujourd'hui les indépendantistes ? Ils disent, « nous, nous acceptons la perspective d'une autonomie, et nous acceptons le verdict des urnes. Et si les Corses décident de ne pas aller vers l'indépendance, nous accepterons la décision des Corses ». C'est bien ce qui a été dit ? Qui peut critiquer cela ?

Et en sens inverse, quel démocrate pourrait avoir la prétention si demain, les Corses devaient décider majoritairement d'aller vers l'indépendance, de dire que ce choix est illégitime ou par principe écarté ?

Donc moi, ce que je retiens, c'est qu'il y a la volonté, y compris chez les indépendantistes de travailler loyalement à la réussite de ce processus.

Et lorsque je dis que ça ne m'a pas gêné de signer en l'état, non pas un protocole d'engagement, nous avons discuté de la notion, mais un relevé de prise d'acte pour que soit cristallisé dans un document écrit ce qui avait été dit et qui était important, c'est que ce relevé de prise d'acte pose des lignes rouges, la Corse au sein de la France, d'accord, en tout cas pour le processus à venir. Ça ne me gêne pas et je l'assume totalement.

Deuxièmement, « il n'y aura pas deux catégories de citoyens ». Et on nous a présenté cela à ce stade du processus comme devant interdire la reconnaissance du peuple Corse ou le statut de résident. Nous avons dit et nous avons fait acter que ces notions seraient incluses dans le périmètre de la discussion.

Et je me tourne vers mes collègues nationalistes, mais également vers ceux qui ne le sont pas, la ligne rouge à laquelle fait référence le ministre DARMANIN dans le document, la République l'a déjà franchie toute seule. Ce ne sont pas les nationalistes Corses qui la lui font franchir. Lorsqu'il y a une citoyenneté politique, en Nouvelle Calédonie qui crée un corps électoral différent du corps électoral composé des citoyens français de droit commun, on est dans une double catégorie de citoyens qui n'a pas interdit à la Nouvelle-Calédonie, y compris pour avoir le référendum, de rester au sein de la République française.

Lorsque, au sein du statut d'autonomie de la Polynésie française, on a créé depuis 1984 une citoyenneté territoriale qui organise dans des conditions particulières pour la population de Polynésie, l'accès à l'emploi où l'accès au foncier, on a déjà créé 2 catégories de citoyens.

Donc la ligne rouge que l'on a tenu à vouloir nous faire mentionner dans le document est une ligne rouge qui déjà n'existe plus, non pas du fait de l'action des Corses

et encore moins des nationalistes corses, mais du fait de la décision des gouvernants français.

Donc allons vers le processus et allons vers la discussion.

Au-delà de ces aspects qui sont pour nous essentiels, il y en a d'autres qui le sont tout autant et je veux le dire avec force encore une fois. Il y avait tout à l'heure des d'agricultrices et des agriculteurs, il y a des gens qui sont au chômage, il y a des chefs d'entreprise, il y a des artisans, il y a des commerçants, il y a des jeunes qui sont en formation, il y a les enjeux d'éducation, il y a les enjeux d'équité territoriale. Tout ça doit être intégré et les acteurs, y compris les acteurs culturels essentiels pour former une conscience populaire et démocratique. Tout cela, nous devons trouver le moyen de l'intégrer dans la démarche que nous avons vocation à construire ensemble.

Ce seront les propositions de méthodes sur lesquelles nous aurons à travailler. J'ai bien sûr des propositions à vous faire sur les aspects institutionnels et politiques, sur les aspects économiques, sociaux, sociétaux, sur la représentation des chambres consulaires, sur la représentation des syndicats, sur la participation bien sûr du CESEC, de l'Assemblea di a Giuventù et de la Chambre des territoires, sur la participation de la jeunesse, sur le fait de pouvoir mobiliser l'ensemble des forces vives.

Mais ce que je retiens de aujourd'hui, et je termine, c'est que l'Assemblée de Corse, aujourd'hui, vient d'envoyer à Paris, de façon évidente mais aussi et j'allais dire peut être surtout, à celles et ceux qui ont perdu un être cher, à celles et ceux qui attendent le droit au rapprochement et la libération conditionnelle, à celles et ceux qui vivent dans cette île, à celles et ceux qui, Corses de la diaspora en ont été éloignés, à Paris et ici, l'Assemblée de Corse, cette institution garante des intérêts matériels et moraux du peuple Corse, vient d'envoyer aujourd'hui un formidable message de responsabilité et d'espoir.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Monsieur le Président.

Donc une minute s'il vous plaît. Il est 18 h 07, je souhaiterais bien évidemment vous remercier. Je souscris à ce qui a été dit évidemment par le Président. Je vous remercie pour la qualité de nos débats cet après-midi, la franchise, le respect mutuel bien sûr qui les ont caractérisés, la sérénité mais aussi la tristesse et la compassion qui étaient indissociables évidemment, puisque nous sommes toujours en période de deuil.

Je tiens à souligner aussi la détermination commune que nous partageons à vouloir défendre les intérêts matériels et moraux du peuple Corse, tel que nous l'avons spécifié dans notre règlement intérieur.

Je pense véritablement qu'il y a une ambition commune, elle s'est exprimée aujourd'hui et la volonté également d'associer les forces vives de ce pays. Il y a dans les tribunes, je reconnais, des jeunes qu'on a côtoyés de manière plus proche ces quelques temps. Je suis vraiment ravie qu'ils soient là.

Enfin, ce que je retiens, c'est que tous les groupes évidemment, sont dans une perspective d'utilisation de la voix démocratique. Ça a été dit et redit. Je crois que c'est un fabuleux message pour cette jeunesse, pour les Corses et pour le reste de l'opinion publique.

À ringrazià vi à tutti.

Je voudrais aussi vous dire que, compte tenu de la charge politique, de la charge symbolique, mais également émotionnelle de cet après-midi et de l'investissement que vous y avez tous mis pour que les choses se passent bien et pour que vous contribuiez tous à un niveau très élevé de débat, je pense qu'il vaut mieux lever la session ce soir plutôt que de se consacrer à 2 ou 3 dossiers qui sont importants certes, mais qui relèvent d'un autre ordre.

Donc si vous en êtes d'accord, je ne réunis pas la Conférence des présidents, je me tourne vers les présidents de groupes.

Nous levons la séance de ce soir sur ce message d'espoir.

À ringrazià vi.

La séance est suspendue à 18 h 30.